00100555

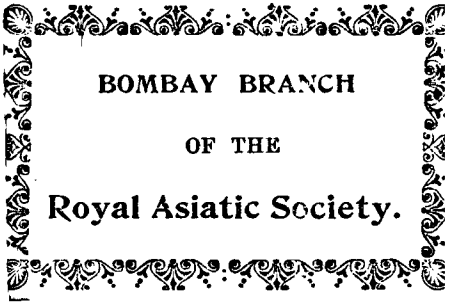

Digitized with financial assistance from
Shri Brihad Bhartiya Samaj
on 20 February, 2020

00100555

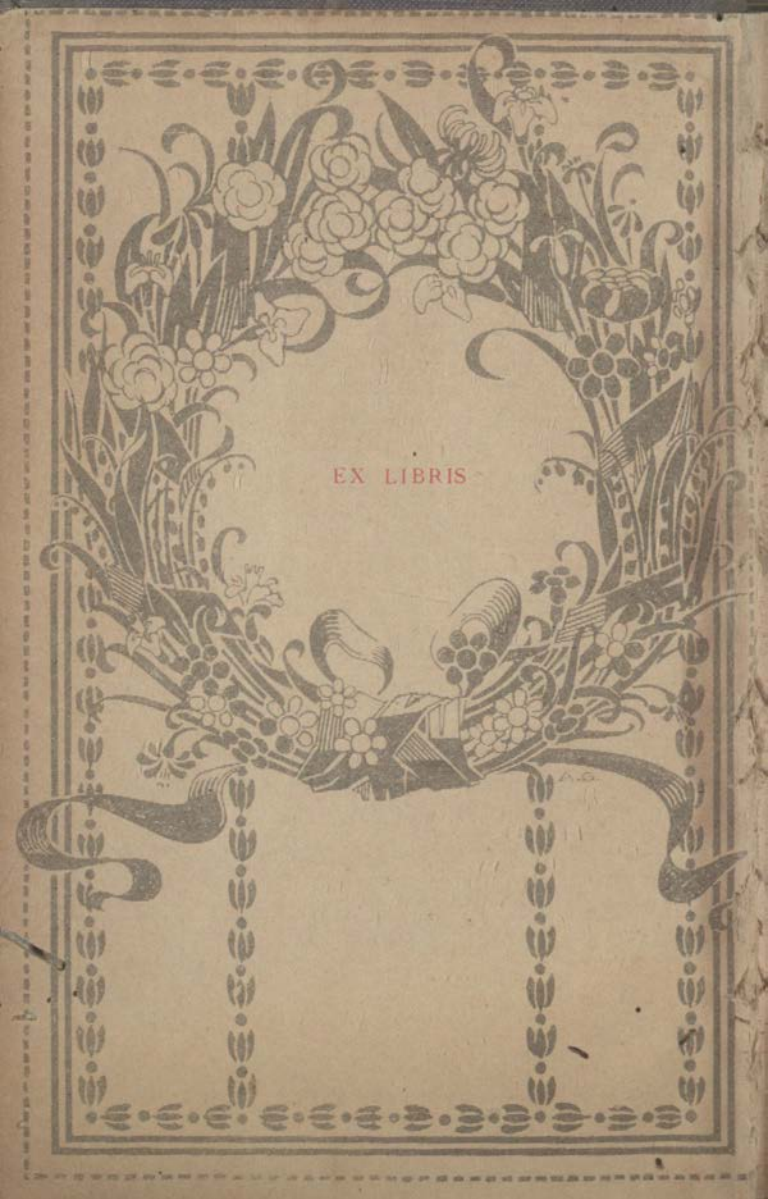
EX LIBRIS

Mademoiselle de La Vallière

Portrait attribué à Mignard. BRAUN, PH.

Mademoiselle DE LA VALLIÈRE

LES FEMMES ILLUSTRES

MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE

PAR

JUDITH CLADEL

100555
ac

LIBRARY
OF THE
BOMBAY
BRANCH
OF THE
ROYAL
ASIATIC SO

PARIS
ÉDITIONS D'ART ET DE LITTÉRATURE

EN VENTE A LA LIBRAIRIE NILSSON
7, rue de Lille, 7

God
Fr 920.7
Vall/cl/d Mad
100555

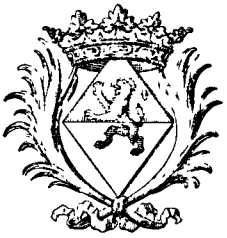

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés
pour tous pays.
Copyright by J. Ed. Richardin, 1912.

AU LECTEUR

De nombreux écrivains se sont occupés jadis, et d'autres s'occupent encore à présent de Mademoiselle de La Vallière. Les uns qui appartiennent aux deux derniers siècles ont surtout donné une narration poétique de son aventure et les seconds, nos contemporains, ont apporté à leur tâche la précision rigoureuse que l'esprit moderne demande aux études de ce genre. Parmi ceux-là, on ne peut faire autrement que de placer en tête M. Jules Lair, l'éminent historien, membre de l'Institut, décédé en 1907, *avec son important et si beau livre :* Louise de La Vallière et la Jeunesse de Louis XIV. *C'est une de ces œuvres de conscience et d'art tout français, comme nous en devons tant à notre école d'historiens et de commentateurs des chefs-d'œuvre de notre littérature nationale. En général, le grand public connaît trop peu et honore insuffisamment ces savants, à la fois si probes et si modestes, qui semblent trouver leur entière récompense dans la joie du travail et le libre jeu de leur intelligence. On sai-*

sit ici, avec empressement, l'occasion de rendre hommage à tous en la mémoire de l'un d'eux.

Le présent ouvrage n'a pu faire autrement que de suivre de très près celui de M. Lair, dont le souci d'exactitude empêche de grandement s'écarter. Mais depuis la publication de cette vaste biographie, différents volumes de mémoires et de lettres du temps de Louis XIV ont paru, notamment ceux de Primi Visconti et celles du Marquis de Saint-Maurice, présentés par la haute autorité de M. Jean Lemoine. Ils révèlent quantité de détails pittoresques du plus vif intérêt, qui, sans modifier en rien les traits essentiels du caractère de Louise de La Vallière tels que l'histoire, légèrement appuyée par la légende, les a fixés, placent, pourtant, dans une lumière nouvelle, plusieurs des événements auxquels la favorite fut mêlée. L'auteur du livre que voici devait donc juxtaposer les bases définitives de son étude d'après l'indication de ces apports récents. C'est à quoi il s'est appliqué. De plus, il se devait à lui-même, comme au lecteur, d'éclairer selon ses vues et ses sentiments personnels le portrait psychique de l'héroïne. Car on reconnaîtra, sans doute, volontiers, qu'il restait encore quelque chose à faire sur Mademoiselle de La Vallière, tant que le récit de sa vie n'avait pas été traité par l'esprit et la main d'une femme.

MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE

I

LA JEUNESSE DE LOUIS XIV
(1638-1661.)

Pendant l'été de 1661, la Cour de France traversa une période de festivités dont l'éclat dépassa tout ce qu'on avait vu de semblable jusqu'alors. Ce n'était pas que les réjouissances eussent manqué dans le milieu royal, depuis le retour définitif de Mazarin à la fin de la Fronde, ce dernier sursaut de la féodalité domptée par la monarchie absolue. Le cardinal y multiplia, au contraire, des plaisirs destinés à occuper le jeune Roi dont le caractère autoritaire, les appétits de gou-

vernement se manifestaient déjà, en cherchant ainsi à le tenir loin des affaires pour le plus grand profit du ministre. La Cour le secondait dans ces vues. Nouvelle, ardente, libre, elle se sentait emportée par un besoin de réaction contre les soucis de la guerre extérieure enfin terminée, contre les troubles tout récents de la guerre civile et même contre la vie dépourvue d'apparat que le misanthrope Louis XIII avait imposée à son entourage.

L'année précédente, le mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse (juin 1660), l'un et l'autre dans leur vingt-deuxième année, avait été le prétexte d'une longue série de fêtes pompeuses et presque quotidiennes. La mort de Mazarin (9 mars 1661) les interrompit à peine ; les noces de Monsieur, frère du Roi, et de la princesse Henriette d'Angleterre fournirent l'occasion de les reprendre aussitôt et elles redoublèrent à Fontainebleau où, dès les premiers jours du printemps de 1661, la Cour avait été entraînée par Louis, qui garda toujours rancune à Paris trop facilement séditieux et qui était très épris de la campagne et des exercices qu'elle comporte. Madame l'y rejoignit le 19 avril et, par grand imprévu, devint la véritable reine de cette Ile des Plaisirs.

L'admirable décor, le château immense et divers encadrait alors la cour du Cheval Blanc de

ses deux ailes Renaissance, alors non dépareillées par les transformations que Louis XV devait faire subir à celle de gauche. La forêt s'allumait de la multitude des clartés vertes de son bourgeonnement sous le ciel frais d'avril, plus sauvage qu'aujourd'hui, et plus touffue, car les plantations de pins n'y interrompaient pas encore les épaisses futaies de chênes, de hêtres et de bouleaux. Les souvenirs qui mêlaient leur charme à l'enchantement du site, étaient plus galants que tragiques : ils évoquaient les amours de Henri II et de Diane de Poitiers et, surtout, celles du Béarnais et de la belle Gabrielle. La jeune Cour, gracieusement débridée, bande de princes presque adolescents, dont l'un d'eux détenait, pourtant, l'autorité souveraine, venait là folâtrer, vivre son printemps dans le printemps de la nature. Plus tard, asservie aux règles de l'étiquette et du culte royal, elle semblera une prodigieuse pièce d'horlogerie à figurines innombrables, où chacune accomplit à heure fixe des gestes minutieusement déterminés autour d'une idole indiscutée ; mais en 1661 Louis et Marie-Thérèse ont vingt-trois ans, leur frère, Philippe d'Orléans, vingt, Henriette d'Angleterre dix-sept et, autour d'eux, tout le monde a aussi vingt ans. Auprès du Roi, soleil encore indécis parmi les mollesses de l'aurore, s'agitent ses com-

pagnons d'enfance qui le traitent comme un des leurs, sans pressentir pleinement le futur maître à la main redoutable. Il y a les favoris de son frère, troupe d'étourdis ayant pour luxe l'impertinence; les filles d'honneur des princesses, très familières avec lui et, pour rendre plus piquante l'échappée aux bois de ce pensionnat doré, de ce collège mixte de la noblesse en fleur, pour lui mieux faire apprécier les libertés du plein air, la Reine-Mère, Anne d'Autriche, préside, faisant parfois montre de sévérité, régente autorisée qu'on n'écoute guère; mais dont les remontrances ajoutent aux plaisirs l'attrait du fruit défendu...

Selon la règle de toute société, cette brillante volière est partagée en petites coteries, remuée par mille intrigues, sans cesse bruissante d'infinis bavardages. Les Maisons du Roi, des deux Reines, de Madame et de Monsieur y forment des groupes très distincts. Anne d'Autriche a pris aussitôt sous son aile sa nièce Marie-Thérèse, devenue sa belle-fille et avec qui elle a l'agrément de parler de choses d'Espagne en espagnol. Autour d'elles se réunissent les personnes de raison, survivantes du précédent règne, qui représentent la modération et la sagesse. Autour du Roi ce sont les ambitieux, la force active, hommes de valeur attendant les grandes occasions ou courtisans-nés, sûrs de parvenir à tout par leur souplesse.

La Cour de Madame Henriette n'est rien moins que grave ; on y vit dans un perpétuel tumulte de sentiments et de désirs. Enfin, celle de Monsieur, pour ne point déroger à la tradition, rassemble maints esprits brouillons qui, dans le prince du sang, escomptent les chances de l'héritier présomptif, du rival dangereux que le Roi ne tient en bride qu'à force de faveurs, tant à son bénéfice personnel qu'à celui de ses complaisants.

Louis XIV, par son entrée résolue aux affaires, sa confiance en soi, ses dons extérieurs et son art de la représentation, deviendra bien vite le point de mire de tous les regards. Jeune homme de belle santé, de haute taille, ou plutôt paraissant telle par l'harmonie des proportions et la solennité du port, il unit la noblesse qui impose à la grâce qui séduit. Ces Français du dix-septième siècle, tous ces artistes mondains si sensibles au prestige physique, vont adorer la beauté majestueuse de ces traits dont l'allongement donne à la physionomie une expression de gravité que le Roi ménage; car il rit peu et toujours avec modération, prévenant ainsi toute familiarité, sauf celle des dames auprès de qui il est aisément « aimable et enjoué » (Mme DE MOTTEVILLE). Ses yeux rapprochés, aux sourcils réguliers, concentrent le regard tranquillement hardi que rien ne détournera. Sa mère lui a légué la distinction du

teint avec la lèvre hautaine, dernier vestige, peut-être, du prognathisme des ducs de Bourgogne que leurs descendants d'Autriche et d'Espagne restituent par lui à la France. Il a les cheveux châtains et c'est tout d'abord sans artifices qu'il adopte, avant le règne de la perruque, la mode des longues chevelures, renouvelée des Mérovingiens et agrémentée de boucles par son père Louis XIII. Sous sa toison légère, il a un air d'Apollon, ou mieux encore d'Hippolyte tel que le dépeindra Racine :

> . . . . . fier et même un peu farouche,
> Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi.

Un peu farouche, oui ; car le futur despote subit tout d'abord les embarras de la timidité que connaissent les orgueilleux avant d'être pleinement eux-mêmes. Une adolescence saine, les exercices du corps, la danse qu'il aime, ont assuré l'élégance virile de sa démarche et le « son noble et touchant » de sa voix correspond à la justesse de son oreille.

Ces visibles avantages se complétaient par une habitude de grande courtoisie envers les hommes, de galanterie envers les femmes et même d'un certain chevaleresque hérité de l'Espagne et ramené à la jolie mesure française. Enfin, il savait écouter ; il avait ce don de l'attention, la plus douce

des flatteries, la plus nécessaire à qui veut tenir salon. C'est peut-être ce que Louis XIV fut au suprême degré, ou ce qu'il demeure dans l'esprit de ses admirateurs, l'homme de goût et de société, le maître de maison par excellence. Au moins, est-ce en cela qu'il est resté populaire ; est-ce cela dont on recherche à Versailles le parfait souvenir.

Néanmoins, dès la mort de Mazarin, dès qu'il régna par lui-même, il ne se contenta point d'être cavalier et danseur hors ligne, joueur de guitare exquis : il travailla, et très régulièrement, sept à huit heures par jour avec ses ministres. Au dire de Saint-Simon, sa vie fut réglée à ce point qu'on pouvait savoir par toute l'Europe, à chaque minute, ce que faisait le Roi de France. Cela ne l'empêchait pas de se livrer intrépidement aux plaisirs ; mais, en homme d'action et de méthode, il trouvait le temps de tout faire sans que ce fût au détriment de rien. Cette aptitude au travail était naturelle ; car Mazarin ne l'y avait guère poussé. Il l'avait laissé fort ignorant, au moins de ce qui s'apprend dans les livres. Fataliste, croyant à la chance, cette forme mondaine de la prédestination, confiant dans la vigueur de caractère, patente dès l'adolescence chez le jeune souverain et dans cet esprit d'information qui, au Conseil, le poussait à poser cent questions, le cardinal lui fit donner ou lui laissa prendre une édu-

cation toute pratique, plus corporelle qu'intellectuelle, celle qui développe, surtout, avec l'être physique, l'énergie morale, la confiance en soi. C'était, en un mot, l'éducation anglaise tant vantée aujourd'hui; mais dont le bienfait se doubla chez le Roi, d'une noble prédilection pour toutes les choses de l'intelligence.

Après lui, ce n'était pas la nouvelle Reine qui attirait le plus l'attention. Bonne et pieuse, assez petite et rondelette, belle de visage sans être complètement agréable, parlant mal notre langue, par conséquent peu brillante, Marie-Thérèse se concentrait toute dans un jaloux amour pour son époux, ce prince donné par Dieu à la France et à elle-même.

Tout autre apparaissait Madame Henriette, sœur et belle-sœur de deux grands monarques, petite-fille d'Henri IV, première dame du royaume et méritant vraiment de l'être par les grâces de sa personne et de son esprit. Elle avait vécu autrefois en France, avec sa mère qui fuyait l'Angleterre en révolution. Quand on décapita son père, le roi Charles Ier, elle avait cinq ans. Toutes deux abandonnées au Louvre pendant la Fronde, y connurent le dénûment, le manque de feu et presque de pain. Henriette y subit même plus dure épreuve : le mépris du jeune Louis XIV qui, lors d'un bal intime donné par Anne d'Autriche,

en vue de distraire la petite exilée, refusa de danser avec elle, sous prétexte qu'il n'aimait pas les petites filles. En vérité, il craignait qu'on ne la lui imposât pour femme. Le beau garçon turbulent la trouvait trop maigre, fragile, poupée précieuse qu'on risque de briser au moindre mouvement. Plus tard, déjà marié, il demandait à Monsieur, impatient de l'être aussi, ce qui le pressait tant d'épouser « les petits os du cimetière des Saints-Innocents ».

Mais, en ce radieux printemps, témoin de l'avènement d'Henriette à la vie de faste et de gloire, Louis pouvait juger des effets d'une transformation assez fréquente et toujours saisissante, le passage imprévu d'une enfance ingrate à une jeunesse pleine de séductions. La fillette maigrichonne était, en effet, devenue la plus charmante des princesses. Ses grands yeux noirs attiraient les cœurs par la caresse et les conservaient par la coquetterie. Un esprit vif, enjoué, le désir et la certitude de plaire, l'affabilité généreuse, « la bonté toute obligeante dont, selon Molière, elle tempérait la fierté des grands titres qu'elle portait », la compréhension compatissante de ceux qui, au début de la vie, en ont connu les duretés, le don de distinguer les hommes et le goût des arts lui valurent, aussitôt, tous les hommages et l'on ne sait qui fut le plus surpris, ou du Roi qui retrou-

vait une femme délicieusement femme, dans cette belle-sœur, apparentée à lui par pure raison politique, ou de Madame qui triomphait doucement, à voir le malgracieux danseur d'autrefois capté par son charme et sa malice.

Quant à Monsieur, on ne lui demandait pas son avis. Au surplus, il paraissait content de l'importance que sa femme lui donnait, quitte parfois à jalouser la beauté qu'elle avait. Il était on ne peut plus vain de la sienne. Très efféminé, très page italien, il passait son temps à se parer, à recueillir les suffrages de ses favoris, souvent indignes, et il n'entendait point perdre l'admiration d'aucun d'entre eux. « Quinze jours après son arrivée à Fontainebleau, Madame », nous raconte le plus attentif témoin de sa vie, Mme de La Fayette, « disposait de toutes les parties de divertissement. Elles se faisaient toutes pour elle et il paraissait que le Roi n'y avait de plaisir que celui qu'elle en recevait. » Des regrets, peut-être, l'agitaient auprès d'une personne mieux faite pour régner que la bonne et un peu bourgeoise Marie-Thérèse.

Cette grande dame de dix-sept ans reçut les hommages du prince en déesse, c'est-à-dire sans aucune mesure. Chaque jour c'étaient des promenades, des collations, la chasse, des divertissements sur l'eau, des cavalcades : le soir des représentations de la Comédie-Française, des concerts

et, surtout, des ballets où elle et le Roi figuraient les personnages principaux, autour desquels évoluait le chœur des adorateurs et des thuriféraires. « Après le souper, on montait dans des calèches légères et, sur la pointe des herbes, au bruit des violons, on s'allait promener une partie de la nuit autour du canal. Ces promenades dans les bois duraient jusqu'à deux ou trois heures après minuit et avaient un air plus que galant. » (La Fayette et Motteville).

Louis et Henriette, avides d'oublier dans le luxe et les amusements le souvenir des amertumes de leur enfance, les cultivaient avec le bel égoïsme de la jeunesse en se sentant, par elle, vraiment des dieux dans leur Olympe de verdure. Sans prudence, ils eurent vite fait de glisser aux libertés dangereuses de l'attrait réciproque et leur trop parfaite entente fut bientôt le sujet de toutes les conversations. « Il parut aux yeux de tous qu'ils avaient l'un pour l'autre cet agrément qui précède d'ordinaire les grandes passions. » (La Fayette.) Sur un tableau du Musée de Darmstadt, attribué à Mignard, le plus caressant des pinceaux a immortalisé cet épisode de la jeunesse de Louis XIV. Il représente, d'ailleurs, une scène du *Ballet des Saisons* tel qu'il fut dansé par ces illustres acteurs. A l'abri d'épais ombrages où voltigent les Amours, le Roi, en berger d'Arcadie, en Apollon du dix-sep-

tième siècle, assis sur un rocher tapissé de mousse, disserte avec Madame, vêtue en Diane, réginale et mutine, à son ordinaire. La troupe de ses nymphes, aux draperies élégantes et le sein dévoilé, entoure la princesse. On est au cœur de l'été. La nature est pleine d'invitations et le Roi, allongeant nonchalamment ses belles formes que découvre à demi la courte tunique grecque, pâme presque dans cette atmosphère de volupté. Un peu à l'écart, une fille d'honneur pose son doigt sur ses lèvres, y scelle un doux secret : on la nomme Louise de La Vallière...

Tous les yeux ne voyaient point avec une égale complaisance le déroulement de ce roman sylvestre et royal. Anne d'Autriche s'en trouvait fort affectée, plus encore que Marie-Thérèse, certes bien délaissée, mais absorbée par la joie prochaine de donner un héritier à l'époux bien-aimé. Son état l'empêchait de le suivre partout ; elle n'assistait point au constant ravissement où le plongeait une autre présence et elle gardait l'espoir qu'après sa délivrance elle reprendrait, et peut-être doublerait, son ascendant sur lui.

La Reine-Mère tenta de ramener la Cour à Paris, sous prétexte d'y passer pieusement le temps du jubilé. Elle se heurta à la volonté déjà fixe et impérieuse de son fils. Elle fit des remontrances

à Madame, non sans l'intime froissement de les sentir inutiles au moment même qu'elle les formulait. Avec plus de féminine adresse, elle insinua que tant de fêtes, de promenades si avant dans la nuit risquaient de troubler la santé et la beauté de sa belle-fille. Vains efforts: Henriette, riche en ressources nerveuses, s'apercevait bien que le bonheur ne l'enlaidissait pas. Enfin, comptant qu'elle s'assagirait hors la dissipation de la Cour, la mère impuissante l'emmena quelques jours à Dampierre, chez la duchesse de Chevreuse. Au départ, comme au retour, le Roi escorta la chère belle sœur jusqu'à quatorze lieues de Fontainebleau.

Anne d'Autriche souffrit profondément dans son sentiment des convenances, sa dignité familiale et son amour maternel un peu exclusif et « jaloux de l'amitié que ses enfants pouvaient témoigner à d'autres ». (Motteville.) Elle gronda plus sévèrement, appela en vain Monsieur à la rescousse. Cette poupée habillée en garçon n'avait nullement la vocation de mari sérieux. Peut-être même, Philippe d'Orléans n'était-il point fâché que l'inconséquence de son aîné et de sa femme lui permît, à lui, bien des licences. Déjà, par son inconscient besoin de conquête, Henriette lui avait pris les affections du comte de Guiche, jeune seigneur aussi brave que spirituel, aussi hautain

qu'extravagant. Occupée ailleurs, elle cesserait de lui enlever ses amis.

Alors, on invoqua plus puissant secours. Henriette de France, Reine-Mère d'Angleterre, fut appelée.

Cette fois, les deux enfants légers et abusifs s'inquiétèrent et, surtout, s'irritèrent de tout ce bruit mené autour d'eux. Ils résolurent de le faire « cesser par quelque moyen que ce pût être », sans renoncer à leur inclination. Au contraire, une pointe de mystère ne ferait qu'en épicer l'agrément. Le stratagème classique se présenta à leur esprit, mais dépouillé, crurent-ils, de son danger tout aussi classique : le Roi devait feindre un amour pour quelque personne de la Cour. Ils songèrent à deux filles d'honneur de la Reine, Mlles de Pons et de Chimerault, dont la fringance pouvait justifier ces attentions et, enfin, à Mlle de La Vallière, qui offrait l'avantage d'appartenir à Madame Henriette, et d'introduire le conquérant dans la place.

Ce badinage, assurément agréable pour Louis, ne fut pas du goût de tout le monde. La famille de Mlle de Pons sut mettre à l'abri la tendre proie au-dessus de laquelle tournoyait l'aigle royal; on la fit revenir à Paris. Mlle de Chimerault sut riposter en personne qui n'a pas froid aux yeux. Cette petite guerre, familière aux

coquettes, n'avait rien d'inédit pour un prince aux faveurs de qui tendaient les manœuvres de toutes les ambitieuses. Il fut beaucoup plus frappé par le trouble où ses premières attaques jetèrent aussitôt Mlle de La Vallière.

Ce n'était pas une beauté triomphante que celle-là, ni une intrigante avide de métamorphoser les hommages du souverain en avantages plus solides. Agée de dix-sept ans à peine, il n'y avait pas deux mois qu'elle était à la Cour, ni un an qu'elle habitait Paris; mais, à défaut de hardiesse, elle offrait précisément, parmi la malice trop éveillée des Parisiennes et auprès de sa maîtresse, princesse sûre de son pouvoir, l'air frais et naïf de la province, et d'une jolie province, la Touraine, d'où elle arrivait. « La petite violette des bois », « la Rosée », la surnommera plus tard Mme de Sévigné. Le Lys dans la vallée, eût pu dire d'elle aussi Honoré de Balzac.

Elle était grande, fine de taille comme le sont souvent les boiteuses, car elle boitait légèrement, sans qu'on sût au juste si c'était chez elle une fare ou une grâce de plus que ce léger balancement de la personne qui faisait onduler en une cascade de plis les longues jupes à la mode. Cela ne l'empêchait pas de danser fort bien, selon la Grande Mademoiselle, vrai garçon manqué et par là peu indulgente aux femmes, voire même aux

hommes. Elle avait la maigreur de la prime jeunesse, sans sa fragilité; car elle sut accomplir les longues et rudes courses à cheval qui plaisaient au sportif Louis XIV et où elle était de fort bonne grâce. Entre les frisures de ses cheveux d'un blond argenté, elle montrait un tendre visage, éclairé d'un regard dont le bleu paraissait d'une douceur mystérieuse pour le monde de la Cour, parce qu'elle la puisait dans la bonté et la simplicité du cœur, qualités peu communes « en ce pays-là ». De la même source provenait le charme persuasif de sa voix qu'une fois entendue on n'oubliait plus. Un seul défaut grave: de vilaines dents et des marques de petite vérole, dirent quelques-uns de ses détracteurs; d'ailleurs ils ne s'en rapportent qu'à *l'Histoire amoureuse des Gaules*, récit souvent scandaleux et plus souvent encore calomnieux, ainsi qu'aux propos de la Princesse Palatine qui ne vit La Vallière que bien plus tard. Quoi qu'il en soit, elle n'en a pas moins inspiré à un contemporain, Choisy, ces lignes que tous ses biographes se sont plu à reproduire: « Elle n'était pas de ces beautés toutes parfaites qu'on admire souvent sans les aimer. Elle était fort aimable et ce vers de La Fontaine :

Et la grâce, plus belle encor que la beauté

semble avoir été fait pour elle. »

Telle qu'elle était, avec son teint blanc, ses cheveux blonds, sa douceur, son amour des belles choses, elle incarnait assez bien ce que les astrologues nomment le type de la vénusienne. Aussi bien, par un signe gracieux du Destin, l'hôtel de la Crouzille, demeure de ses parents et de ses aïeux, sis à Tours, où elle naquit, s'adornait, en sa sobre et élégante architecture Renaissance, d'une coquille marine, attribut de Vénus. Les astrologues étaient très en honneur en ce temps-là. On en cacha un, le nommé Morin, dans la chambre où Anne d'Autriche mit Louis XIV au monde, afin qu'il pût tirer en toute certitude l'horoscope du nouveau-né.

Depuis deux mois, la jeune provinciale, romanesque ainsi que tous les tendres, parce qu'ils sont des imaginatifs et qui avait lu beaucoup de romans, en vivait un et le plus éblouissant de tous. Parmi les fêtes de la première Cour d'Europe, des seigneurs de haute mine et de fière noblesse cherchaient à se faire distinguer d'elle : Brienne, le comte de Guiche, avant qu'il ne s'éprît follement et irrémédiablement de Madame, et, un peu plus tard, le surintendant des finances, Foucquet, qui, mal renseigné, en homme pressé et plein d'obtuse confiance dans la puissance absolue de l'argent, tenta d'acheter ce cœur, le moins à vendre qui fut jamais... Que devint-elle quand

elle vit le premier et le plus brillant d'entre eux, ce jeune monarque à la majesté souriante, la combler de soins d'abord discrets, puis de plus en plus précis et enfin d'hommages passionnés? Elle ne réfléchit pas. Elle suivit l'élan de son âme qui la portait vers le beau et l'aimable. Elle ne pensa pas un instant qu'on se jouait de son innocence, avec une inconsciente cruauté; qu'on lui faisait tenir un rôle que la candeur seule sauve du ridicule et rend touchant, celui que, deux cents ans plus tard, Alfred de Musset attribuera à son Fortunio dans *le Chandelier*. Et voilà qu'aussitôt elle flambe doucement d'admiration, de reconnaissance et d'amour, sous les regards du prince... La plus maligne n'aurait pas trouvé cela, ce moyen de se faire aimer qui pouvait tout aussi bien manquer. Mais Louis est encore neuf dans les affaires de cœur; il y conserve même une certaine timidité que ses compagnons d'enfance, plus délurés, prennent pour de la lourdeur d'esprit. Il n'est que plus délicieusement flatté, il est ébloui lui-même de l'adoration qu'il suscite, dès qu'il paraît. Le reflet de son propre rayonnement aveugle le dieu. Il s'immobilise devant cette âme qui ne se défend pas parce qu'elle est pure, qui ne se marchande pas parce qu'elle est sincère et qui reçoit l'amour du Roi comme les fleurs des champs reçoivent la lumière du soleil.

L'aventure se déroule rapide, intense. On dit qu'il lui fit sa déclaration un soir où l'on dansa le Ballet de *l'Impatience*, dans lequel on chantait ces vers :

Courons où tendent nos désirs ;
Il n'est pas toujours temps de goûter les plaisirs ;
On ne peut en avoir trop tôt la jouissance :
Il faut presser pour estre heureux,
Et l'amour est sans traits et l'amour est sans feux
Quand il est sans impatience.

Louis, pourtant, y met de la délicatesse, lui qui vient de compromettre Madame avec une véritable étourderie de page, peut-être parce qu'il n'y voyait pas de mal, peut-être parce que la coquetterie de la princesse irritait surtout en lui cet appétit de conquête, ce désir de l'homme jeune qui effleure tout sans se fixer longuement. Bien différente la tendresse que lui inspire Louise. Dans la grande volière royale, Madame est pour lui l'oiseau de Paradis ; mais voici la colombe. Aussi, ce ne sont plus là jeux d'imagination, commerce piquant entre deux personnes qui se plaisent à l'extrême et se le témoignent en public. Le véritable amour se cache, surtout à ses débuts. Si on le représentait par les allégories chères à ce temps, il faudrait le faire escorter de la Pudeur, jetant sur lui ses voiles et du Mystère, cachant de sa main la flamme du flambeau. « Ils gardaient beaucoup de

mesure, conte Mme de La Fayette; il ne la voyait pas chez Madame et dans la promenade du jour; mais à la promenade du soir, il sortait de la calèche de Madame et s'allait mettre près de celle de La Vallière dont la portière était abattue; et comme c'était dans l'obscurité de la nuit, il lui parlait avec beaucoup de commodité. »

Ils parlaient... Que se disaient-ils dans l'ombre tutélaire et le vaste souffle embaumé de la forêt? Que se disent-ils, hors ces menues choses inspirées par le moment, le lieu, les circonstances et que disent tous les amants sous les étoiles des nuits d'été ? Il la questionne, sans doute, et, quand elle sort de l'état de torpeur heureuse où la présence aimée la plonge, elle raconte sa vie, sa courte vie qui, désormais, n'aura véritablement commencé pour elle que du jour où il l'a regardée. Lui ne raconte pas la sienne. Il est convenu que l'homme a le bénéfice du silence par discrétion. Mais, pour la femme, est-ce assez se donner que laisser prendre le présent?... Elle s'efforce de mettre l'être cher en possession du passé et d'engager pour lui l'avenir.

Si le prince ne raconte pas sa vie, il y pense; une suite d'amourettes et de passionnettes orne déjà son souvenir : feux de paille, grandes flammes vite éteintes, ce furent d'abord celles d'un jouvenceau. Il a fleureté avec une fille d'honneur

d'Anne d'Autriche, Mlle de La Motte-Argencourt; tracasseries d'écoliers turbulents et farceurs : on se pinçait jusqu'au bleu; on se faisait de méchantes niches ; on s'envoyait cinq souris dans une boîte ; on se fourrait tout à coup sous le nez une grenouille vivante. L'un ou l'autre manquait d'en tomber en faiblesse. Bref, on s'amusait... Plus sérieusement et même dangereusement, il s'est épris des deux Mancini, les nièces de Mazarin, Olympe, sa camarade de jeux et de lectures, mariée depuis au comte de Soissons; puis Marie qu'il voulut épouser ; toutes deux pétries d'ambition et de jalousie, méridionales violentes, femmes faites à dix-sept ans, d'une séduction prenante de cabaretières siciliennes, impérieuses comme la reine Christine de Suède dont elles copiaient allures et costumes. On l'en sépara. Marie fut unie au connétable Colonna. L'adolescent les pleura, les oublia pour, bientôt, s'exalter à l'idée d'un mariage avec Marguerite de Savoie, quitte, lorsque les raisons politiques l'exigeront, à reporter ces aspirations conjugales sur sa cousine germaine, l'infante Marie-Thérèse qu'il fit Reine de France avec la plus vive satisfaction. Presque tout de suite, entraîné dans cette capricante aventure avec Madame, si son cœur n'a pas été entièrement pris, il en est encore tout vibrant et se trouve on ne peut mieux au point pour vivre une passion.

Lui aussi, il a lu les romans de l'époque, interminable dévidage de quintessence sentimentale. Grâce à la littérature de La Calprenède et de Mlle de Scudéry, ce jeune homme positif s'est en quelque sorte composé, sinon une âme, au moins une imagination de paladin et s'est follement complu à faire de Fontainebleau une sorte de Cour d'Amour, de Royaume de la Chevalerie, de Gaule Amoureuse. Enfin, il apprécie vivement la compagnie des femmes, non seulement pour le plaisir de leur conversation et de leur grâce ; mais parce qu'en homme de goût il pressent avoir besoin des leçons de ces suprêmes éducatrices. C'est par leur science délicate du monde, leur tact, leur finesse qu'il va achever de se policer, de devenir, selon son désir, « le plus honnête homme de son temps ». Bien plus, à l'avenir, elles formeront à leur insu sa garde intime. Un escadron de dames parées, spirituelles, railleuses, une troupe d'amazones « avec mille plumes sur la tête », entourera sans cesse le monarque, le séparera du flot des courtisans et des familiarités quémandeuses que risquerait de favoriser une trop constante fréquentation. Il inaugurera cette mode sans ridicule, le despote ingénieux qui eut le secret de magnifier toutes choses par son olympienne confiance en soi, par l'orgueil de la suprématie royale, jusqu'à transformer le ballet de cour en une sorte de

cérémonie religieuse consacrée à l'adoration de sa personne.

Mais, pour l'instant, il est moins un dieu qu'un homme ; même il l'est plus qu'il ne le fut ou ne le sera à nul autre moment de sa vie : l'heure grave a sonné du grand drame de cœur dont l'être humain sort transformé dans le sens de sa véritable nature, dans l'épanouissement soit de ses vertus, soit de ses vices. Il aime pour la première fois. Il contemple dans le miroir d'un amour absolu l'image sublime qu'une femme se fait de lui, image à laquelle, emporté par l'élan généreux de la jeunesse vers le beau et le grand, il aspire réellement à ressembler.

Quant à celle qui lui est l'occasion de ces émois, quant à Louise de La Vallière, s'il sait, comme toutes les personnes de la Cour, sa naissance et l'état de sa fortune, il ignore les détails de son bref passé. Alors, elle les lui conte, durant ces inoubliables promenades nocturnes sous les ombrages de Fontainebleau, et il écoute, trop sensible encore, pour ne pas s'attendrir à cette simple histoire.

II

LA JEUNESSE DE LOUISE DE LA VALLIÈRE (1644-1661).

Françoise-Louise de La Vallière naquit à Tours, le 6 août 1644, seconde enfant du chevalier Laurent de La Baume Le Blanc, capitaine-lieutenant de la mestre de camp de la cavalerie légère et de dame Françoise Le Provost de la Coutelaye. L'aîné était un garçon, Jean-François. Le joli nom de La Vallière, que le chevalier joignait à son nom de famille, provenait d'une petite seigneurie des environs d'Amboise, située sur une colline, entre le vallon — la vallière au féminin — et la vallée de la Brenne. Les ancêtres paternels de Louise étaient originaires du Bourbonnais ; mais elle est bien une vraie fleur du « Jardin de la France », la Touraine.

Le milieu, la vie de famille, une fortune plus

que modeste, les souvenirs des grands faits historiques auxquels ses aïeux furent mêlés, tout devait faire de Louise un être de sentiment et d'honneur. Un Le Blanc servit sous les ordres de Jeanne d'Arc ; un autre se signala à Marignan, à Pavie et mourut sur le champ de bataille ; trois oncles de Louise perdirent la vie au service de la France et son père l'engendra entre deux glorieuses campagnes : il se distingua à Rocroy, en 1643, un an avant la naissance de sa fille. Elle passa son enfance et son adolescence à Tours, puis au château d'Amboise; car Laurent de la Baume Le Blanc, renonçant en son âge mûr à la vie militaire, avait obtenu la lieutenance du gouvernement de cette ville. L'hôtel de la Crouzille où elle vint au monde, l'hôtel à la coquille de Vénus, était situé dans le voisinage immédiat du couvent des Carmélites, dont la croix devait être le second emblème prophétique de cette vie commençante. Il y eut dans l'histoire de Mlle de La Vallière plusieurs de ces coïncidences impressionnantes que notre ignorance des causes nomme des hasards. Pendant le printemps et l'été, la famille s'établissait au manoir de La Vallière, situé sur la paroisse de Reugny, à cinq ou six lieues d'Amboise. C'était un charmant mélange des vestiges d'un château féodal et d'un pavillon Renaissance. Le paysage environnant n'était composé que

d'humbles éléments : collines légères, vertes prairies, petite rivière dont l'eau animait un moulin, lointains villages, clochers d'église; mais la douceur du ciel, l'élégance de lignes des horizons, la moiteur du sol, la molle atmosphère, l'imprégnaient du charme émouvant de la Touraine, d'autant plus prenant qu'il est dans tout et ne semble fait de rien. Les jours de la petite fille s'écoulaient dans de vastes chambres, meublées très simplement quoique avec goût, ornées de tapisseries à sujets allégoriques, de quelques tableaux et d'une assez nombreuse bibliothèque. Le soir, les parents jouaient au tric-trac. Louise et son frère Jean-François se livraient, dès le matin, aux plaisirs rustiques, si féconds en bons souvenirs pour les âmes sensibles : longs vagabondages autour de la demeure, promenades à âne, visites à la basse-cour, aux chevaux et aux bestiaux du domaine. Cette existence provinciale fut très favorable à la santé de l'enfant; car, devenue femme, elle cacha sous une apparence frêle une grande résistance à la fatigue et aux souffrances. Cela dura jusqu'à la mort de Laurent de La Vallière, en 1651. Le garçon et la fillette conservèrent la belle insouciance de leur âge; mais c'est à partir de ce deuil que, sans qu'ils en pussent rien savoir, les fatalités de la vie commencèrent à peser sur eux.

Leur mère, épouse en premières noces d'un con-

seiller au Parlement, avait apporté au brave chevalier, mieux pourvu de dettes que de biens, une assez jolie dot produisant à peu près quinze mille livres de rentes de nos jours et un mobilier de quelque importance. Femme de tête plus que de cœur, songeant par goût et par raison à risquer une troisième aventure conjugale, elle décida de séparer ses intérêts de ceux de ses enfants : par devant notaire, elle reprit ses apports dotaux et leur laissa les dettes. Néanmoins, en se remariant, elle pensait leur procurer un éducateur, un protecteur, spécialement à son fils. Le jeune garçon en avait grand besoin. On avait espéré lui conserver la lieutenance du gouvernement d'Amboise et il fut pourvu, à cet effet, d'un représentant dans ces fonctions. Mais, en 1654, le frère de Louis XIII, Gaston d'Orléans, de qui dépendait leur attribution, reprit brusquement la place aux La Vallière et la distribua à l'un de ses officiers. Ce petit fait, si important pour le ménage, précipita la décision de Françoise Le Provost et, en 1655, elle épousa le premier maître d'hôtel du duc d'Orléans, Jacques de Courtarvel, marquis de Saint-Rémi, veuf lui-même et père d'une petite fille, Catherine, âgée, comme Louise, de dix ans.

Les deux familles, reconstituées en une seule, rejoignirent à Blois la maison de Monsieur qui

s'y était établi après la Fronde, et louèrent une habitation dans cette pittoresque ville aux maisons en escalier, enroulée autour d'un des plus aimables châteaux de France.

La cour de Blois représentait un des derniers résidus du pouvoir féodal, si dangereusement incarné dans la personne des princes du sang, frères du Roi. Comme toutes les grandes choses en décadence, elle troquait le caractère du redoutable contre celui du ridicule : le burg seigneurial, dont l'ombre menaçante tourmentait le sommeil des Rois de France, se transformait en ville de province d'où ne partait plus que le feu d'artifices inoffensif des critiques et des médisances. Gaston, qui avait tant tracassé son aîné, s'était fait ermite à Blois et, devenu dévot, trouvait son compte dans cet exil plus volontaire que réel. Sa seconde femme, Marguerite de Lorraine, égoïste, sèche, tâtillonne, négligeait ses trois charmantes filles, passait son temps en prières, coupées de repas copieux, et supportait mal le caractère tout particulier de sa belle-fille, l'aînée de Gaston, la duchesse de Montpensier, la future Grande Mademoiselle. Les visites que faisait à son père cette personne tumultueuse, entraînaient en général les complications propres à ces femmes d'exception dont la nature, les allures, procèdent en grande partie du tempérament

masculin et déroutent toutes les habitudes et les prévisions. Cette amazone pleine d'orgueil, d'ambition généreuse, consciente de sa valeur, de son intelligence, de ses qualités d'honnêteté virile; mais inconsciente de ses fugues d'imagination et de cœur, de ses chimères toutes féminines, ce don Quichotte en jupon apportait à Blois, parmi le petit groupe de ses sœurs et des jeunes filles de leur entourage, l'effervescence d'une existence romanesque et d'un goût extrême pour la comédie de salon, dérivatif passager d'une activité sans emploi. Tout en ne souhaitant épouser rien moins qu'un roi, elle avait trouvé moyen de refuser la main de Charles II d'Angleterre, des rois de Danemarck, de Pologne, de Portugal et du duc de Mantoue. S'étant jetée dans le parti de la Fronde, elle comptait que le traité de paix se scellerait par son mariage avec son cousin Louis XIV, pour lors dans sa quatorzième année, plus jeune qu'elle de douze ans, et sur les troupes de qui elle avait jugé bon, afin de hâter les choses, de faire tirer le canon de la Bastille. Anne d'Autriche, pressentie officieusement, répondit de même « que le Roi n'était pas fait pour le nez de Mademoiselle, si long qu'il fût ». Cette déconvenue n'empêcha nullement les jeunes sœurs de la princesse de reprendre pour leur compte de si belles espérances et l'on appelait prématurément l'une d'elles,

Marguerite, « la petite Reine ». Personne ne remettait au point les excès d'imagination de ces enfants. On se contentait de les laisser « rôder dans leurs chambres », la journée entière, avec « cinq ou six filles de toutes sortes de genres ». Parmi elles, ces trois demoiselles, de natures bien différentes, Anne-Constance de Montalais, Catherine de Saint-Rémi, Louise de La Vallière.

Louise, ainsi que sa demi-sœur, était entrée tout naturellement dans la maison des petites princesses d'Orléans. Ses quatorze ans la faisaient fine et jolie, disposée à la rêverie qu'entretenaient, de façon inquiétante, les interminables bavardages de cette jeunesse, uniquement occupée d'elle-même. Entre l'adolescente et le fils de l'intendant de la maison de Gaston, Jacques de Bragelongne, s'ébaucha une très bénigne amourette, d'ailleurs vite interrompue par les parents, et où Louise n'avait manqué en rien à ses devoirs de petite personne bien élevée; car, quelque temps après, Monsieur lui-même eut l'occasion d'affirmer publiquement la sagesse, la discrétion de tenue de Mlle de La Vallière. Cette louange d'un grand seigneur mit au cœur de la jeune fille, d'après son propre aveu, ces sentiments de « complaisance en elle-même » qu'elle considéra par la suite comme la principale cause de ses faiblesses. Hélas! ce sont les délicats qui cultivent le plus précieuse-

ment en eux la fleur de l'orgueil, non pas du rude orgueil qui étouffe tout autour de soi ; mais de cette intime fierté, lentement épanouie, qui répand dans les âmes de choix un parfum dont elles ne savent plus se passer. Elle naît des comparaisons que ces âmes établissent forcément entre leurs pures raisons d'agir, toutes sentimentales, et celles qui animent la plupart des mortels, voués au culte de l'égoïsme et de l'intérêt. Créées pour un monde supérieur, ou tout au moins pour de rares conditions d'existence, elles conçoivent peut-être une trop facile insouciance, un dédain rapide des lois et des convenances du monde réel. Si les circonstances les favorisent, elles apparaissent des exemples légendaires d'amour, de sincérité, d'abnégation. Si la vie vulgaire les asservit à ses règles, le don généreusement hardi qu'elles ont fait d'elles-mêmes n'est trop souvent qu'une faute ramenée à la banalité des accidents humains.

Tandis que la petite La Vallière soignait sa sensibilité naissante, que ses compagnes, plus positives, discutaient mariage, la Cour de France était tout occupée de l'union de Louis XIV et de l'infante Marie-Thérèse. Grande déception pour les jeunes princesses ! Une étrangère obtenait la main si désirée de cet époux unique en son genre. Les soupirs redoublèrent lorsqu'on vit de près l'objet

de tant de vœux. Il passa à Blois, mené par sa mère vers la frontière d'Espagne et sa fiancée. Déjà, Louise put admirer ce beau jeune homme d'une fatuité naïve, averti des regrets qu'il causait à ses cousines : « Je n'ai pas voulu mettre un autre habit, ni décordonner mes cheveux, disait-il. Je me suis fait tout le plus vilain que j'ai pu pour les dégoûter de moi. » Est-ce que, dès lors, elle éprouva obscurément cette sympathie si disposée à se transformer en plus vive affection? Demeura-t-il dans sa mémoire comme le type accompli du gentilhomme, de plus nimbé du prestige royal, image bientôt à demi effacée, mais qui, pourtant, abolit d'avance le pouvoir de séduction de toutes les autres? Légers secrets, frêles prémices, d'un aveu si doux quand, plus tard, les cœurs réunis sont en confiance et dans la période des premiers accomplissements. Et lui ? L'avait-il remarquée entre les juvéniles beautés de la petite cour de Touraine? Rien ne le donne à penser; pourtant il est probable que, tandis qu'il chevauchait, la nuit, à la portière d'un carrosse, durant l'été de 1661, il le lui jura et l'enivra du plaisir de ce tendre mensonge.

Bien des événements allaient survenir avant que tous deux, mis en présence, ne pussent attribuer à cette première rencontre la valeur du présage.

Monsieur tomba malade vers la fin de l'année 1659 et mourut le 2 février 1660. Louise assista alors à des scènes lamentables. Madame, retirée dans son appartement, ne s'occupa en rien des devoirs à rendre au défunt. C'est à peine s'il fut enseveli par de misérables serviteurs. Les domestiques mirent le château au pillage, volèrent jusque dans la chambre mortuaire. Les deux religieux, appelés pour veiller le corps, l'abandonnèrent parce qu'ils ne trouvèrent ni feu, ni lumière. Seul, l'aumônier de Gaston d'Orléans, l'abbé de Rancé, demeura auprès de la dépouille du prince. Des années après, ce même Rancé, l'illustre réformateur de la Trappe, deviendra le conseiller de Louise de La Vallière et son directeur, lorsqu'elle entrera dans la voie de la pénitence.

Madame quitta presque aussitôt Blois pour Paris et vint s'installer au Palais du Luxembourg. Elle amenait sa Maison, y compris son premier maître d'hôtel, M. de Saint-Remi, qui logea au Palais avec sa famille. Les princesses et leurs demoiselles d'honneur, transplantées dans la capitale, y assistèrent, le 25 août 1660, à l'entrée fastueuse de Louis XIV et de Marie-Thérèse. Cette magnificence, la prestance du Roi, la joie visible de l'infante élevée à un si haut rang parmi les souveraines de l'Europe, tout ce qui fit écrire sur ce spectacle à la future marquise de Maintenon, alors

Mme Scarron : « Je ne crois pas qu'il se puisse rien voir de si beau », fit aussi travailler puissamment les petites cervelles des jeunes filles et de leurs compagnes. Mademoiselle, goûtant l'agrément de taquiner à loisir sa belle-mère, était aussi venue se fixer au Luxembourg. Elle avait une bande de violons, parmi lesquels celui qui allait devenir le célèbre Lulli, et elle organisait au profit de ses cadettes, toujours très livrées à elles-mêmes, des bals et des parties de petits-jeux. Voilà cette jolie troupe en émoi, passant les journées à combiner parures et réjouissances, les soirées à danser, les nuits à lire des romans et le reste du temps à se dépenser en passionnettes qui prenaient parfois plus grave tournure : il fallut marier presque de force la compagne et l'amie de Louise, Marguerite d'Orléans, au duc de Toscane, afin de la guérir d'une trop forte inclination pour son séduisant cousin Charles de Lorraine que, d'autre part, la Grande Mademoiselle, impérieuse comme toujours, réservait à l'honneur de sa main ; mais qu'elle ne devait pas plus épouser que tant d'autres passagers objets de ses rêves capricieux. Les noces de Marguerite eurent lieu le 18 avril 1661, quelques jours après celles de Monsieur et d'Henriette d'Angleterre. Louise assistait à ces aventures comme à ces fêtes. Un tenace destin semblait la plonger dans l'atmosphère troublante

où la conscience vacille sous les souffles tout-puissants de l'imagination et la rapprocher rapidement de celui qui allait être pour elle toutes les fêtes et toute la vie. Suivant la coutume, ils durent se complaire, par la suite, à chercher les détours de cette fatalité qui, à travers mille circonstances, pousse l'un vers l'autre deux êtres rares pour une rare aventure. Sans doute, ils auront démêlé quelques fils de la trame mystérieuse ; mais, comme d'autres, comme tous, ils n'auront pu saisir l'ensemble du réseau à jamais impénétrable aux regards humains.

Une femme spirituelle, mondaine, intrigante, Mme de Choisy, savoureuse épistolière, correspondante des reines de Pologne et de Suède, et de la princesse de Savoie, habitait alors un des petits appartements du Luxembourg. Elle remarqua la grâce de La Vallière et peut-être, surtout, sa gentillesse de caractère, sa douceur affable, qui ne paraissaient faites que pour inspirer tendresse et désir de protection ; mais qui suscitèrent, à une personne aussi avisée que Mme de Choisy, l'idée que de telles qualités mettraient la jeune fille tout entière dans la main de qui la dirigerait à travers la vie et acquerrait ainsi des droits à sa reconnaissance. La manœuvre est bien connue et fut mille fois tentée, souvent avec succès. Or, on formait la maison de Madame Henriette.

L'habile Choisy sut faire agréer Louise comme demoiselle d'honneur. Si modeste qu'elle fût, celle-ci dut éprouver un grand élan de joie et d'espérance. De petite noblesse, pauvre, appartenant à Madame douairière autour de qui le vide allait s'élargissant, elle ne pouvait guère s'attendre qu'à retourner en Touraine, épouser quelque hobereau, ou bien à entrer au couvent, après avoir coiffé sainte Catherine. Tout au contraire, la voilà placée auprès d'une grande princesse, en passe de lui plaire, d'être un jour dotée et mariée de par sa bienveillance et, surtout, la voilà pourvue de petits moyens d'existence : une pension de cent livres, que comporte sa situation (ce qui ferait aujourd'hui cinq à six cents francs), permettra désormais une mise, sinon coquette, au moins suffisante à cette jeune fille de goût délicat, coutumière d'exquise propreté, vertu assez rare, en ce temps-là, pour être signalée. Elle jouit ainsi, sans arrière-pensée, sans le souci rongeant et parfois humiliant de vivre au milieu du luxe, en étant soi-même privée de toute ressource, du beau spectacle de la Cour, de la société noble et raffinée dont elle fait partie. A la suite de Madame, elle est admise aux Tuileries ; elle voit tous les jours les Reines, les princes et, d'abord, ce Roi charmant qui, pendant tout l'été, dans l'intimité opulente de Fontainebleau, va se montrer cons-

tamment sous l'aspect enchanteur de l'homme qui veut séduire. Et Louise fut peut-être séduite avant même qu'il l'eût regardée. Elle lui attribua tous les dons de cœur et d'esprit dont les êtres sincères croient que les dons extérieurs ne sont que l'enveloppement et le signe. Elle le jugea bon, magnanime et tendre comme ses yeux le virent beau, élégant et désinvolte. Elle l'estima supérieur à tout ce qui l'entourait et, dès lors, elle fut sienne sans réticences, au moins dans le secret de son cœur et de ses désirs. Il faut donc négliger et la légende accréditée par certains chroniqueurs, et les calomnies des méchants. Louis, pour connaître les sentiments de la jeune fille n'eut besoin, de nul subterfuge. Il n'eut point à se cacher derrière le socle d'une statue, afin de surprendre au vol les confidences de l'ingénue à ses compagnes. Pas davantage ne fut-il nécessaire qu'un courtisan s'en allât conter au Roi qu'elle était folle de lui. Avant que d'être écrits, ils étaient vrais ces vers :

...A cette heure, en ce lieu,
Un jour, je fus aimé, j'aimais, elle était belle...

Louise sut bien qu'elle commettait une faute irréparable envers Dieu, envers les Reines, envers la princesse sa maîtresse, toute frivole que sem-

blât celle-ci. Qu'y pouvait-elle ? A l'heure des emportements enivrants, le sentiment de la faute sommeille au tréfonds de l'âme. Ce n'est qu'à l'heure affreuse de la désillusion que la souffrance vient l'y chercher et double ces tortures de l'impression du châtiment. Louise savait aussi, et en concevait quelque orgueil, que nulle ambitieuse aspiration ne souillait le grand flot transparent de sa tendresse. Elle n'avait pas à rougir d'elle-même dans le domaine où l'on ne relève que de soi. L'amour dédouble la conscience. Il se constitue une morale, des lois à part et ceux qu'il atteint, en se rangeant sous ces lois nouvelles de sacrifice total à l'être aimé, sont comme frappés d'amnésie quant aux règles communes de devoir et d'honneur. Personne ne les rappela à la petite La Vallière. Personne ne lui dit, non plus, que le meilleur moyen de souffrir c'est de pratiquer le don de soi sans « imposer ses conditions ». Sa mère, qui ne pouvait manquer d'être avertie du danger, n'intervint pas. L'enfant amoureuse eut libre disposition d'elle-même. Nature flexible, elle était de celles qui ne conçoivent leur vie qu'appuyée tout entière à une autre vie. Elle remit la sienne entre les mains du Roi, comme plus tard elle devait la remettre entre les mains de Dieu. Ce n'était point le moyen de résister à ses prières ! Même le voulut-elle ? Disputes et mar-

chandages sont le fait des rouées ou des tièdes. Sûres d'aimer toujours, les plus fières se donnent avec la fierté de se donner. Louise, arrivée en mai à Fontainebleau, appartenait au roi avant la dernière semaine de juillet.

III

LES BEAUX JOURS

(Juillet 1661-décembre 1662.)

Déjà des détails pénibles altèrent l'éblouissement de cette fête secrète. Les moralistes peuvent y voir la punition immédiate du péché; d'autres, plus simplement, l'inévitable mélange de peines et de joies dont est faite toute destinée humaine. Qui sait si Marie-Thérèse, en son exclusif amour pour son époux et dans la fièvre des vœux irréalisables, n'a pas rêvé, lorsqu'elle connut cette aventure, d'échanger la pompe dérisoire du rang royal, les jouissances du faste et les vénérations des indifférents contre l'obscurité, la situation précaire et la pauvreté de la fille d'honneur comblée de l'amour spontané du souverain et par lui choisie entre toutes?

Pour l'instant, cet amour souffrait de se dissi-

muler et de ne pas avoir, dans l'immense Palais, le moindre refuge bien à soi. A Fontainebleau, Louis XIV occupait les grands appartements situés sur la cour ovale; mais ni les archéologues, ni les rêveurs épris du passé, ne peuvent dire avec certitude où se trouvaient les chambrettes des filles de Madame. C'était sous les toits, on n'en sait pas plus.

N'importe; lambris somptueux ou mansarde voisine des cheminées, ne pouvaient abriter les amants. Il fallut le secours de la complaisance et aussi, hélas ! sa vulgarité.

Le Roi avait un favori, le comte de Saint-Aignan, homme de quarante ans, père de six enfants, jouant au jouvenceau pour mieux seconder les fantaisies du jeune maître. Causeur spirituel, poète de salon et de concours régionaux, futur membre de l'Académie française, il avait connu Mlle de La Vallière toute fillette, quand il était officier de la maison d'Orléans, à Blois. Cette circonstance, qui aurait dû le faire écarter de la confidence, tout au contraire, le désigna peut-être pour la recevoir et, le comique ne perdant jamais ses droits, Saint-Aignan, alors premier gentilhomme de la chambre, prêta la sienne. (Mme de La Fayette.)

Ce nouvel attachement du prince aurait pu rétablir en partie l'harmonie dans sa propre famille.

Madame, bien qu'elle en eût conçu quelque chagrin, n'avait rien tenté pour l'entraver. Ses amours étaient surtout des amours de tête. A l'opposé de ce que pouvait laisser espérer à ses admirateurs sa grâce si brillante, l'éclat de sa physionomie et de ses doux regards enveloppeurs, Henriette était une coquette et non point une voluptueuse ; elle recherchait les galants, mais ne voulait pas d'amants. Grâce à sa mobilité d'oiseau, elle était déjà entraînée dans le dédale d'une nouvelle intrigue avec le comte de Guiche. Monsieur n'avait donc plus sujet d'être jaloux de son frère, ni d'accabler la Reine-Mère de ses plaintes. Marie-Thérèse vivant, à cause de son état de maternité prochaine, assez retirée du mouvement de la Cour, ignorait tout. Néanmoins, les troubles et les complications surgirent aussitôt et de toute part.

Anne d'Autriche s'inquiéta de voir son fils « se relâcher fortement sur la dévotion ». Au début de son règne, les sentiments religieux de Louis XIV étaient à peu près ceux d'un homme du monde de son temps. Il se livrait aux pratiques extérieures du culte sans profonde ferveur ; mais encore, les accomplissait-il avec assez de scrupule. Voilà qu'il semblait les reléguer au rang de simples formalités. La pieuse Reine apprit bientôt la cause de ces manquements, non seulement aux devoirs

de la religion, mais à ses commandements essentiels et elle reprocha avec âpreté à Madame de ne pas avoir mieux veillé sur sa demoiselle d'honneur. De nouveau, elle fit appel à l'autorité pourtant douteuse de Monsieur et l'excita. Monsieur trouva mauvais que le Roi fût amoureux d'une fille de Madame et Madame, haïssant les remontrances, reçut également mal celles de sa belle-mère et celles de son mari. L'aigreur fut générale.

Anne d'Autriche n'eut plus qu'à semondre directement son fils. Mais Louis avait franchi l'âge de l'obéissance aux ordres maternels et il n'accepta d'autre conseil que celui de ménager la Reine, sur le point de lui donner un Dauphin, — et de lui cacher ses amours.

Celles-ci n'étaient pas davantage à l'abri des agitations intérieures. Jusque-là, on savait tout juste que le Roi rendait des soins à Mlle de La Vallière. Cette ignorance provoqua quelques graves méprises parmi le monde des courtisans qui entrevirent, dès lors, la fermeté de la volonté royale. Le comte de Guiche, avant sa passion furieuse pour Madame, avait quelque peu courtisé Louise et, lorsqu'il lui fallut céder le pas à son grand rival, ce gentilhomme d'un naturel hautain eut la mauvaise grâce de dire « des choses assez désagréables » à la jeune fille. Le Roi ne devait pas les oublier de sitôt et, lorsque Guiche

afficha trop visiblement ses sentiments à l'égard d'Henriette d'Angleterre, Louis XIV, saisissant l'occasion de le punir de ses impertinences passées et de son audace présente, lui ordonna tout net de quitter Fontainebleau.

Un autre seigneur, Loménie de Brienne, eut aussi la malchance de trop s'intéresser à Mlle de La Vallière, jusqu'à vouloir la faire peindre en Madeleine, image qui, encore une fois, eût été d'un singulier présage. C'était alors la mode de figurer les grands en dieux, en déesses ou en saints, environnés d'allégories. Louis intervint carrément, ordonna au maladroit de laisser là la jeune femme et son portrait, et il se chargea lui-même de commander à l'artiste de la représenter, non en Madeleine, « car elle est trop jeune, déclara-t-il, pour être peinte en pénitente », mais bien en Diane, avec Actéon dans le fond du paysage : « Et le pauvre Actéon, dit Brienne, c'était moi ; malice innocente que le Roi me fit. »

Louis était en effet excessivement ombrageux, non point tant, peut-être, par tendresse que par orgueil. « Il était plus sensible en quelque manière à l'attachement qu'on avait pour lui qu'à l'agrément et au mérite des personnes », dit Mme de La Fayette. L'âge mûr modifia assurément cet exclusivisme puisqu'il épousa, sans trop paraître souffrir du passé, la veuve de Scarron ; mais

en sa jeunesse, il se grisait d'être le premier et le seul admis dans le cœur de la femme aimée et, souvent, il interrompit brusquement sa cour auprès de l'une ou de l'autre, sur le simple soupçon d'avoir quelque rival. L'innocente La Vallière fut à maintes reprises tourmentée de questions au sujet de son enfantine amourette avec le jeune Bragelongne; il craignait qu'elle n'en conservât, sinon le regret, tout au moins le souvenir.

Sa jalousie eut bientôt un prétexte certain pour sévir avec la dernière rigueur. Le surintendant Foucquet, qui ne négligeait rien, et pour cause, dans le but de s'attirer les bonnes grâces du souverain et de tout ce qui l'approchait, notamment les femmes, voulut gagner La Vallière. On ne sait au juste ce qui se passa. La vérité est difficile à démêler d'entre les commentaires passionnés et les calomnies intéressées. Le grand manieur d'argent a-t-il tenté de séduire Louise, qu'il savait à peu près sans ressources, par l'offre d'une forte somme? Plus confiant encore dans son prestige d'homme à succès, essaya-t-il de se faire agréer par elle, quitte, en comprenant son erreur, à se retirer, tout en lui faisant assez lourdement l'éloge du Roi ? Toujours est-il que, selon une douce habitude de franchise prise envers celui qu'elle aimait, Louise lui raconta les manœuvres et les indiscrétions du financier, sans prévoir les con-

séquences d'un tel récit. Cela suffit bien à exaspérer complètement l'impétueux monarque contre un homme qu'il avait déjà résolu de perdre pour d'autres raisons. Le surintendant s'était brouillé avec Mazarin, peut-être parce qu'il imitait un peu trop le cardinal dans l'art de faire passer les fonds publics en sa caisse particulière. Louis XIV avait hérité de cette aversion du ministre, soigneusement entretenue par Colbert qui, pour rétablir les finances de la France, réclamait fermement le sacrifice des dilapidateurs. De plus, le faste de Foucquet, les amitiés illustres qu'il groupait autour de lui, les fortifications de Belle-Isle-en-Mer, sa propriété, les splendeurs du château de Vaux, l'insolente devise de sa maison : *Quo non ascendam ?* les allures de ce fils de magistrat passant au grand seigneur féodal, nourrissaient amplement l'animosité du maître qui, déjà, exigeait de briller d'un éclat unique. L'attitude de Foucquet vis-à-vis de Louise précipita les événements et, au milieu des fêtes d'août, pendant les répétitions du ballet des *Saisons*, que l'on dansa cinq fois en un mois, et où la jeune fille figurait en nymphe, on médita la perte du surintendant.

La chance abandonnait cet homme porté si haut par ses effets. Atteint de malaria, accablé de travail et de mille obligations mondaines, il s'acheva lui-même en offrant à la Cour, à Vaux, le 17 août,

une hospitalité dont la magnificence dépassa celle de Fontainebleau. Sans pitié, sans même se laisser attendrir par les facilités que cette réception offrait à sa passion, — le bruit courut que c'est à Vaux qu'il obtint les faveurs de La Vallière, — Louis voulait faire arrêter son ministre sur-le-champ. Il ne céda qu'aux représentations de sa mère, plus soucieuse que lui de la dignité royale. Contenant sa fureur, il rentra à Fontainebleau ; mais, aussitôt, on y organisa un voyage en Bretagne qui « paraissait la fantaisie d'un jeune roi » et qui était, en réalité, la vengeance d'un dieu outragé. Pour la première fois, Jupiter lança ses foudres. Elles furent mortelles. On arrêta Nicolas Foucquet à Nantes, le 5 septembre, sans aucune formalité et, avant de l'envoyer à la Bastille, on l'enferma quelque temps au château d'Amboise, où La Vallière avait passé ses jours d'enfance.

Pendant la tempête, Anne d'Autriche aurait fait volontiers acte d'autorité à l'exemple de son fils. Tardif effort. Déjà, même pour sa mère, il était monarque absolu. Sinon la Reine eût chassé de la cour la petite La Vallière, cause de si grands désordres. Tout au moins, en manière d'avertissement, elle renvoya une des compagnes de la jeune fille, Mlle de la Motte-Argencourt, simplement coupable d'avoir parlé, malgré sa défense,

à M. de Richelieu. L'infortunée dut entrer au couvent et choisit celui des Filles de Sainte-Marie de Chaillot... Comme elle devait trembler, la pauvre petite amante du Roi, toute seule, sans conseil, sans amis, hirondelle perdue sous les voûtes du grand château, si désert pour elle en l'absence du maître adoré, éloigné par ce voyage aux résultats tragiques ! Sentant gronder sur sa tête la colère de la Reine-Mère, elle n'osait se montrer et passait les journées dans sa chambre, sous les combles, à craindre et à espérer. Tout impatient, en l'ardeur encore de la première possession, il revint ; mais, presque aussitôt, Madame, à son tour, se déplaça. Accompagnée de ses filles d'honneur, elle alla quelques jours chez elle à Saint-Cloud. Louis, sous couleur de rendre visite à son frère et à sa belle-sœur, y accourut, un soir, y dîna, et put ainsi entrevoir, quelques instants, le visage langoureux de sa jeune maîtresse. Dans l'entrain de sa fougue et d'une activité rompue aux plus rudes exercices, il fit, ce jour-là, exploit de paladin mentionné avec émerveillement par tous les chroniqueurs du temps et auquel on a peine à croire aujourd'hui, trente-sept lieues à cheval. Parti le matin de Fontainebleau, il y rentra le soir même, avec détour par Vincennes et Versailles, où il jeta un coup d'œil sur les travaux en cours : ce n'était plus le baume discret de la vio-

lette qui devait fleurir dans le cœur de Louise ; c'étaient toutes les roses du triomphe.

Madame revint bientôt se réinstaller à Fontainebleau. Mais où avaient fui les enchantements du printemps ? L'arrestation de Foucquet avait impressionné les esprits de tous et la bourse des financiers. L'argent ne se laissait plus jeter par les fenêtres. La Reine s'adonnait aux exercices de piété. Un froissement, suivi d'une violente scène de ménage, était survenu entre elle et le Roi, à propos des affaires d'Espagne, où elle prit parti pour son père contre son mari. Madame Henriette, elle aussi, devait se ménager : on annonçait sa grossesse. D'autre part, la famine, due à la saison torride et orageuse, menaçait le peuple. Un émoi mélancolique remplaçait l'exubérance qui avait secoué sa joyeuse folie sur la jeune Cour. L'amour, pourtant, continuait à mûrir doucement dans le beau soleil d'automne où les raisins fameux de Fontainebleau achèvent de se dorer. On ne danse plus ; mais on chasse. Le Roi aime voir son amie à cheval. Elle est souple, élégante ; pour lui plaire elle se montre brave et hardie ; « elle pique le mieux du monde, ne quitte jamais les chiens et il est impossible à un homme d'aller plus vite ». Alors ils passent des journées entières à courir la forêt, dans une liberté délicieuse qu'ils ne retrouveront jamais.

Elle ne dura guère. A la fin de novembre, les

hôtes de Louis XIV rentrèrent à Paris. Madame emmena ses filles d'honneur. Le Roi demeura à Fontainebleau, auprès de la Reine, dont la délivrance était imminente. Il se montra bon époux, vivement ému des souffrances de sa femme qui furent excessives et soucieux de la sauvegarde de sa vie. Il pria et communia sincèrement et, lorsque lui naquit un Dauphin, le 1er novembre 1661, tout fier, il le présenta lui-même à la foule assemblée dans la Cour Ovale. Enfin, il accomplit, en action de grâces, un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres qui édifia la « France entière ». Mais, dès qu'il se considéra comme étant en règle avec son épouse, la Providence et son peuple, il suivit de nouveau l'élan de son cœur qui le ramena tout droit aux Tuileries, à la cour de Madame Henriette. Louise l'y attendait passionnément, dans un état de trouble douloureux. Quel étrange mélange de sentiments devait en effet agiter cette jeune créature, isolée dans son secret ! L'homme qu'elle chérit de tout son être, vient d'avoir un fils d'une autre femme. C'est elle, l'obscure demoiselle d'honneur, qui offense cette femme, sa Reine ; mais c'est elle, aussi, qui subit les terribles épreintes de la jalousie, les émois les plus poignants de la chair, remuée par cette maternité éclose dans une autre chair !

Quant à lui, sa sensibilité ne connaît pas tant

de nuances. C'est un homme, un souverain actif, en pleine jeunesse vigoureuse. Il ne s'appesantit pas sur les regrets stériles. Il n'éprouve que l'impatience du désir contraint. Chez Madame, il s'en va, sans vergogne, entretenir sa maîtresse dans quelque cabinet. « Toutes les portes étaient ouvertes ; mais on était plus éloigné d'y entrer que si elles avaient été fermées avec de l'airain. » (La Fayette.) Cependant, cette complaisance ne lui suffit pas.

Les réjouissances furent remises à l'ordre du jour. On dansa des ballets chez Madame, chez Monsieur. Le Roi, selon une coutume inaugurée dès son enfance, n'y figurait rien moins que le Soleil, qu'il allait bientôt prendre comme emblème. Une jeune personne, extrêmement brillante, y parut pour la première fois. De la famille des Mortemart, elle avait nom Françoise-Diane-Athénaïs de Tonnay-Charente, et arborait les vingt ans, la beauté et la coquetterie de Célimène. C'était la future marquise de Montespan ; mais l'heure n'était pas encore venue où les yeux du souverain lui-même seraient éblouis de tant d'éclat. Durant ces fêtes, il ne pensait qu'à échanger quelques mots avec La Vallière. Malgré les remontrances incessantes que Anne d'Autriche lui adressait directement, et les conseils voilés qu'elle lui faisait donner par la voie de la presse naissante,

que représentait alors *la Gazette de France*, il commanda à la jeune fille de se dire malade et il alla la voir dans sa chambre.

Ainsi emprisonnée, que pouvait-elle faire dans l'intervalle de ces visites, sinon s'occuper de son amour, en esprit et en paroles ? Elle prit pour confidente sa camarade Montalais, venue en même temps qu'elle de Blois à Paris et, comme elle, en qualité de fille de Madame. C'était un parfait modèle de rouée. Le Roi se méfiait avec raison de ces esprits d'intrigue et il défendit à Louise de causer avec Montalais. Mais si l'enfant lui obéissait en tout avec une soumission ravie, elle ne sut résister au plaisir de parler de lui. D'autre part, l'insinuante bavarde, qui pensait bien trouver son compte à ces récits, passait la nuit auprès de La Vallière. Le jour, elle continuait avec d'autres, notamment avec Madame et M. de Guiche, son métier de confidente et de commissionnaire en galanterie, et elle mettait Louise au courant de toute l'affaire, si bien que le Roi se douta de la passion du comte pour la princesse qui, de son côté n'y était pas indifférente. Louis posa des questions précises à son amie. A sa grande surprise et à sa grande irritation, elle garda, sans en démordre, un silence qu'elle avait naïvement promis à la bourdonnante Montalais. Il la quitta, furieux. « Ils étaient convenus plu-

sieurs fois que, quelques brouilleries qu'il eussent ensemble, ils ne s'endormiraient jamais sans se raccommoder et sans s'écrire. » (LA FAYETTE.) La soirée et la nuit s'écoulèrent, affreusement vides de nouvelles. L'innocente s'affola, crut avoir perdu l'amour qui était l'unique ressort de sa vie. Dès le matin, elle sortit des Tuileries. Ce n'est pas vers sa mère, qui habitait au Luxembourg, que l'instinct la poussa. Malgré le bonheur d'aimer et d'être aimée, elle sentait bien que Mme de Saint-Rémy l'avait mal protégée, et c'est un plus puissant secours qu'elle allait implorer.

On était en plein hiver. Elle ne connaissait guère Paris, la petite Tourangelle. Elle chemina droit devant soi, le long de la Seine, portant son lourd chagrin, jusqu'au village de Chaillot. Il y avait là deux couvents, l'un célèbre, celui de la Visitation, l'autre obscur; l'un pour pénitentes mondaines, l'autre refuge de pauvres chanoinesses. Louise s'en souvenait: il y avait quelques mois, sa compagne, La Motte-Argencourt, fuyant la colère d'Anne d'Autriche et payant pour la vraie coupable, était venue se cloîtrer à la Visitation. L'éplorée choisit la seconde retraite. On refusa de l'y admettre. Elle resta dans le parloir extérieur et tomba sur les dalles, glacée, brisée de fatigue et de désespoir.

Sitôt que le Roi, le maître irritable, mais amou-

reux, apprit cette fuite, il bondit chez Madame, réclamer La Vallière. Henriette ignorait tout. A force d'interroger l'entourage, il obtint l'indication de Chaillot et, jetant un manteau sur ses épaules, y courut à toute bride...

Elle était encore étendue à terre, défaillante, inondée de larmes. Tandis que, sur l'ordre de Louis, on s'empressait de chercher un carrosse afin de la ramener, il causa longuement avec elle et, cette fois, elle avoua tout ce qu'elle lui avait célé; mais, s'il la réchauffa entre ses bras et sous ses baisers, trop jeune pour connaître la profonde indulgence, il n'accorda point dès lors son pardon. Toutefois, il la décida facilement à rentrer à Paris. Ce qu'il eut plus de peine à obtenir, c'est que Madame la reprît.

Elle fut curieuse, la scène qui eut lieu entre eux deux ! Il jugea bon de l'instruire qu'il était informé de ses relations avec Guiche et, dans le même moment, tyrannique, passionné et diplomate, il exigea de la princesse qu'au nom de l'amour elle continuât d'héberger une maîtresse à lui et qu'au nom de la morale, elle renvoyât un amant à elle ! Admirable confiance dans les prérogatives du droit divin ! Henriette, moins convaincue, résistait. Pour la fléchir, il fallut des larmes. Il en versa. Elle se rendit. Content de ce succès, il ne pouvait, malgré tout, se consoler de ce que La Vallière eût pu lui cacher quelque

chose et « elle ne pouvait supporter d'être moins bien avec lui ; de sorte qu'elle eut quelque temps l'esprit comme égaré ».

L'ingénue croyait, en sa candeur provinciale, qu'il lui serait permis de vivre au milieu du monde parisien, dans la simplicité et la pureté d'âme propres à un grand sentiment. Elle n'imaginait point qu'en politique une passion est surtout une affaire, que d'être la maîtresse du Roi, c'est être, avant tout, la personne la mieux postée pour obtenir de lui mille avantages au profit d'un entourage avide. Aussi, devant son absolu désintéressement, cet entourage eut-il vite déclaré que la petite fille avait peu d'esprit. Autour d'elle, on commença à forger une chaîne d'intrigues. Intrigues lentement menées, obstinément reprises, conduites avec la ténacité féroce de l'intérêt, dissimulé sous la pimpante désinvolture de la vie mondaine. Il s'agissait, soit de lui faire perdre la faveur du prince, soit de la mettre tout entière sous la coupe de personnes de tête qui la dirigeraient à leur profit.

Ici, paraissent des personnages abominablement intéressants, en particulier un couple que Choderlos de Laclos semble avoir pris, plus tard, comme modèle, dans ses *Liaisons dangereuses :* Olympe Mancini, comtesse de Soissons, l'aînée et la plus « mazarine des nièces de Mazarin ». (J. Lair), am-

bilieuse redoutable, circonspecte, et le marquis de Vardes, type parachevé de canaillerie élégante. Homme déjà fait qui fut prestement veuf, père d'une petite fille, dont il se débarrassa entre les mains de ses beaux-parents, caressant et perfide, sympathique comme il convenait à la haute société qui le jugeait « délicieux », Vardes était l'amant de la comtesse. De plus, il ne laissait pas que d'afficher un tendre attachement à Madame qui aimait être aimée. Il souhaitait en faire sa chose et son jouet, gouverner par elle une partie de la Cour, et même le Roi. Comme elle était très bonne et ne soupçonnait pas la laideur de certaines âmes, elle se laissa prendre au charme empoisonné de Vardes et montra quel agrément elle trouvait à ses entretiens. Olympe, l'une des anciennes passions de Louis XIV, non satisfaite d'avoir épousé le prince de Savoie, comte de Soissons, avait réussi, par l'ascendant singulier qu'elle conservait sur son amoureux d'autrefois, à se faire nommer surintendante de la Maison de la Reine. Louis passait avec entrain toutes ses soirées à l'hôtel de Soissons; il s'y sentait plus libre que sous les yeux des Reines et goûtait le trouble attrait, l'atmosphère de complaisance et d'équivoque particulier au salon des intrigantes, et qui a toujours exercé sa séduction sur les hommes mariés et les pères de famille. La pauvre La Val-

lière, extrêmement jalouse de l'Italienne, le suppliait de ne plus aller chez elle. Louis, en bel égoïste, refusa de lui sacrifier ce plaisir frelaté. Tout d'abord, la Mancini s'était plutôt prêtée à ce qu'elle croyait n'être qu'une amourette du Roi. Quand elle vit le caprice transformé en passion, la tendresse profonde à la place du libertinage, à son tour elle sécha de jalousie et de haine.

Jusqu'alors, grâce aux soins d'Anne d'Autriche, si la Reine pressentait les fugues de son époux, elle en ignorait l'objet. Olympe et Vardes songèrent immédiatement à l'éclairer, moyen qu'ils estimaient décisif d'obtenir le renvoi de la petite niaise qui ne leur servait à rien, ou bien d'obliger le Roi à la mettre chez la comtesse de Soissons qui saurait la styler à son gré, ou la pousser à commettre quelque irréparable bévue, pour en dégoûter à tout jamais Louis.

On eut recours à l'expédient ordinaire, la lettre anonyme ; mais rien n'est facile aux rois, pas même la lecture de leur courrier. Comment s'assurer que Marie-Thérèse prendrait elle-même connaissance de celui-là ?

On rédigea la lettre ; on poussa le comte de Guiche à la traduire en espagnol, en excitant sa rancune contre La Vallière, dont les aveux au souverain l'avaient fait éloigner de Madame ; on la glissa dans une vieille enveloppe venue d'Espagne,

qu'à toute éventualité l'industrieuse surintendante avait ramassée dans la chambre de la Reine, et on la fit porter à un garde du Roi, par un homme qui partait pour la Flandre et tenait, soi-disant, le paquet de l'ambassadeur d'Espagne, en retour vers Madrid. On comptait que le garde le déposerait entre les mains de la Risse, une des filles de la Reine, assez étourdie. Mais, selon son habitude, le hasard intervint et, la Risse absente, ce fut à doña Molina, femme de tête dévouée à Anne d'Autriche, qu'on remit le message. Craignant qu'il n'apportât la nouvelle de la mort du roi d'Espagne, alors malade, Molina prit le parti, qui nous semble assez extraordinaire, d'ouvrir le pli et, l'ayant parcouru, de le porter aussitôt à Louis, sans en aviser Marie-Thérèse.

Vardes se trouvait précisément auprès du prince, qu'il entourait le plus possible, afin de surveiller l'explosion du scandale. Louis, suffoqué de la hardiesse du délateur, mit la lettre dans sa poche, enfouit sa colère dans son cœur et ne trouva rien de mieux que de se confier à l'homme d'expérience, en train de lui faire sa cour. Prêt à tout, cuirassé de mensonge, le marquis de Vardes chercha à égarer les soupçons du souverain sur Mme de Navailles, très honnête dame d'honneur de la Reine, et sur Mlle de Montpensier, dont on connaissait l'esprit brouillon. Aucune preuve ne

vint appuyer ces insinuations et le secret fut gardé trois ans. Mais Louis XIV n'oubliait jamais une atteinte à sa dignité et il patientait avec la force sereine que donne la certitude de pouvoir, le moment venu, foudroyer les coupables.

La déception du coup manqué ne fit qu'accroître le ressentiment de Mme de Soissons contre la douce brebis, sans autre défense que l'amour du maître. Le Roi poursuivit sa vie de travaux et de plaisirs. Bossuet lui prêcha, pendant le Carême, l'humilité et la chasteté et « cette noble obligation pour les princes de vivre mieux que les autres », avec l'éloquence magnifiquement décorative qui intéressait, chez Louis XIV, l'esprit de l'homme de goût et laissait parfaitement tranquille le voluptueux et ses fantaisies. La parole du grand orateur convainquit moins encore les scélérats de haute marque, perdus parmi son auditoire : « O cour vraiment auguste et vraiment royale, que je puisse voir tomber l'ambition qui t'emporte, les jalousies qui t'ensanglantent, les délices qui te corrompent, l'iniquité qui te déshonore ! » Loin de là, les machinations reprirent de plus belle. Ce n'est point qu'une rigoureuse disgrâce n'atteignît les courtisans trop téméraires. Le comte de Guiche, cet agréable fou, ayant osé venir chez Madame déguisé en laquais, en tireuse de cartes, et encore en marchand étranger, avec la

complicité de l'éternelle Montalais, tous les deux furent envoyés, l'un en Lorraine et l'autre au couvent. La fille d'honneur eut soin d'emporter, comme munitions de guerre, une pleine cassette de lettres : celles de Guiche. Il en écrivait jusqu'à quatre par jour à Henriette d'Angleterre, qui ne les lisait même pas et les laissait imprudemment traîner.

Ces exécutions n'intimidèrent point de plus noirs conspirateurs : Olympe Mancini trouva l'heure excellente pour tenter de nouveau d'enlever à La Vallière les affections du Roi et de les reporter sur une personne qui, au moins, les mériterait par quelque génie. L'état d'âme de Louis XIV se prêtait en effet à ce beau dessein. Les affaires du Royaume, la tendresse de Marie-Thérèse, l'amour de Louise, la fête splendide qu'il donna sur la place du Carrousel, dont le nom consacre ce souvenir, et où il parut en Empereur des Romains, arborant le fameux emblème du Soleil, imaginé dès lors par l'antiquaire Douvrier, avec la devise : *Nec pluribus impar*, n'absorbaient pas entièrement la vitalité du jeune monarque aux appétits de conquérant. Il fleuretait volontiers avec Anne-Lucie de la Motte-Houdancourt, une des filles d'honneur de la Reine dont la Maison était en train de devenir ainsi une manière de harem royal. Olympe lui avait persuadé que la demoiselle se sentait folle de lui.

C'était avec cette même coquette que, jadis, dans la familiarité de la quinzième année, il s'amusait à des jeux, alors innocents. L'intrigue s'était nouée à Saint-Germain. Volontiers, il y passa de temps à autre une semaine. On s'y trouvait plus à l'aise qu'à Paris où la troupe des filles d'honneur était placée sous la surveillance de la duchesse de Navailles, qui prenait sa fonction très au sérieux, trop, même, au gré de Louis, qui goûtait à Saint-Germain une vraie joie d'écolier lâché. Il ne croyait pas compromettre sa majesté en grimpant sur les toits du château, pour aller entretenir, à travers les ais disjoints d'une cloison, la jeune personne qu'on lui jetait à la tête. Il donnait dans le piège avec une naïveté de jouvenceau, s'échauffait, pressait la belle et allait parvenir à ses fins, passant outre « aux jalousies et aux désespoirs inconcevables de La Vallière », à l'espionnage de toute la Cour et à l'opposition sourde de certains galants épris, eux aussi, de Mlle de la Motte.

L'aimable rouée, dûment dressée par la Mancini, ne posait plus qu'une condition à la reddition de la place : le renvoi de La Vallière. Anne d'Autriche, prévenue comme toujours par les officieux, eut peur. La sentimentalité ardente, mais désintéressée de Louise, lui sembla, à tout prendre, préférable aux manigances d'une Houdancourt, patronnée par la Mancini. Cette fois, elle ne se-

monça point l'enfant terrible. Elle fit mieux. Elle lui mit sous le nez la preuve que les lettres enflammées qu'il recevait de la donzelle, étaient soigneusement rédigées à l'hôtel de Soissons, par deux complaisants de la comtesse, le marquis d'Alluye et Mlle du Fouilloux. Le souverain voulait bien se conduire comme un page ; mais il ne plaisantait plus quand on se moquait de lui. Il rompit net avec Mlle de la Motte, avoua tout à La Vallière et lui demanda un pardon que, contrairement à l'exemple qu'il lui avait récemment donné, elle ne lui fit pas attendre longtemps... Quelques semaines paisibles s'écoulèrent...

Depuis deux ans, Louis XIV s'occupait de Versailles, pris de cette passion de bâtir qu'il communiqua si bien à son entourage que, sous son règne, les environs du Palais-Royal et ceux de Saint-Sulpice se couvrirent de deux villes nouvelles. Il emmenait souvent la jeune femme à Versailles, organisant de petites expéditions composées de quelques privilégiés, et dont nul ne pouvait faire partie sans avoir obtenu, au préalable, la casaque bleue, brodée d'or, le bleu étant la couleur préférée de Louise. C'était l'uniforme romanesque de ces parties joyeuses. Il confondait le prince avec ses sujets, prêtait à l'alibi et supprimait les intrusions. Heureux temps pour La Vallière ! Des historiens sentimentaux ont dit que Versailles avait été

construit pour elle : c'est mal connaître le culte que Louis XIV se rendait à lui-même. Néanmoins, il voulut y posséder un portrait de sa maîtresse, que peignit Nocret. Lorsqu'il ne pouvait la voir, il lui écrivait, ou lui faisait écrire, soit en prose, soit en vers, selon la mode de l'époque, par son favori Dangeau qui, déjà, avait été, à la fois, le secrétaire de Louis et de Madame, au temps de leur galant accord. On n'a pas conservé la correspondance de ces amants illustres qui ne songèrent point, ainsi que tant d'autres, au plus fort de leurs épanchements épistolaires, à les transmettre à la postérité. C'est dommage. Mlle de La Vallière laissa plus tard de si belles lettres de piété religieuse, qu'il est à croire qu'elle eut aussi des mots exquis pour exprimer le plus humain amour. Elle dut en trouver de même, afin de consoler son Roi, son ami, son amant de l'un des premiers grands chagrins qu'il éprouva. Le 18 novembre 1662, Marie-Thérèse avait mis au monde une petite princesse, Anne-Élisabeth. L'enfant mourut le 30 décembre et Louis en manifesta une violente douleur, que, sans doute, il fut bercer entre les bras de sa maîtresse; car le Roi et la Reine se retirèrent quelques jours à Saint-Cloud, chez Monsieur et Madame, où était alors Louise. La princesse, fidèle à sa parole, la conservait auprès d'elle.

Ce deuil ne dura pas longtemps. A la Cour, qui n'est qu'un somptueux théâtre, les impressions sont aussi variables qu'à la scène. Louis XIV, le grand premier rôle du siècle, avait l'habitude du travail et, le goût du plaisir aidant, l'émotion aussi fugace que spontanée : sept jours après les obsèques de son enfant, il dansait au Palais-Royal le *Ballet des Arts*. Mlle de La Vallière y figurait en bergère et son entrée était saluée de ces vers, rimés par le gracieux Benserade, le « poète-lauréat » du temps :

> Non, sans doute, il n'est pas de bergère plus belle ;
> Pour elle, cependant, qui s'ose déclarer ?
> . . . . . .
> Elle a dans ses beaux yeux une douce langueur
> Et, bien qu'en apparence, aucun n'en soit la cause,
> Pour peu qu'il fut permis de fouiller dans son cœur,
> On ne laisserait pas d'y trouver quelque chose.

Ces allusions discrètes indiquent bien la situation mondaine de la jeune fille. On la sait l'objet de l'amour du Roi ; mais on n'en parle qu'à mots couverts. Marie-Thérèse continue à l'ignorer, Anne d'Autriche, la Molina, Mme de Motteville faisant toujours bonne garde ; les négligences de l'époux sont mises, par elle, au compte de Madame, ou de la comtesse de Soissons. Fils volontaire, mais encore respectueux, Louis ménage sa mère et sa femme. Les faiseurs de cabales persistent

bien à vouloir le détacher de La Vallière. Ils ont même ourdi contre elle une tentative d'enlèvement restée mystérieuse. Ils n'ont pas réussi à lui nuire, ni à arracher cette passion à la demi-obscurité où elle se complaît et se maintient, par la complaisance générale. Louise peut donc se livrer, dans une paix relative, à son seul souci, « être aimée du roi et l'aimer », et elle évite ainsi la foule des solliciteurs. Sa position, plus que modeste, n'a pas changé. D'ailleurs, elle ne demande rien et Louis ne lui offre guère davantage, soit qu'il n'y pense point, soit qu'à peine sorti de la pauvreté où le laissait le gouvernement financier de Mazarin, il ait des habitudes d'économie; soit, surtout, qu'il ne faille pas se compromettre par des présents révélateurs. Il ne lui a donné, jusqu'ici, que quelques bijoux et quelques objets de parure qui ont dû combler de joie cette âme tendre. Les cadeaux de celui qu'on aime apparaissent comme sa pensée palpable, son souvenir monté en bague, égrené en collier, ses caresses frémissantes aux plis des étoffes... Ce sont les plus beaux jours de cet amour, pur de tout ce qui lui est étranger; ceux dont le rappel fera le renoncement si déchirant au cœur de l'amante, lorsque surviendra l'heure « où tout change et se renouvelle ». (Bossuet.)

IV

LES JOURS TROUBLÉS
(1662-1666.)

Deux faits précis signalent le moment où la liaison de Louis XIV et de Mlle de La Vallière sort du mystère, si précieux à tous deux. Un soir de la fin de novembre 1662, Marie-Thérèse est au lit, à la suite de la naissance de la petite Anne-Elisabeth, et cause avec Mme de Motteville, son amie sincère et l'historiographe charmante. Un groupe de dames, parmi lesquelles Mlle de La Vallière, traverse la chambre. Le croirait-on ? Les appartements royaux ont été si peu organisés au point de vue des dégagements, que ce passage par la chambre à coucher, où se trouve une reine délivrée depuis peu, des dames d'honneur se rendant à leurs affaires particulières, est inévitable. Marie-Thérèse, désignant d'un clin d'œil

Louise à sa confidente, dit, en espagnol : « Cette fille qui a des pendants d'oreilles de diamant est celle que le Roi poursuit. » Mme de Motteville, surprise de voir Marie-Thérèse à moitié au courant de ce qu'on s'est tant efforcé de lui cacher, ne répond ni oui, ni non, en bonne Normande qu'elle est, et s'en va conter l'histoire à Anne d'Autriche. La mère dévouée rassure encore une fois sa belle-fille, avant le moment où le bruit public et les manœuvres des perfides la renseigneront définitivement.

L'autre fait symptomatique est l'allocation d'une pension de quatre mille livres, par brevet du 19 janvier 1663, au marquis de La Vallière. Jusqu'ici, le prince n'a pu assurer le sort de sa maîtresse ; mais il sent que la dissimulation devient impossible et il va prodiguer les marques de sa faveur, sinon à Louise elle-même, au moins à son frère.

Jean-François de La Baume Le Blanc, mis au collège après la mort de son père, avait été pourvu en 1659, à l'âge de dix-huit ans, de la lieutenance du Roi au gouvernement d'Amboise, petite charge dont il tirait un revenu annuel de six cents livres. Il avait fait sa première campagne parmi les cadets de la Maison du Roi, sans être personnellement connu du souverain. Une jolie anecdote, rapportée par le marquis d'Argenson, montre Louis XIV passant une revue de sa Maison et

s'apercevant que Louise sourit amicalement à un jeune homme qui, de son côté, l'a saluée d'un air de connaissance. Aux questions que l'amant jaloux lui posa, le soir même, elle se troubla d'abord, puis répondit en nommant son aîné. Vraie ou fausse, l'historiette témoigne du caractère de discrétion et de désintéressement que les contemporains reconnurent tous à la jeune femme.

La même année 1663, le marquis de La Vallière reçut le brevet de cornette dans la compagnie des chevau-légers du Dauphin dont Louis XIV organisait, suivant l'usage, la maison militaire. « Compagnie magnifiquement recrutée, équipée et montée » (Lemoine et Lichtenberger), composée de trois cent quinze officiers réformés à la suite du traité des Pyrénées, elle avait pour capitaine honoraire le Roi, pour lieutenant « plus honoraire encore », le Dauphin, âgé de deux ans, et, sur son étendard, trois dauphins se jouant parmi des ondes agitées, avec cette devise : *Pericula ludus*. La charge de cornette était importante et lucrative ; on l'estimait cinquante mille écus; elle comportait, outre un traitement fixe, peu élevé, d'environ trente livres par mois, de nombreux bénéfices, de ceux qu'il était légitime de prélever, en ce temps-là, sur les sommes destinées à la solde et à l'entretien des troupes.

Ainsi Louis constituait un appui à son amie,

dans la personne de ce frère, garçon aimable, ambitieux, bon courtisan, sachant plaire par sa jeune désinvolture et non par la lassante obséquiosité trop fréquente dans l'entourage royal. Un sérieux accident avait poussé le Roi à cette précaution envers celle qui, dès que la protection de ce prince lui aurait fait défaut, eût été impitoyablement chassée et jetée au couvent. Le 28 mai, il avait été subitement pris d'une rougeole dont la résistance de son tempérament rendit l'action d'autant plus violente. Vingt-quatre heures durant, ses jours furent en danger et il fixa avec courage et lucidité toutes les dispositions nécessaires au bien de l'État. Mais, sitôt que la fièvre le tourmentait, il rêvait continuellement de son amie, tout en refusant de la voir, de crainte de la mettre en péril. On conçoit les transes de la malheureuse consignée dans sa modeste chambre, loin de celui qu'elle eût voulu veiller et soigner au prix de la vie, avec l'ardente clairvoyance de la tendresse, souvent plus efficace que les déductions des médecins. Au moins goûtait-elle la consolation de sentir que c'était pour l'amour d'elle qu'il l'écartait de lui. Dès qu'il n'y eut plus rien à redouter, M. de Saint-Aignan vint la quérir.

Leur passion, exaltée par l'épreuve, retrempée dans les larmes de la jeune femme, en sortit ravivée et amollit le cœur un peu sec du Roi. Il vou-

lut aussitôt, en consolidant la fortune de M. de La Vallière, assurer la sécurité de sa Louise. Depuis six mois, le jeune marquis faisait sa cour à une riche et jolie héritière de Bretagne, Gabrielle Glé de la Cotardais, dotée de quarante mille livres de rentes, bonne pour un prince, selon les contemporains. Louis manifesta sans doute la satisfaction qu'il aurait de ce mariage, dès qu'il releva de maladie ; car la mère de la jeune personne et son conseil de tutelle n'hésitèrent plus à accorder le consentement attendu. Le 11 juin, le contrat fut signé par le Roi et par tous ceux qu'il avait sommés de rendre cet honneur au frère de la favorite : la Reine, la Reine-Mère, Monsieur, Madame, le prince de Condé, son fils le duc d'Enghien, sans oublier le Dauphin, bébé de deux ans, dont la petite main, tenue par quelque grande personne, dessina sagement sur le parchemin un L. D. (Louis, dauphin), pour témoigner « sa satisfaction des bons offices du cornette de sa compagnie ». Soixante noms considérables de seigneurs et de grandes dames suivirent ceux des princes, et une foule imposante assista à la célébration du mariage, béni dans l'église de l'Assomption, à Paris, par Monseigneur l'évêque de Laon.

Devant ce signe manifeste d'une fortune à son aurore, la rancune des ennemis de Mlle de La Vallière devint de la rage. Ils résolurent de la

dénoncer ouvertement à la Reine, dont les méchantes langues, et en particulier Mlle de Montpensier, raillaient l'aveuglement. La comtesse de Soissons et le marquis de Vardes se demandèrent si la simplicité de Louise n'était pas, au contraire, de la profonde habileté et si elle ne rêvait point, sous couleur de désintéressement, de capter à son seul profit les avantages de la situation. La voilà appuyée d'un frère bien en cour, solidement enrichi : où s'arrêtera donc la doucereuse ambition, l'accaparement sournois de « cette fille » ?... Olympe travailla l'esprit de Madame et piqua sa vanité de coquette : si la princesse avait été délaissée par le Roi, la faute n'en était-elle pas à La Vallière? insinua la vipère italienne. Madame était bonne ; mais peu réfléchie et, souvent, le second mouvement valait mieux chez elle que le premier. Et puis, Vardes avait barre sur elle. Il détenait par La Montalais, rouée comme potence, des lettres du comte de Guiche à Henriette, dans lesquelles l'extravagant gentilhomme se moquait du Roi, le traitait de fanfaron et de dieu de théâtre, et elle avait une peur affreuse que Louis fût amené à en prendre connaissance. Bref, elle eut la faiblesse d'approuver la délation de la comtesse, et celle-ci fit, aussitôt, demander à la Reine une entrevue secrète, dans le parloir du couvent des Petites Carmélites. Non seulement elle lui dévoila le com-

merce du Roi et de La Vallière, mais, se précipitant aussitôt chez Louis XIV, elle lui dit tout, en ajoutant, avec cette fureur de mensonge qui les possédait, elle et son amant, qu'elle avait trouvé Marie-Thérèse déjà mise au courant de l'aventure par la duchesse de Navailles. Cette digne personne, absolument innocente, se disculpa sans adresse et se perdit et la Reine, qui avait en l'occasion tous les droits de remontrance, fut admonestée par son époux qui l'engagea sévèrement à ne plus écouter ni Mme de Navailles, ni Mme de Soissons. Tout l'effet de la conspiration fut que Louis ne se cacha plus de fréquenter La Vallière.

Encore un coup d'épée dans l'eau. Les deux complices ignoraient qu'un fait nouveau renforçait, contre toutes leurs espérances, l'attachement du Roi à sa maîtresse. Une des plus poignantes craintes de Louise se réalisait : elle allait être mère. Être mère, non dans la joie et l'orgueil de créer une famille ; mais dans le trouble, la honte et le remords d'offenser Dieu et les Reines.

De plus, elle est seule à vivre ces terribles inquiétudes. Le 25 août 1663, Louis XIV, en guerre avec le duc de Lorraine, dut partir, afin d'aller prendre Marsal, et l'expédition dura deux mois. Alors, pour communiquer avec son amie dans de si graves circonstances, ce n'est plus à un Saint-Aignan, à un Dangeau qu'il s'adresse. Il se méfie

trop du monde brouillon, perfide et cruel de la Cour. Il préfère se confier à quelque honnête bourgeois, soit-il rude et sans grâce, et c'est à la sûreté inattaquable de Colbert qu'il fait appel et à l'aide de sa femme, une compatriote de Louise. Colbert recevait le courrier du Roi et transmettait à qui de droit « les lettres pour les Reines » et « celles où il n'y a rien dessus adressées à la personne que j'ai recommandée en partant ».

Au retour de Marsal, n'ayant plus à ménager la pauvre Marie-Thérèse, il retira Louise d'auprès de Madame et la délivra enfin d'une situation blessante pour toutes deux et pour son amour-propre personnel. Il acheta et meubla avec luxe une petite maison de plaisance que s'était fait construire un vieux galantin nommé Brion, récemment décédé — d'où le nom de Palais-Brion — et sise dans le jardin du Palais-Royal, du côté où se trouve aujourd'hui la rue de Richelieu. Il donna cette habitation à la jeune femme. Au moins, elle put vivre là, tranquille, « fort retirée, sans sortir, vêtue toujours d'un grand manteau de chambre ». Colbert plaça auprès d'elle une personne de confiance, la demoiselle du Plessis. Il fit entrer dans la maison « tous les linges nécessaires », informa deux anciens domestiques de sa famille, un nommé Beauchamp et sa femme, qu'un frère à lui, Colbert, « ayant fait un enfant à une fille de qua-

lité, il était obligé de prendre soin de l'enfant et de leur en confier la nourriture ». Enfin il prévint le chirurgien-accoucheur Boucher, qui vint surveiller la mise au monde, le 18 décembre 1663. Louis, contraint de prendre part à une chasse, n'avait pu rester jusqu'au bout auprès de sa maîtresse, et c'est environnée d'étrangers qui accomplissaient là les devoirs de leur état plus que ceux de l'amitié, que la pauvre enfant subit les grandes douleurs de la maternité. Le 19, à trois heures du matin, Boucher envoya par Colbert ce billet au Roi : « Nous avons un garçon qui est très fort. La mère et l'enfant se portent bien, Dieu merci. J'attends les ordres. »

Ils furent rigoureux. Quel sacrifice aux règles sociales que le souverain lui-même ne se permettait pas encore de surmonter complètement! Avant l'aube, à six heures, Boucher apporta, à travers le Palais-Royal, le nouveau-né aux Beauchamp qui l'attendaient à un carrefour et, le même jour, on le baptisa à la petite église Saint-Leu, sous le nom de Charles, en le dotant d'une parenté imaginaire. Malgré un secret si strictement gardé, on racontait à la Cour cent histoires romanesques sur la retraite de Louise. Des yeux voraces s'apprêtaient à guetter son attitude, dès qu'elle reparaîtrait. La douce, la timide trouva en elle des ressources d'énergie qu'on n'eût pas attendues de sa fragi-

lité. La veille de Noël, six jours après l'événement, elle se leva pour aller à la messe de minuit, aux Quinze-Vingts, avec la noble compagnie dont force lui était de faire partie. Elle voulait sauver les restes de son pauvre honneur; elle voulait peut-être aussi, par cette preuve de vaillance, plaire au maître bien-aimé que sa déconsidération de femme faible auréolait cependant de prestige et, sans doute, avant tout, elle souhaitait attirer par la prière, sur son petit enfant exilé, la protection du Seigneur qui, en venant au monde, avait pu recevoir, lui, les soins et les caresses de sa mère. Car est-il possible que cette créature si tendre, qui, plus tard, à bout de souffrance, se résolut à tout quitter, même ses enfants, n'ait pas eu, d'abord, l'âme et la chair inondées du flot de l'amour maternel pour l'être frêle né d'elle et de l'homme qui lui était si cher, pour ce petit qu'on lui arrachait comme à une pauvre bête ?...

Si, le soir de Noël, le monde léger, mais brave de la Cour, lui sut gré de son terrible effort, les regards braqués sur elle l'estimèrent fort pâle et fort changée, et personne ne douta plus de la raison de ce changement.

En 1664, Louis XIV, qui a déjà donné la mesure de sa force de volonté, tant dans sa vie publique que dans sa vie privée, avec, tout de même, quelques dernières concessions aux convenances, ne

cache guère plus jusqu'à quels lointains il prétend l'étendre. Il en savoure la jouissance. Toute l'Europe a les yeux sur la Cour de France qui, vue à distance, présente l'harmonie enchanteresse, l'aspect de pureté intacte que prend le paysage contemplé du sommet de la montagne. Louis se sent le maître, non seulement par conviction, mais par les aptitudes, et ce jeune homme de vingt-six ans impose ses décrets au monde, avec la vigueur de poigne d'un vétéran. En Espagne comme à Rome, non seulement il exige d'éclatantes réparations pour manquement à la dignité de ses ambassadeurs; mais encore, il obtient qu'ils auront désormais le pas sur tous les autres. Il contraint Charles II à lui vendre Dunkerque et, à peine sorti, depuis quelques années, d'une pauvreté de hobereau, il paie la place forte cinq millions. C'est que Colbert a redressé les finances de sa main de bon pilote. Un luxe magnifique environne l'idole royale, le prince jadis dépouillé qui, sous la Fronde, couchait dans des draps troués. Il en dégage une joie hautaine. Il ne ménage plus personne. Il trouve indigne de sa jeune majesté l'obligation de dissimuler ses amours; tel le soleil, il entend prodiguer ostensiblement, à tous, les bienfaits de son rayonnement, vraiment pareil aux dieux qui, de tout temps, ont confondu leur immanence avec celle de l'astre-roi. Il se montre

en plein éblouissement aux fêtes du Louvre et, plus encore à Versailles, dont il va faire le temple de sa gloire. Au moment d'y donner, en mai 1664, la série de fêtes restées célèbres sous le nom des *Plaisirs de l'Isle Enchantée*, il tire tranquillement sa maîtresse de l'humble Palais Brion et l'installe au Château, non plus comme demoiselle d'honneur, mais comme favorite officielle. Elle-même se sent grisée de faveur, surtout après les épreuves de l'hiver. En même temps que sa passion, sa sensualité délicate s'épanouit dans cette atmosphère qui étourdirait les plus fortes têtes. Elle aime le beau, la poésie, les arts : ils foisonnent dans ce domaine de féerie. Elle est pétrie de fierté naturelle : le moyen de ne pas déborder d'orgueil, devant les folies charmantes et solennelles que commet pour vous le premier souverain du temps, dans tout l'éclat de sa beauté virile et de ses succès? D'ailleurs, si jeune, si tendre, qu'est-elle, sinon une molle cire embaumée dans la main du maître et vivante de sa chaleur?

Ce printemps-là, il traita, sept jours durant, plus de six cents personnes, sans compter une véritable armée de danseurs, de comédiens, de machinistes et de serviteurs de toute espèce. Il y eut carrousel, cavalcades, comédie. Quatre mille flambeaux éclairaient les jardins. Deux cents personnages représentant les Saisons, les Faunes, les

LVDOVICVS XIIII DEI GRATIA FRANCIÆ ET NAVARRÆ REX.

Sylvains servirent des soupers somptueux aux invités de cette noce clandestine du prince et de la favorite. Elle siège à la table royale. Louis a inscrit son nom et celui de sa belle-sœur, la marquise de La Vallière, sur la liste des gagnants à la loterie, organisée par lui, à l'intention des dames. Son frère, Jean-François, est à la place d'honneur dans une course de bagues. Au contraire de sa sœur, il reçoit d'enthousiasme les bonnes choses que lui apporte la vie et, courtisan intrépide, il a pris pour armes un phénix, sur un bûcher allumé par le soleil, avec cette retentissante devise : *Hoc juvat uri. C'est un bonheur d'être brûlé par un tel feu !* Adroit, sinon discret, il remporta le prix donné par la Reine-Mère, une épée d'or à poignée de diamants et des boucles de baudrier fort riches... Enfin, Molière, célébrant sous le rideau de fleurs de l'allusion ces amours destinées à la légende, composa pour la circonstance *la Princesse d'Élide*, comédie en vers mêlée de prose, où son génie a pris la grâce capricieuse d'une fantaisie shakespearienne :

> L'air sur les fleurs en perles se résout,
> Les rossignols commencent leur musique
> Et leurs petits concerts retentissent partout.

Malheureusement, le Roi, pressé, assigna une date. Il fallut obéir : Molière ne put rimer qu'un

seul acte de sa pièce et, tout au plus, esquisser les autres. Néanmoins, sa voix de poète s'unit à toutes les flatteries de la nature en fête :

> Dans l'âge où l'on est aimable
> Rien n'est si beau que d'aimer !

Ce jour-là, les courtisans comprirent le secret désir du monarque, qui était de voir les femmes de la Cour accompagner Mlle de La Vallière. L'une d'elles, Mme de Brancas, y souscrivit aussitôt. Son mari était, cependant, chevalier d'honneur de la Reine-Mère. Anne d'Autriche s'emporta. Louis riposta en destituant la vertueuse Mme de Navailles, gouvernante des filles d'honneur de la Reine, et dont il donna la place à la fille de Mme de Rambouillet, Mme de Montausier, qui était, avant son mariage, la fameuse Julie d'Angennes, la reine des précieuses pour qui fut rimé, par les poètes à la mode, le recueil célèbre et médiocre de *la Guirlande de Julie*. Une finaude que celle-là. Ses allures rigoristes masquaient la plus souple complaisance et si, tout d'abord, elle seconde Louise, dès que la chance tournera, elle saura se mettre, avec autant d'empressement, au service de la remplaçante.

Le secret fut définitivement levé. Le Roi, sans souci de froisser les Reines, s'en allait à la chasse et se promenait dans les jardins avec La Vallière.

Alors, Anne d'Autriche, vaincue, ne lui demanda plus que de « désirer » au moins, en vue de son salut, rompre l'engagement qui le liait si fort. Il répondit, avec une franchise non sans beauté, que ses passions étaient devenues plus fortes que sa raison et qu'il ne se sentait pas même le désir de résister à leur violence. (Motteville.) Tout en s'affirmant ainsi, il voulut, d'après un principe personnel auquel il ne manquait jamais, tirer avantage de la discussion où on l'avait entraîné, et il déclara à sa mère « qu'il avait longtemps disputé contre lui-même pour ne pas demander aux femmes de qualité de suivre Mlle de La Vallière; mais qu'enfin il avait résolu que cela serait et qu'il la priait de ne pas s'y opposer ».

La veuve de Louis XIII n'eut plus qu'à pleurer dans son oratoire et à prier Dieu d'agir seul, là où elle avait échoué. Ce n'était pas la dernière fois qu'elle devait souffrir par la tyrannie de ce fils, et dans sa dignité de reine, et dans sa jalousie maternelle... Escorté à présent de toute la Cour, il continua à errer par les jardins, avec sa maîtresse, dont les vingt ans répandaient les grâces triomphantes de l'amour heureux sur tous ceux qui l'approchaient. Mlle de Montpensier elle-même la trouva « pour lors fort belle ». Le prince de Condé et son fils d'Enghien ne furent pas moins admiratifs. Au bal, écrivent-ils à la reine de Pologne, les

dames se montrent « avec ces sortes de vestes que l'on porte depuis peu et des justaucorps. Il n'y a rien qui leur siée mieux au monde et elles ressemblent à des amazones. Mais, surtout, Mlle de La Vallière se mit si bien de cette façon que l'on ne peut s'imaginer rien de plus joli qu'elle est quelquefois. » Cet éclat que la jeune femme, jusqu'ici plus gracieuse que brillante, emprunte à son Roi, exalte l'amant, fier d'avoir épanoui la frêle églantine en cette rose de France qui charme les yeux les plus difficiles. Il la produit, d'abord chez Madame, laissant Marie-Thérèse noyée de larmes avec, pour lointaine consolation, la promesse qu'il sera un mari parfait à partir de trente ans, et Louise a la faiblesse, dont elle éprouvera plus tard un terrible repentir, de savourer ces satisfactions d'orgueil, et même de les désirer. Louis fit mieux encore. Outrepassant les vœux de son amie qui, en vérité, avait souhaité être suivie des dames, surtout pour n'être plus livrée aux empressements des intrigantes, mais dont la délicatesse se serait refusée à braver les Reines, le despote la mena à Vincennes, où elles se trouvaient. Il l'introduisit dans la chambre d'Anne d'Autriche qui gardait le lit, et s'installa avec elle à une table de jeu, ayant pour partenaires Monsieur et Madame. La Reine-Mère adressa quelques mots de politesse à l'intruse. Marie-Thérèse, qui n'était pas à l'âge

de ces résignations, et dont la nervosité ne put subir les secousses de tant de déchirements, accoucha prématurément, un mois après l'algarade, d'une petite fille, d'ailleurs affreuse, « une petite moresque noire, velue, dont elle pensa mourir ». Louis, l'homme impressionnable, montra une affliction profonde. La triste Reine, plus attachée à son amour qu'à sa vie, lui adressa, avec l'inconséquence des femmes passionnées, une étrange prière, celle de marier Mlle de La Vallière. Elle se mourait. Le Roi n'osa l'achever d'un brusque refus, promit qu'il ne s'opposerait pas à ce qu'on cherchât un parti.

On s'y appliqua. Bien entendu, Mme de Montausier offrit son entremise. Mais qui pensa-t-on proposer à La Vallière ? L'être qui avait tenté la blesser à mort, l'affreux Vardes. De qui vint l'initiative ? On ne sait au juste. Ici, l'histoire devient confuse. Vardes se serait esquivé, sous prétexte qu'il aimait ailleurs. « Ailleurs », c'est Madame que, quelque temps après, il cherchera à perdre et qu'il osera insulter. Quant à Louise, une lettre d'elle à Mme de Montausier, postérieure de près de trois ans à l'événement, mais sur le même sujet, dit ce qu'on pouvait attendre d'elle : « Je suis incapable de manquer au serment que j'ay fait de ne changer jamais d'amour et de ne prendre point de mary. » Et elle se plaignit avec

amertume au Roi de l'outrageant projet. La Reine revint à la santé, Louis se disculpa auprès de son amante et elle admit ses excuses en femme qui ne demandait qu'à être convaincue. Pourtant, quelqu'un de moins autorisé crut devoir sermonner le prince infidèle et fournir, à la grande joie de toute la Cour, la note comique. Le duc de Mazarin, mari jaloux et plus encore trompé, parlant au nom de Dieu, exposa au Roi que cette liaison avec La Vallière scandalisait la France et qu'il était grand temps qu'elle cessât : « Avez-vous bien tout dit? » questionna Louis XIV, avec l'air de calme froideur qui pétrifiait les gens et, touchant du doigt le front de l'époux ridicule : « J'ai toujours soupçonné que vous aviez quelque blessure là... »

Il fallut de nouveau payer cher les plaisirs de l'été. Avant la fin de l'année, Louise dut réintégrer le Palais Brion, y cacher une nouvelle grossesse. Quelques jours après, elle revivait les heures d'angoisse et de souffrance de l'hiver passé, à croire que l'année enfuie n'était qu'un rêve. Le 7 janvier 1665, Boucher se trouvait auprès d'elle, Colbert attendait à la même porte dérobée qu'on lui remît l'enfant du Roi de France, lequel fut baptisé mystérieusement, dès le lendemain, à Saint-Eustache, sous le nom de Philippe, pourvu comme son aîné de faux parents avec, pour marraine, une femme inconnue et pour parrain un

pauvre... Il fut aussi confié aux Beauchamp. Cet éloignement inhumain semble avoir porté malheur au nouveau-né ainsi qu'à son frère Charles. Orphelins de parents vivants, les deux petits disparurent bientôt, avant d'avoir senti qu'ils étaient de trop sur terre.

Le roman royal n'occupait pas seul l'attention de la Cour; mais les intrigues secondaires s'y rattachaient forcément par quelque endroit. Madame, toujours avide de distractions galantes, avait poursuivi contre Vardes une petite guerre amoureuse, entrecoupée de querelles et de fâcheries, puis de raccommodements, où le perfide versait toutes les larmes de son corps aux pieds de la princesse. Il n'a manqué que grandeur et intelligence à ce déconcertant personnage, pour apparaître tout à fait diabolique. Jouissant en secret des désespoirs qu'il causait aux femmes, il trahissait abominablement Madame, tout en étalant sa passion pour elle et cherchait à la brouiller avec tout le monde, surtout avec le Roi. Dans une crise de fureur jalouse, il se livra contre elle à une vengeance de laquais. Un autre pervers de son espèce, le chevalier de Lorraine, le trop cher favori de Monsieur, courtisait sans succès une fille d'honneur d'Henriette. Vardes trouva bon de dire chez la Reine, devant nombreuse assemblée, que le chevalier eût mieux fait

de s'adresser à la maîtresse, devant y trouver beaucoup plus de facilité. Madame, apprenant cette grossièreté, fut en informer aussitôt le Roi qui, déjà, commençait à soupçonner la duplicité du marquis. Il l'envoya séance tenante à la Bastille. Mais le beau monde, resté sympathique à cette « délicieuse » canaille, alla l'y voir en foule. Le génie seul protesta, avec l'assentiment muet du prince. Louis XIV permit à Molière d'écrire et de représenter *Don Juan*. Molière se faisait ainsi le chevalier occulte de Madame, sa protectrice charmante. La Cour, dont on attaquait avec tant d'audace un des plus beaux ornements, fit à la pièce un accueil de glace, sans pressentir que, l'heure venue de châtier, le Roi s'inspirerait des rigueurs du dénouement. La comtesse de Soissons prit à son tour une folie de rage contre Henriette, la charmeuse qui, soit par son amitié, soit par sa haine, la privait d'un si rare amant. Selon son habitude, elle courut à Louis et lui conta que sa belle-sœur, restée Anglaise de cœur, trahissait les intérêts français et avait longtemps empêché Charles II de rendre Dunkerque à la France. Dans son emportement de femme du Midi, elle eut l'imprudence de parler de la fameuse lettre espagnole, rédigée par elle-même et traduite par Guiche, le galant exilé de cette détestable Madame qu'elle crut perdre du coup.

Louis XIV, bien que saisi d'une de ces colères froides qui allaient chez lui jusqu'à l'implacabilité, écouta avec une attention méticuleuse les vitupérations de la furie et, selon sa méthode, il sévit sur-le-champ. Henriette n'obtint son pardon que par les plus francs aveux, ce qui, d'ailleurs, était son système dans les cas embrouillés. On saisit les papiers de la Mancini ; on l'exila dans ses terres, ainsi que son mari. Quant à Don Juan-de Vardes, son procès fut instruit avec la dernière précision et, dit Michelet, le 30 mars 1665, « la main du Commandeur, cette main de pierre qui avait muré, scellé Foucquet dans le tombeau, serra Vardes, l'enleva à deux cents lieues, le plongea au plus bas cachot d'une citadelle ». C'était celle de Pignerol. Il en sortit, dix-huit mois après, pour végéter près de vingt ans dans son gouvernement d'Aigues-Mortes, d'où il ne revint à la Cour que vieilli, flétri, cherchant à rentrer en grâce par une plate bouffonnerie : ce mendiant de la faveur reparut sous les habits du temps où on l'avait chassé. Le Roi, désarmé, daigna rire.

Olympe, elle, ne voulut point partir sans lancer un dernier jet de venin contre la cause indirecte de sa disgrâce, La Vallière. On répandait, alors, la réputation d'une créature nommée La Voisin, comme diseuse de bonne aventure hors ligne. C'était, surtout, une avorteuse et une

empoisonneuse qui avait fait ses preuves. Elle vendait une certaine « poudre de succession », dont les effets, peu douteux, se faisaient rarement attendre. Italienne de mélodrame à travers tout, la comtesse de Soissons tenta de lui en acheter quelques doses. La sorcière hésita et, finalement, refusa; mais l'aventurière, moins timorée, alla jusqu'au crime : une nuit, des malfaiteurs s'introduisirent par une fenêtre au Palais Brion, faillirent atteindre Louise. Avertie par les aboiements de sa petite chienne, la jeune femme donna l'alarme à temps. Les agresseurs s'enfuirent; on ne les découvrit jamais. Seulement, le Roi octroya des gardes à sa maîtresse, plus un maître d'hôtel pour goûter tout ce qu'elle mangerait. Il savait, à présent, à quels démons il avait affaire.

Sa passion tenait bon, au milieu des soucis du règne, de l'organisation ininterrompue des fêtes, des événements de toute sorte. A peine un léger indice, sinon de lassitude, d'inconstance ; un fleuretage avec la jolie Mme de Monaco, où le Roi-Soleil se trouva le rival de Lauzun, satellite récalcitrant, impertinent Gascon qui fut, selon le rite habituel de ces conjonctions, promptement projeté dans un cachot de la Bastille. L'amour du prince est sans ménagements. Pour la troisième fois, La Vallière se trouve, parmi une succession de fêtes fatigantes, dans une situation plus fatigante encore.

Ces maternités successives ruinent sa santé, ses attraits et vont aussi ruiner sa faveur près de l'égoïste amant, épris de beauté fraîche et de sourires. Dès lors, se révèle, et pour toujours, la grande sécheresse de cœur de Louis XIV, plus ou moins tempérée jusqu'ici par l'émotion facile à la jeunesse. Il a ce charme immédiat des sensuels que les êtres crédules croient des sensibles. Ce sont les plus dangereux. Ardents, passionnés jusqu'aux larmes au moment du désir ; égoïstes, raisonneurs et méfiants, sitôt refroidis, leur double aspect déroute et navre les âmes profondes.

Absorbé par tant de réjouissances, Louis voyait cependant sa mère souffrir le martyre : un cancer lui dévorait le sein. Elle l'endurait avec le plus émouvant courage. Le jour de Sainte-Anne, celui de sa fête, les douleurs furent particulièrement affreuses. Elle était seule, à Saint-Germain, entre Marie-Thérèse et la fidèle Motteville. Le fils ingrat s'amusait à Versailles, avec La Vallière. Lui, restait insouciant, mais, parfois, le remords tourmentait la favorite. Elle entendait retentir en son cœur la voix terrible qu'elle n'étouffera, des années après, que par le plus complet sacrifice... Les reproches de la malade touchèrent le jeune homme... pour quelques heures. Dix jours avant qu'elle ne mourût, il présida au Palais Royal une cérémonie qui devait blesser particu-

lièrement la sensibilité de la reine Anne, le mariage de Mlle d'Artigny, fille d'intrigue et sans honneur, espionne et bavarde, qui avait su capter les bonnes grâces de Louise, en lui facilitant, jadis, ses rendez-vous avec le Roi. Reconnaissant ses bons offices, il la mariait richement et en grand arroi au comte du Roure. La Vallière, plus tard, sera punie, par la trahison de la fausse amie, de tant d'immorale complaisance en faveur d'une coquine ou, plutôt, de trop d'aveugle obéissance à la volonté du souverain. Déjà, parmi les « aimables dames » qui figurèrent avantageusement aux noces de la nouvelle comtesse, on remarqua fort la marquise de Montespan.

Enfin, le supplice de la Reine-Mère cessa. Elle expira plus tôt qu'on ne s'y attendait, en janvier 1666. La pauvre femme fut assez médiocrement regrettée, même de Marie-Thérèse qui s'était montrée toute dévouée et si affligée, pendant la longue maladie de sa belle-mère. Indifférence ou soulagement de ne plus voir souffrir la reine malheureuse que Dieu avait condamnée ?

Ce n'est pas le seul revirement dont fut frappée cette Cour, avide de tous les grands et menus événements qui la faisaient vivre. Le 27 janvier 1666, avant la célébration des obsèques d'Anne d'Autriche, Louis XIV recevait à Saint-

Germain les députations du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, qui étaient venues lui adresser leurs compliments de condoléance. Vive surprise pour ces bons bourgeois. A la messe qui suivit la réception, ils purent apercevoir, auprès de la Reine de France, Mme de La Vallière. Ils en causèrent, mais pour louer la condescendance de l'épouse délaissée, peut-être lasse, au fond, de l'abandon où la plongeait sa rancune contre l'infidèle, lasse et résignée à tout comme on l'est à la suite des longues trahisons. La maîtresse royale parut peu séduisante aux assistants déconcertés. Elle avait beau porter d'amples cravates, afin de sembler plus forte, elle était d'une maigreur qui ne plaisait guère aux Parisiens du temps. La fleur de son charme se fanait. Louis, qui en était cause, s'en apercevait. Un peu plus tard, l'accent brutal d'une chanson populaire le raillera de cette pauvre conquête, dont on oubliera la grâce passée, les trésors secrets de tendresse :

Que Deodatus est heureux
De baiser ce bec amoureux
Qui d'une oreille à l'autre va !
Alleluia !

C'est ce premier moment de désillusion que le frère de Louise, le seul de ses parents qui lui fut

un appui, choisit pour commettre une insigne bévue. Brave, actif, bon soldat, mais étourdi notoire, le marquis de La Vallière avait continué à recevoir maints gages de la bienveillance de Louis XIV, prébendes nombreuses et variées, postes avantageux. Sa situation de frère de la favorite dut lui tourner la tête; à la suite de quelques impertinences, il fut rabroué par le souverain lui-même, puis par Monsieur. Insuffisante leçon. A l'occasion du deuil royal, ne s'empressa-t-il pas d'adresser, directement, un message de condoléance à celui qu'il considérait un peu trop en beau-frère, au lieu de le faire transmettre, ainsi qu'il convenait, par voie hiérarchique? Louis, toujours exact à maintenir les distances, répondit : « Monsieur le marquis de La Vallière, ce que j'ai souffert en perdant la Reine, ma mère, surpasse tous les effets de votre imagination et, pour vous répondre en un mot, sachez que la seule main qui m'a porté un si rude coup est capable de l'adoucir. »

On peut penser que, malgré le souci de sa dignité qui ne l'abandonnait jamais, un an plus tôt, Louis XIV n'eût point fait cette verte réplique au frère de son amie. Le besoin de changer était déjà dans son cœur, avant que lui-même s'en doutât. Pourtant, les plus subtils en eurent l'idée dès le printemps, dès la reprise des parties

à Versailles, où le jeune monarque et sa suite recommencèrent leur vie dissipée de grands enfants comblés par le sort et, aussi, il faut le dire, délivrés de la présence un peu sévère de la Reine Anne :

La ramasse, l'escarpolette,
Le volant avec la raquette
Et d'autres petits jeux nouveaux,
La chasse, le vol des oyzeaux
Et le plus souvent des cœurs mêmes,
Sont là les délices suprêmes
Que l'on goûte à ce renouveau.

dit *la Gazette rimée,* appliquée à noter au jour le jour, en versiculets, les faits et gestes de la noble société.

Cependant, on pouvait se méprendre et croire, au contraire, que Mlle de La Vallière parvenait au sommet d'une fortune uniquement due à l'amour qu'elle continuait à inspirer. Le 23 avril 1666, le Prince de Condé écrivait à la reine de Pologne, sa grande correspondante : « On croit que Sa Majesté va bientôt faire Mlle de La Vallière duchesse; elle le mérite et on ne peut pas être plus aimée qu'elle n'est à la Cour, ne faisant jamais de mal à personne et faisant toujours tout le bien qu'elle peut. »

Cette aménité de Louise, loin de désarmer les envieuses, les exaspérait. Combien lui souhaitaient

la disgrâce ou la mort pour prendre sa place, « se mettre bien avec le Roi ». C'était à qui, dans le continuel espionnage de la vie en commun, et dans ces palais dont les murs avaient non seulement des oreilles, mais une langue, assure un contemporain, c'était à qui surprendrait chez le souverain quelque signe de refroidissement. Mme de Choisy, l'élégante complaisante qui, jadis, avait déjà plus ou moins offert la petite La Vallière aux regards du maître, leur présentait, maintenant, une demoiselle de Poussé, belle campagnarde un peu godiche. Les rieuses de la Cour, Mme de Montespan en tête, ridiculisèrent cette provinciale et, si le Roi avait eu vraiment envie de l'aimer, il n'aurait plus osé. Mais le génie de la dame de Choisy était insuffisant pour pressentir le genre de femme qui, dorénavant, allait caractériser une nouvelle période de ce règne si singulièrement divisé en trois époques, en trois amours, en trois maîtresses dont chacune devint comme la représentation allégorique de la phase soumise à son influence : la chevaleresque La Vallière, Montespan la Magnifique et la doctrinaire Maintenon.

Depuis le bel été de 1661, près de cinq ans se sont écoulés et, ainsi que le dit une chanson du temps, La Vallière est toujours La Vallière, une fille de petite maison, pour ce prince qui devient

un grand monarque et qui, s'il tient à dominer la noblesse, subit tout de même, lui, premier gentilhomme du Royaume, la force de son prestige. D'autre part, Louise n'a pas su grouper autour d'elle une coterie de grands seigneurs que le souverain, quoi qu'il en ait, se voit forcé de ménager et parmi laquelle elle puiserait conseils et assistance aux moments difficiles, voire protection contre les embûches des perfides. Elle reste isolée, d'où le dédain, la pitié désappointée de cette Cour, aussi positive qu'élégante. Mme de La Fayette, pourtant sensible, en juge ici en grande dame : « Le peu d'esprit de La Vallière empêchait cette maîtresse du roi de se servir des avantages et du crédit dont une si grande passion aurait fait profiter une autre. » Manque d'esprit ou fierté d'âme ? Une courtisane-née aurait mis, d'instinct, en pratique, ce secret d'amour éprouvé au cours des siècles, que les sacrifices attachent un homme à celle qui les lui impose ; mais, dans sa pureté orgueilleuse de sentiments, une tendre et noble fille se complaît, sachant sa valeur, à tout donner et à ne rien recevoir. De plus, bonne jusqu'à l'indulgence, Louise ignore l'art indispensable de se faire redouter, de se servir de son rire de jolie femme comme d'une arme pour dénoncer les ridicules, vrais ou faux, ruiner les chances possibles d'une rivale. Son obligeance va aux

faibles, ou bien aux courtisans disgraciés, tel le maréchal de Bellefonds, dont l'amitié peut lui nuire plus que la servir. Elle va aussi, hélas ! à certaines aventurières qui l'ont recherchée, ou captée par leur servilité, Mme de Choisy, l'insinuante et brouillonne Montalais, la d'Artigny, omtesse du Roure.

Tout cela est touchant et mélancolique, mais ce n'est pas de bonne guerre et, comme le spectateur naïf des théâtres de drame, on se prend parfois à en vouloir à cette trop candide amante de se trouver entièrement dépourvue, quand survient l'ennemi.

V

LA RIVALE

(1666-1668.)

Elle était belle, spirituelle et dangereuse de toutes les habiletés que La Vallière n'avait pas. Elle appartenait à une noble famille, les Rochechouart-Mortemart dont l'esprit, d'un tour particulier, était fameux. Saint-Simon dit qu'ils en auraient fourni l'Europe. Elle possédait la gaieté brillante que les hommes recherchent, une fois passée pour eux l'élégie de la jeunesse. Elle avait une résistance insoucieuse aux ennuis de la vie qui la faisait paraître plus jeune que Louise, pourtant sa cadette de deux années. Avec ce grand aspect de fraîcheur, elle arborait l'assurance conquérante de la trentaine, un appétit qui allait douer ses formes d'une opulence à la Rubens et elle avait traduit sa confiance en elle-même en échangeant,

100555

selon la mode des Précieuses, son simple prénom de Françoise en celui plus altier d'Athénaïs. C'est le titre d'une tragédie de Mairet, un des assidus de l'hôtel de Rambouillet. On y voit Théodose, empereur d'Orient, visiter la Grèce, où il rencontre Athénaïs, jeune et belle indigène, dont il s'éprend au point de lui offrir sa main et sa couronne. Mlle de Tonnay-Charente, ainsi se nommait-elle avant son mariage avec le marquis de Montespan, était fille de Gabriel de Rochechouart, chevalier des ordres du Roi, conseiller en ses conseils d'État, premier gentilhomme de la chambre de Sa Majesté, et de Diane de Grandsaigne. Elle avait un frère, le comte de Vivonne, camarade d'enfance de Louis XIV, et trois sœurs également belles et spirituelles, dont l'une devint marquise de Thianges et fut très remarquée par Monsieur, une autre religieuse à Chaillot et la troisième abbesse de Fontevrault.

Françoise reçut une éducation pieuse dans son pays natal, le Poitou, au couvent de Sainte-Marie, sis en la ville de Saintes. Elle vint à la Cour en 1660, y fut attachée en qualité de fille d'honneur à la Maison de Marie-Thérèse. Aussitôt, les hommes s'enthousiasmèrent de sa beauté dominatrice, que les femmes aimèrent moins. Tout en la reconnaissant « achevée », elles ne la trouvaient point « parfaitement agréable ». Seul, Louis XIV, trop

absorbé par La Vallière, ne semble pas en avoir été frappé dès le début.

En 1663, Mlle de Tonnay-Charente épousa Henry de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, de haute et vieille noblesse de Guyenne, mais de peu de fortune. Héritier d'un château des Pyrénées et d'un vaste domaine de rochers stériles, M. de Montespan l'était aussi des bizarreries de caractère d'une famille dont on ne comptait plus les originalités retentissantes, dues à une humeur inquiète, tracassière, batailleuse, fertile en querelles et procès, fréquente dans les provinces méridionales, où les cerveaux sont, non moins que le sol, brûlés de soleil. Les deux époux avaient le même âge, une situation matérielle médiocre, qui fut vite compliquée par les prodigalités du marquis et par l'irrégularité de la rente que devaient leur servir leurs parents. Ils se trouvèrent bientôt cruellement endettés, tourmentés par les créanciers, les sentences obtenues contre eux, les vexations de toutes sortes. Ces ennuis glissaient sur la gaieté narquoise de la belle Poitevine et ne l'empêchaient nullement d'intriguer chez Madame, et plus ou moins contre cette princesse qui lui défendit bientôt sa présence. Ce mécompte ne la détourna point d'essayer de séduire Monsieur, que Vénus elle-même aurait laissé indifférent, ni de dire mille contes amusants chez la

Reine, dont la mélancolie trouvait savoureux le régal, tant et si bien que, tout de même, l'attention du Roi fut éveillée.

En 1664, Louis la nomma l'une des six dames de compagnie de Marie-Thérèse qui, cependant, souhaitait fort que parmi elles, il n'y en eût point dont il pût être amoureux. La famille de la jeune marquise ne déclina pas, à l'exemple de celle de la comtesse de Guiche, ce dangereux avantage. Françoise fut toujours peu défendue. Sa mère s'occupait trop d'assurer son salut dans l'autre monde, pour ne pas négliger l'honneur de sa fille dans celui-ci. Deux de ses sœurs étaient aussi adonnées à la dévotion et la troisième, Mme de Thianges, qui mettait tout son orgueil à disputer au Roi même l'ancienneté de son lignage, ne paraissait rien moins que farouche. Quant au comte de Vivonne, brave et ambitieux, il s'en allait chercher en de hardies croisières le bâton de maréchal, et ne se souciait guère d'être l'occasion d'une éclipse entre le Roi-Soleil et sa trop séduisante sœur qui, sans doute, l'aurait, en cas d'intervention, justement renvoyé à ses vaisseaux. Conquérir l'amour du souverain était, de la part de cette belle, un dessein bien arrêté, avant même que le prince l'eût distinguée. Il se peut qu'il soit né chez elle d'un sourire de lui, d'un de ces hommages que sa natu-

relle galanterie rendait aux dames, qu'elle ait entrevu la possibilité de le subjuguer dans le frisson d'un soudain désir; mais il faut reconnaître qu'elle sut cultiver, en femme de tête, le germe imperceptible d'une éclatante fortune. Sinon, quelle raison l'eût poussée à s'établir chez La Vallière dont le caractère passif ne pouvait être sympathique au sien, tout d'attaque et de lutte?

Bien qu'elle eût appartement au château de Versailles, Louis avait installé son amie dans un coquet pavillon de la rue de la Pompe. La marquise y passait les après-midi à causer, à badiner et à s'exposer aux regards du maître pour recommencer, le soir, auprès de Marie-Thérèse, se complaisant spécialement, dans ses récits, à tourner en ridicule les sots qui lui faisaient la cour, habile moyen de révéler sa sagesse à la Reine et d'exciter à sa conquête le Roi. Tout de même, un sinistre imbroglio induirait à croire que les armes charmantes dont la Providence l'avait gratifiée, lui semblaient insuffisantes pour le succès d'une si grande affaire.

Il faut, afin de le comprendre, savoir ce qui se passa treize ou quatorze ans plus tard. De 1670 à 1680, il y eut de nombreux empoisonnements en France. Un Italien, Exili, ruiné par la recherche de la pierre philosophale, vendit des drogues mortelles dans le but de se procurer de nouvelles

ressources. La fameuse Voisin et ses accolytes trafiquèrent de ces recettes qui, pourtant, furent moins répandues que ne le crut le public, terrifié par la connaissance de quelques crimes, notamment ceux de la marquise de Brinvilliers. La Chambre Ardente fut établie à l'Arsenal pour juger, en 1679 et 1680, le Procès dit des Poisons, intenté à cette association de coquins notoires. Déjà, deux d'entre eux avaient été pris sur le fait, au mois de juin de l'année 1668. L'un fut banni, l'autre condamné aux galères. Onze ans après, le reste de la bande, mis sous les verrous de la Bastille, et interrogé par le lieutenant de police La Reynie, désigna avec insistance Mme de Montespan, comme s'étant livrée à des pratiques de sorcellerie et à des conjurations de toute sorte, pour obtenir l'amour du Roi et la disgrâce de La Vallière. Ne s'en tenant pas à cette terrible dénonciation, ces individus firent arrêter, sur accusation d'empoisonnement, quelques-unes des plus hautes notabilités de la Cour, le maréchal de Luxembourg, la duchesse de Bouillon, les comtesses de Soissons, de Polignac, du Roure. Racine se vit aussi compromis.

On sait la difficulté d'élucider un procès qui n'implique que des personnages vivants, et l'habileté des magistrats de tous les temps à étouffer une affaire. A plus forte raison, comment éclair-

cir, aujourd'hui, celle-là qui émut la France et l'Europe du dix-septième siècle ? Elle paraît avoir été, selon un cas fréquent, exagérée au bénéfice d'une coterie politique dont le chef était Louvois. Tous ceux qui furent inquiétés d'entre les gens de la noblesse, se trouvaient, en effet, être plus ou moins des amis ou des partisans de Colbert, le rival, la bête noire du rude et violent ministre de la Guerre. Mais, lorsque le Procès des Poisons eut lieu, Mme de Montespan triomphait depuis une dizaine d'années et paraissait la véritable reine de France. Selon les interrogatoires conservés aux archives de la Bastille, elle n'en aurait pas moins été, tout ce temps, la cliente assidue des sorciers. Cela semble bien extraordinaire. Si on peut admettre, à la rigueur, que la grande dame, sentant, après un long règne, son étoile pâlir, se soit livrée à des manœuvres superstitieuses dignes d'une portière, afin de se maintenir en grâce, il reste des plus douteux qu'elle y ait eu recours, alors qu'elle répandait l'éclat d'une éblouissante jeunesse, convoitée par les plus illustres amateurs. De plus, cette confiance dans la magie s'accorde peu avec la dévotion, et la marquise fut toujours très scrupuleuse dans l'accomplissement de ses devoirs religieux. Croyante en Dieu, elle n'en était pas moins fort sceptique vis-à-vis des hommes, pleine de confiance dans ses avantages de beauté

et de naissance et « d'une hauteur en tout dans les nues dont personne n'était exempt, le Roi aussi peu que tout autre » (SAINT-SIMON). Elle semble, au contraire, avoir peu cru aux diseurs de bonne aventure, graphologues, chiromanciens et nécromanciens. En tout cas, elle ne consulta point le fameux Primi Visconti, qui faisait fureur à la Cour. Enfin, si elle avait fréquenté l'antre de la Voisin, autant que l'affirmèrent la sorcière et ses associés, comment le Roi, mis au courant de tout par une police admirablement faite, qui remplissait le palais, et jusqu'à la chambre du souverain, d'un essaim de « mouches », aurait-il ignoré, pendant dix ans, les criminelles aberrations de sa favorite ? Le jugement rendu par la Chambre ardente n'aboutit guère qu'à la condamnation des empoisonneurs patentés. Selon une opinion accréditée vers la fin de l'instruction, ces misérables avaient cherché à se sauver, ou tout au moins à gagner du temps, en dénonçant nombre de gens de haute condition. Une femme, la Filastre, rétracta, au moment de mourir, ses dépositions contre Mme de Montespan (J. LEMOINE).

Néanmoins, l'Affaire des Poisons, surtout si elle eut pour but principal d'assouvir les rancunes de Louvois, est une de ces monstruosités de l'époque que les historiens oublient singulièrement, quand ils disent : le siècle de Louis XIV est une har-

monie. Que de dissonances dans cette harmonie ! Les conquêtes folles et épuisantes, la guerre civile, la famine, l'adultère légitimé par le Roi ; le vol, le faux et l'assassinat permis dans le but de servir les intérêts du prince ; les superstitions sauvages ; maints crimes commis sinon par la racaille des rues, par celle des salons ; mais tout cela, masqué, transformé par la grandeur du règne, une soif de gloire pour la France, la courtoisie et la magnificence du souverain, la fortitude dans le malheur ; tout cela racheté par la magie de l'art, par une science exquise de la mesure dans la figuration écrite ou plastique ; tout cela dissimulé sous l'enchantement de Versailles, la tragédie racinienne, l'éloquence des orateurs sacrés ! Chez Molière seul percent quelques cris, quelques ricanements bien nature, à peine stylisés selon le goût noble du jour et, sous son apparente bonhomie, La Fontaine risque ses boutades philosophiques, vrais coups de pointe rougie au feu, lorsqu'on y regarde de près. Louis le Grand a superposé un monde représentatif, une France abstraite à la France réelle, comme les écrivains superposent la langue littéraire à la langue banale, d'où le mot familier aux historiens épris de synthèses élégantes : ce siècle est une harmonie. Il serait plus juste de prétendre que c'est une période de la vie française dont ne sont restées fameuses

que les harmonies. En tout temps l'homme fut cruel et fourbe; mais l'intelligence de l'élite cache sa barbarie.

Les criminels du procès des Poisons avaient livré aussi les noms de Mme de La Motte, qui souhaitait être aimée du Roi et recouvrer sa liberté d'action en se défaisant de son amant; de Mme de Polignac, jolie femme de vingt-cinq ans, qui rêvait de dépêcher La Vallière et, par la même occasion, son mari, afin d'être également bien auprès du Roi ! Une autre encore, que nous connaissons, la d'Artigny, comtesse du Roure, était animée des mêmes intentions contre son amie Louise et du même désir de lui succéder dans les affections de Louis XIV.

C'était à l'officine de la Voisin qu'on venait former ces aimables vœux, sous couleur de lui acheter des recettes pour l'entretien de la beauté et des parfums. Il est fort probable que Mme de Montespan, qui avait la passion des essences rares, autant que Louis XIV en éprouvait l'horreur — dissentiment qui fut, plus tard, une cause de fréquentes querelles entre eux — venait s'en fournir chez cette marchande réputée et qu'elle lui donna par là l'occasion de la dénoncer comme cliente assidue de ses divers commerces. La magicienne, voyant prospérer ses affaires, s'était adjoint les services de trois personnages tels que les honnêtes gens

s'imaginent n'en pouvoir rencontrer qu'aux pages des plus noirs romans. D'abord, un nommé Étienne Guibourg, déjà vieux de cinquante-six ans, prêtre de l'église Saint-Marcel, surnommé le Prieur, élève de Sainte-Croix, le collaborateur de la Brinvilliers, et « acoquiné depuis vingt ans avec une autre empoisonneuse dont il avait eu plusieurs enfants que presque tous il avait fait périr » (J. Lair). Puis un prêtre de Saint-Séverin, François Mariette, allié tout comme Guibourg à une criminelle émérite, la Leroux. Enfin, un sieur Lesage, dit du Buisson, de son vrai nom Cœuret, se disant commerçant en laines, au fond escamoteur et vendeur de drogues funestes. Celui-là aspirait à la main de la Voisin, déjà mariée, mais qui pouvait devenir veuve, d'un moment à l'autre, en toute connaissance de cause. Ce beau monde était installé dans un quartier assez mal famé, la Villeneuve-sur-Gravois, formé depuis peu autour de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, sur les décombres d'anciennes fortifications. Parmi les terrains vagues, la Voisin possédait là un petit jardin où, selon la mode de l'époque en matière de sorcellerie, se trouvait une grotte, cachant un four, dans lequel elle calcinait des ossements et distillait du venin de crapaud. Chacun avait ses attributions. La Voisin lisait dans la main, donnait des poudres pour l'amour ; Mariette apposait le

calice sur ces poudres et Guibourg prononçait des formules cabalistiques qui rendaient le charme infaillible. Il faisait mieux encore, le Prieur. Il disait la Messe Noire.

Lors du procès de 1679, il livra d'abondants détails; mais le résumé seul des interrogatoires a été conservé aux archives de la Bastille, les originaux ayant été écartés par autorité royale, parce que le prévenu nommait avec insistance Mme de Montespan. D'après lui, la belle marquise lui aurait fait demander de dire une de ces messes sacrilèges, afin de solliciter à son profit la phalange infernale. La cérémonie aurait eu lieu au château de Villebousin, à mi-chemin de la route de Paris à Orléans, où Guibourg avait autrefois habité, en qualité d'aumônier. Un nommé Le Roy, gouverneur des pages de la Petite Écurie, amant d'une femme de chambre de Mme de Montespan, la Desœillets, traita avec Guibourg, contre promesse de cinquante pistoles, plus un bénéfice de deux mille livres. Accord fait, la marquise se serait rendue, accompagnée « d'une grande créature », à la chapelle du château désert, se serait étendue, à demi dévêtue, sur l'autel, et le sinistre Prieur, dont le visage haut en couleur, les yeux louches, complètent magnifiquement cette horrifique diablerie, posant le calice sur le ventre nu de la jeune femme, aurait célébré la messe incantatoire. A la

consécration, la Montespan formula sa demande, afin d'obtenir « d'Astaroth, d'Asmodée, princes de l'amitié et de l'amour », l'amitié et la protection du Roi et le renvoi de La Vallière.

Alors, suivant le rite abominable, Guibourg saisit un petit enfant vivant. On l'avait acheté à une malheureuse créature, réduite à le vendre par misère, en lui donnant le prétexte qu'on le destinait à une femme obligée de se faire téter. Le prêtre maudit perça la petite victime d'un coup de canif à la gorge et recueillit son sang dans le calice tendu aux divinités du mal. Le cœur et les entrailles furent consacrés à leur tour, avant d'être brûlés, réduits en poudre magique, additionnés d'ossements calcinés de crapaud, de dents de taupe et aussi d'ingrédients d'une efficacité moins discutable, telle la poudre de cantharide. Mme de Montespan se chargeait, prétendit toujours Guibourg, de faire absorber le tout par le Roi, à son insu. Un peu plus tard, Louis souffrira de malaises étranges, d'inexplicables « vapeurs » dont, naturellement, les médecins n'entreverront point la cause et qu'on a pu, depuis, imputer à ce régime.

De nouveau, comment accepter l'idée que la jeune Montespan, fleur de noblesse et de beauté, se livrait à ces basses infamies? Que la rieuse, qui semble avoir inventé la blague parisienne dans les salons du grand Roi, devenait tout à coup, entre les

mains d'un trio de coquins, grave et crédule jusqu'à abandonner le beau corps dont tant elle était fière, et que les sculpteurs du temps reproduisirent à l'envi, sous l'apparence des déesses de l'Olympe, aux attouchements obscènes d'un Guibourg ?

Quoi qu'il en fût, la marquise paraissait ignorer le remords, faisait montre de piété devant la Reine et continuait à rire. En tout, ce rire était le plus fort. Elle parut le mettre, en bonne camarade, au service de La Vallière, incapable à elle seule d'amuser le Roi et qui, trop confiante, vantait elle-même à son amant le joli tour d'esprit de cette amie exceptionnelle. D'ailleurs, Louise se sentait triste et souffrante. Elle venait de perdre son deuxième enfant, celui qui ressemblait à Louis, que Louis aimait et qui était mort loin d'elle, entre les mains de Mme Colbert. Parmi l'éternelle fête dont elle ne pouvait se retirer, ni pour pleurer ni pour se reposer, elle dut enfouir ce deuil au fond de son cœur. Elle aurait eu pourtant le plus grand besoin de repos, achevant une troisième grossesse.

Vers la fin de l'été, la Cour s'était installée au château de Vincennes. Le 2 octobre 1666, Louise fut prise par les douleurs et les supporta avec un courage de fille des champs qui met bas son petit au creux d'un fossé, pour reprendre, une heure après, la besogne. C'était dans un de ces appartements qui, selon l'étonnant usage, servaient de pas-

sage à ceux des princesses. Elle se tordait en silence, haletant après l'arrivée du médecin. La porte s'ouvre. Est-ce lui ? Non, c'est Madame qui se rend à la messe. Elle regarde la patiente : « Ah ! Madame, j'ai la colique, je meurs ! » Et, dès que Henriette est sortie : « Dépêchez-vous, dit-elle à Boucher, enfin accouru, je veux être accouchée avant qu'elle revienne. » Quelques instants après, on emportait l'enfant, en posant un mouchoir sur la petite bouche qui n'avait pas le droit de pousser en liberté ses premiers vagissements. C'était une fille que l'on baptisa Marie-Anne. Louise, « voulant cacher à la reine l'offense qu'elle lui faisait dans son propre palais », se para, affirme la chronique, fit remplir sa chambre de fleurs, reçut des visites, donna à jouer, à souper et, dans cette journée d'héroïsme mondain qui dura jusqu'à minuit, elle risqua cent fois sa vie. Déjà, elle éprouvait le désir, le besoin obscur d'expier. Affliction suprême, le Roi était absent, parti pour Versailles. Au retour, il musa, visita une manufacture de dentelles, où il acheta de beaux cadeaux pour les dames, ses amies.

Il était, cependant, occupé de plus hautes visées que de leur plaire ou, plutôt, il souhaitait, à présent, les séduire par sa gloire. Il rêvait de faire la guerre et tout le monde la désirait autour de lui, tous ces jeunes seigneurs inactifs, quoique pleins de vie,

qui se dépensaient insuffisamment dans les chevauchées, les carrousels et les ballets. Le peuple, lui, sachant trop qui payait les frais de campagne, redoutait les jeux de Bellone et regrettait la Reine-Mère qui les haïssait. Pendant l'année 1666, Louis avait fait à Saint-Germain, à Fontainebleau, à Vincennes, de nombreuses inspections de troupes auxquelles il maintenait un caractère de divertissement. Les dames passaient la revue derrière leur sultan, joyeuses de se montrer à lui sous de flatteurs costumes d'amazones. Mme de Montespan cavalcadait en tête; Mme de La Vallière, quoique bien lasse, suivait avec la princesse d'Harcourt, la comtesse du Roure. Elles restaient tout le jour au camp, avec le Roi et, le soir, de magnifiques festins rassemblaient leurs grâces, leurs sourires par-dessous lesquels elles « échangeaient des regards de basilic » et qui cachaient tous la même obsession : se faire aimer du maître. Les jalousies allaient de La Vallière à Montespan. Savantes railleries, insinuations traîtresses voltigeaient, essaim de guêpes, sur le joli groupe fleuri, tout floconneux de plumes et de rubans, et de petits vers forts méchants, tels ceux-ci, attribués à la maligne Athénaïs, laissaient leur dard dans la piqûre :

Soyez boiteuse, ayez quinze ans,
Pas de gorge, fort peu de sens,

Des parents, Dieu le sait. Faites, en fille neuve,
Dans l'antichambre vos enfants,
Sur ma foi, vous aurez le premier des amants
Et La Vallière en est la preuve.

Projets de conquête et parades militaires n'interrompirent pas les plaisirs accoutumés, ni les déplacements incessants entre Vincennes, Saint-Germain, Paris, Versailles et Fontainebleau. Le 2 janvier, on dansa au Louvre *le Ballet des Muses* et Benserade y raffina encore sur l'art de l'allusion. Il plut tellement qu'on le reprit dix fois, en moins de deux mois. Louise de La Vallière y paraissait en belle place, auprès du Roi :

Jeune bergère en qui le ciel a mis
Tout ce qu'il donne à ses meilleurs amis,
De la beauté, du cœur, de la sagesse...

Bien que sensible aux charmes d'une autre pastoure, Louis n'avait pas cessé d'apprécier tout cela et de se montrer amant empressé, trop empressé même, mais sans dommage pour ses devoirs de mari. Le premier soir où il dansa *le Ballet des Muses*, on vint le prévenir que la Reine était prise des douleurs de l'enfantement. Il n'eut que le temps de jeter son déguisement idyllique, afin de courir vers elle.

Tant de dissipation ne le détournait en rien de son assiduité au travail, ni de ses desseins

politiques. Au nom de Marie-Thérèse, il se mit à réclamer la Flandre à l'Espagne, avec les préparatifs qui accompagnent toujours ce genre de réclamations. La Reine avait pourtant renoncé à tous ses droits, de par son mariage ; mais on prétexta le non-paiement de la dot promise par Philippe IV, son père, décédé en 1665. Des négociations habiles, nouées avec l'Europe entière, isolèrent complètement l'héritier du trône, un enfant de six ans, et tout était à point, le 8 mai, jour où fut déclarée la guerre. On annonça que l'armée se mettrait en marche dès le 24. Mais, avant le départ de Sa Majesté, un véritable coup de théâtre agita la cour de France. Le 13 mai, le Parlement et, le lendemain, la Chambre des Comptes reçurent communication, à fin d'enregistrement, de lettres patentes « telles qu'on n'en avait pas vu depuis un demi-siècle » (J. Lair) :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut.

« Les bienfaits que les rois exercent dans leurs États étant la marque extérieure du mérite de ceux qui les reçoivent et le plus glorieux éloge des subjets qui en sont honorez, nous avons cru ne pouvoir mieux exprimer dans le public l'estime toute particulière que nous faisons de la personne de notre chère et bien-amée et très-féalle Louise de La Vallière, qu'en lui confiant les plus haults

titres d'honneur qu'une affection très-singulière, excitée dans notre cœur par une infinité de rares perfections, nous a inspirés depuis quelques années en sa faveur. Et, quoique sa modestie se soit souvent opposée aux désirs que nous avions de l'eslever plus tôt dans un rang proportionné à notre estime et à ses bonnes qualitez, néantmoins l'affection que nous avons pour elle et la justice ne nous permettant plus de différer les témoignages de nostre reconnoissance pour un mérite qui nous est si connu, ni de refuser plus longtemps à la nature les effets de nostre tendresse pour Marie-Anne, nostre fille naturelle, en la personne de sa mère, nous luy avons fait acquérir la terre de Vaujours, située en Touraine, et la baronnie de Saint-Christophe en Anjou, qui sont deux terres également considérables par leurs revenus, et par le nombre de leurs mouvances... »

La lettre continue par la formule de création d'un duché-pairie au profit de Louise de La Vallière, et, après son décès, à celui de Marie-Anne et de ses hoirs et descendants, sans omission d'une clause de retour au domaine, en cas de décès de l'enfant légitimée.

Ce décret, curieux mélange d'enthousiasme juvénile pour une rare maîtresse et d'insolente indépendance envers la morale, si joliment rédigé, d'une plume artiste, par Louis XIV, — est-

ce bien de lui ? — semblait, à tout prendre, l'acte de générosité naturel d'un amant, qui ne veut pas s'en aller courir des risques graves, sans avoir assuré le sort de la femme aimée et de son enfant. Mais, en son instinct d'amoureuse, Louise ne s'y trompa point. Ce ne fut pas dans les tendres chuchotements du tête-à-tête qu'elle apprit la nouvelle, ce fut par la voie officielle, par une formalité au sujet de laquelle on n'eut pas la délicatesse de la consulter. Elle comprit, aussitôt, que c'était là le gros cadeau qu'un *honnête* homme juge convenable d'offrir au moment de la rupture. « C'est coutume, parmi les gens raisonnables, aux changements qu'ils font de leurs domestiques, écrivit-elle peu après, à Mme de Montausier, d'en prévenir le congé par le paiement de leurs gages ou par la reconnaissance de leurs services. » Quelle blessure qui arrachait de cette âme si douce l'amertume d'un tel mot !

La voilà, celle qui n'aima dans le Roi qu'un homme supérieur, la voilà sous le travestissement de la grandeur, aussi visiblement malheureuse qu'elle fut heureuse en son obscurité ! La voilà duchesse, cousine du Roi, propriétaire de Vaujours, pompeux avantages, titres retentissants dont elle est bien moins fière que de son simple nom de Louise, si câlinement murmuré par lui au début de leur passion et que, depuis lors, elle considère, superstí-

tion d'amante, comme prédestiné : n'est-il pas le féminin de celui de Louis ?... D'ailleurs, dans ces lettres patentes qui publient leur intimité, il n'a guère pensé efficacement à elle ; c'est surtout sa fille qu'il protège. Cependant, il le sait, Louise sera bientôt mère pour la quatrième fois et il ne se soucie pas du sort de cet enfant à venir, à qui elle ne pourra transmettre ni son nom, ni sa fortune.

Si elle éprouvait encore les doutes, les invincibles espoirs d'un amour qui ne peut croire à son malheur, les bruits de la Cour l'auraient convaincue. On parlait de nouveau de son mariage probable avec le marquis de Vardes qui, pardonné, revenu d'exil, se rendrait agréable au prince en épousant la maîtresse enrichie et délaissée. Le bon accueil que lui faisait à ce moment la Reine, lui semblait « une prière tacite » de consentir à cette union. Enfin, le marquis de La Vallière était nommé brigadier général et l'oncle de la jeune femme, évêque de Nantes. Il fallait accepter d'un cœur en apparence joyeux ces libéralités meurtrières. Le Roi avait commandé un équipage pour la nouvelle duchesse, voulait qu'elle prît possession de son titre dans le carrosse de la Reine. Il mettait face à face les deux abandonnées. Avec cette diplomatie glissante des hommes pris entre leur désir et le besoin d'avoir la paix, il avait assuré à Marie-Thé-

rèse que, de sa vie, il ne toucherait plus Mme de La Vallière. Au même moment, on disait déjà à la Cour qu'il aimait Mme de Montespan et l'on avait pu les voir se promener tous deux, seuls, en carrosse. Ne sachant à qui se plaindre, — l'infidèle l'évitait, sans doute, — Louise écrivit à sa soi-disant amie, Mme de Montausier, une lettre digne, doucement gémissante, dont le passage le plus touchant concerne le sort de son futur enfant : « Le Roi est mortel, il va faire la guerre; s'il lui arrivait quelque chose de funeste ou si, par des exercices violents, il contractait une maladie mortelle qui nous le ravist, que deviendrois-je alors ?... Hélas ! je sens bien en moi-même qu'après un pareil accident je n'aurais ny force, ny confiance pour survivre, et mesme qu'il y aurait de la générosité à mourir. Mais que deviendroit le sang royal que je sens depuis cinq mois se mouvoir dans mes flancs ? Vous le savez, et je vous ai révélé le secret dans le temps de la conception. Le Roi le sait et il s'est promis un garçon de ma gróssesse sans avoir rien fait ny pour l'enfant, ny pour la mère. Ah ! que cette pensée est mortelle à tous mes plaisirs ! Quelle différence de frère et de sœur ! Celle-ci, duchesse légitime, l'autre, bastard sans reconnaissance. » Et Louise, ne perdant pas encore tout espoir, achève en formant le vœu que, non seulement, elle reverra « son

Roy sain et glorieux, mais avec autant d'amour qu'il en ait jamais eu ».

Espoir fragile qu'elle ne conserva pas longtemps. On lui interdit de suivre la Cour à Compiègne, sous prétexte de la ménager. Déjà elle gênait. Elle seule ne verra pas « son Roy », qu'elle devine charmant et majestueux, sous le harnais de guerre qui reste galant. Car, même en campagne, il prend le plus grand soin de sa personne et, s'il couche toutes les nuits au bivouac, parfois sur la paille, il passe près de deux heures à s'habiller et, quelquefois, une demi-heure à s'arranger la moustache avec de la cire. (Marquis de Saint-Maurice.) A ce moment, on s'étonnait de voir La Vallière, dont on vantait l'affabilité, « d'humeur fort altière et toujours fâchée contre le Roi ». En vérité, elle souffrait.

On ne prit pas envers la Reine les mêmes feintes précautions. Bien qu'on la crût grosse, Louis, qui tenait à la montrer aux Flamands comme leur souveraine légitime, la fit transporter en chaise de Saint-Germain à Compiègne. Quant à la délaissée, force lui fut de rentrer chez elle, dans sa maison de Versailles, seule, lamentablement seule en ce beau séjour où elle avait connu les dévorantes ivresses de la passion. Il ne lui restait même pas la consolation de posséder sa petite Marie-Anne, que le Roi maintenait chez Mme Colbert. Et lui

fuyait, sans avoir voulu entendre l'appel adressé à son cœur. En homme pratique, il admit au moins celui fait à sa raison. Par une modification des lettres patentes, le duché fut attribué à Mme de La Vallière et, après son décès, à Marie-Anne, sa fille.

Pendant que pleurait sur son abandon celle qui tressaillait d'émoi en sentant « le sang royal se mouvoir dans ses flancs », le monarque menait joyeusement la conquête, à la tête de ses belles troupes, toutes fraîches équipées. En quinze jours il prit Charleroi et un certain nombre de places sous la direction de Turenne et, bien vite, le jeune vainqueur éprouva le désir de porter aux dames les drapeaux enlevés à l'ennemi. Le 9 juin, il appelait la Cour et se rendait au-devant d'elle à Avesnes.

Cette nouvelle court jusqu'à Versailles. Louise s'affole, torturée de jalousie sans objet. Malgré son état, elle monte en carrosse, part rejoindre la Reine « qui ne l'a point mandée ». Sa belle-sœur, la marquise de La Vallière, bonne et assez brave pour ne pas redouter une disgrâce possible, l'accompagne.

Marie-Thérèse avait quitté Compiègne, en compagnie de plusieurs dames, y compris la plus spirituelle de toutes. On fit étape à La Fère et Sa Majesté, de fort bonne humeur, soupait, jouait.

Tout à coup, on annonce l'arrivée de la duchesse de La Vallière. Voilà la Reine bouleversée d'une telle colère qu'elle en a des vomissements. Le lendemain, à la messe, elle ordonne qu'on ferme la tribune de l'église à l'insolente; au dîner, qu'on ne lui envoie pas à manger. L'entourage perfide, parmi lequel Mlle de Montpensier et la dame de Montausier, envenime cette fureur, feint de prendre pour vanité et arrogance de la part de la nouvelle duchesse, ce qui n'était que les sursauts d'un amour martyrisé : « Dieu me garde d'être la maîtresse du Roi ! s'écrie pudiquement Mme de Montespan. Si je l'étais, je serais bien honteuse devant la Reine. » La malheureuse ainsi décriée se cache. Marie-Thérèse commande que personne ne parte avant elle à la rencontre du Roi, qu'à personne on ne donne d'escorte. On parvient ainsi près d'Avesnes et la troupe royale est signalée. La Vallière ne se possède plus. Son cœur bondit au-devant de l'inconstant. Elle presse son cocher qui lance à toutes brides le carrosse à travers champs. Elle, la timide, la discrète, par un de ces à-coups particuliers aux passionnés, pour courir après son amant, elle se sent soudain l'âme impérieuse d'une Cléopâtre ou d'une Sémiramis. La Reine, exaspérée, pleure de rage, crie qu'on l'arrête...

Elle était bonne et, sans doute, elle eût éprouvé

grande pitié devant l'accueil que Louis fit à son ancienne passion. A peine lui rendit-il une visite de convenances à Avesnes et il sut calmer le ressentiment de l'épouse, car, le lendemain, lorsque la duchesse se présenta pour accompagner la Reine à la messe, Sa Majesté toléra qu'on lui fît place dans le carrosse et qu'elle dînât à la table royale; enfin, le soir, toutes deux jouèrent ensemble avec leur tyran.

Ni l'une, ni l'autre, d'ailleurs, pendant les cinq jours d'étape à Avesnes, ne sut ce qui se passait en lui. Louise pouvait imaginer encore que, les préoccupations de la guerre finies, il lui reviendrait, épris comme avant. Mme de Montespan témoignait de l'amitié à sa camarade affligée et, en rentrant à Compiègne, comme on passait devant Notre-Dame de Liesse, elles communièrent en même temps. Mlle de Montpensier, dont nul désordre du cœur n'obscurcissait le coup d'œil de pince-sans-rire, signale que, pendant le séjour à Avesnes, « Mme de Montespan logeait chez Mme de Montausier, dans une de ses chambres qui était proche de la chambre du Roi; et on remarqua qu'à un degré qui était entre les deux, où on avait mis une sentinelle, on la vint ôter. Le Roi demeurait souvent tout seul à sa chambre et Mme de Montespan ne suivait point la Reine. » On ne saurait être plus discret dans

l'indiscrétion... On l'était moins dans les innombrables caquetages de la haute société. On prétendait que la première fois que Louis vit la belle marquise « en particulier », il s'introduisit dans sa chambre, grâce à la complicité de Mme de Hendicourt qui logeait avec elle, et sous le déguisement d'un Suisse de M. de Montausier. Molière ne sera pas long à célébrer à sa façon cette mascarade libertine et la complaisance générale. La Cour frivole et obséquieuse rendait, pourtant, un involontaire hommage à la force et à la pureté des sentiments de Mme de La Vallière en disant, dès lors, que ce serait un bonheur pour elle si le Roi s'en détachait tout à fait, parce que, l'ayant « fort généreusement aimé », elle se convertirait. Les plus légers entrevoyaient déjà l'évolution de ce noble cœur. Mais ce n'était pas encore l'heure du renoncement suprême. D'être si soudain, il apparaîtrait moins beau. Avant de brûler de la flamme mystique, ce cœur va s'épurer à toutes les stations de la douleur.

Tandis que Louise reprenait le chemin de Paris, de la solitude, à présent fleurie de ronces et d'épines, la Cour restait à Compiègne. Dès la prise de Tournai et de Douai, Louis XIV vint de nouveau rejoindre les dames et chercher Marie-Thérèse, afin de la promener en Flandre. Joyeux voyage. La Vallière était loin. La Reine traitait

fort bien l'étincelante Montespan. Elle était pour lors « la beauté du jour ». A Compiègne, elle eut la rougeole; mais, sitôt sa guérison, le Roi se montra fort assidu auprès d'elle, sans que la Reine s'en inquiétât. Elle avait pourtant reçu une lettre anonyme qui lui disait tout net les choses, y compris les bons offices rendus en la circonstance par Mme de Montausier. Elle la montra tranquillement au Roi et en confia le contenu à la prude Julie, qui déplora sur le ton pathétique que nul au monde ne fût à l'abri de la calomnie ; à Mme de Montespan qui ne se troubla point pour si peu et protesta de son attachement reconnaissant à la Reine et, enfin, à Mlle de Montpensier qui se gaudit en catimini de tant de naïveté. Quant à Louis, satisfait de ses succès en tout genre, la conscience en repos, infatigable, quoique fort amaigri et le teint hâlé, il entrait dans les villes au bruit des acclamations et du *Te Deum*. Le jour, « d'une gaieté admirable », il allait volontiers folâtrer dans le carrosse de la Reine, avec les dames horriblement fatiguées des longues marches, de la chaleur, de la poussière et du bavardage, mais tenant bon, ces vaillantes, en l'honneur de leur prince, qui aimait à faire là, parmi elles, de copieuses dînettes, à moins qu'il ne chevauchât à la portière, du côté où se tenait la belle des belles ; elle restait alors démasquée,

« nonobstant l'extrême poussière ». Le soir, il se retirait tôt, servant à Marie-Thérèse le prétexte de son courrier à lire et à expédier, en riant sous cape avec ceux qui savaient à quoi s'en tenir sur ce travail de nuit.

Cette aimable existence dura jusqu'au 10 septembre 1667. La Cour se réinstalla à Saint-Germain. Louise ne put alors se tenir de se rapprocher de celui qu'elle aimait et, quelques semaines après, elle accouchait clandestinement, comme à Vincennes, d'un enfant qu'une fois encore on lui enleva aussitôt. C'était un petit garçon dont l'existence fut longtemps tenue secrète. Ainsi qu'à la naissance de Marie-Anne, la duchesse dut feindre, recevoir, faire médianoche dans sa chambre; mais avec une lassitude plus grande, et une double sensation d'arrachement, celle de l'enfant parti et de l'amour perdu. Rien ne lui était épargné. Toute une année Louis ne s'occupa nullement du sort de son fils. On avait tenté de lui faire croire qu'il n'était pas de lui. Il connaissait trop la fidélité de Louise pour douter; mais ce vilain prétexte servant ses projets, tout d'abord, il fit semblant de s'y rendre. De plus en plus, il se sentait sûr de son autorité croissante, de sa volonté de fer et la coquette Montespan l'habituait à acquérir le seul prestige qui lui manquât, celui de tenir la conversation « comme un autre homme ». Jusque-là, par un reste de

timidité ou de réserve excessive, il ne s'était jamais livré avec hardiesse à ce duel courtois des esprits. Françoise avait vaincu le charme. Mais, malgré l'empire qu'elle prenait sur lui, elle craignait toujours qu'il n'éprouvât un regain d'affection pour cette Louise, jadis aimée envers et contre tout. S'il l'avait consignée à Versailles, pendant le voyage en Flandre, maintenant, il se refusait à l'éloigner, soit par quelque reste de sensibilité, soit qu'il fût flatté de la persistance d'une passion qui ne mourut, ou, plutôt, qui ne se transforma qu'après sept ans de souffrances et d'humiliations quotidiennes.

Ce n'est pas au doux Benserade qu'échut l'honneur de célébrer en termes transparents les nouvelles amours du prince. Amours audacieuses, triplement outrageantes pour la Reine, La Vallière et M. de Montespan. Elles appelaient la satire, la main d'un rude jouteur. On laissa Molière écrire *Amphitryon*. On se donna le plaisir pervers de voir porter sur la scène les péripéties de la dernière aventure, à peine transposées, dans ce poignant et délicieux chef-d'œuvre « à la verve désespérée », mélange de sarcasme, de poésie amère et de voluptueuse tendresse. Le génie de Molière, comme ivre de liberté, s'y moqua de tout, des mystifiés, des mystificateurs et de lui-même, amant trompé, mari trahi, philosophe mortifié par

la vie dérisoire. Le 13 janvier 1668, on représenta la pièce au Palais-Royal, le 16 devant le Roi et les dames. Le beau monde haïssait l'homme hardi que la fantaisie du monarque autorisait à jouer le rôle de fou, de bouffon sublime, au détriment des courtisans; mais il goûta tout de même le spectacle : l'ingéniosité de Jupiter, maître des dieux, se déguisant tout comme un simple roi, afin de jouir par surprise de la beauté d'une femme en possession de mari. On s'amusa, comme il convient, de la consternation de l'époux, contraint à tirer gloire de son infortune, et profit si bon lui semble :

> Un partage avec Jupiter
> N'a rien du tout qui déshonore...

Et les plus fins purent se faire loi de ce conseil :

> Sur telles affaires, toujours
> Le meilleur est de ne rien dire.

On le vit bien. Ce n'est pas aussitôt que Montespan-Amphitryon protestera contre l'éclat du double adultère et attirera sur soi les foudres de l'Olympe. Et ce n'est que plus tard, que Bourdaloue dira, dans un de ses courageux sermons du Carême, à propos de *Georges Dandin*, dont il ne comprendra pas l'ironie navrée : « Le comble du désordre c'est que les devoirs les plus généreux et les plus inviolables chez les païens mêmes, soient maintenant des objets de risée. Un mari sensible

au déshonneur de sa maison est le personnage que l'on joue sur le théâtre, une femme adroite à le tromper est l'héroïne qu'on y produit. » Les premières voix qui s'élevèrent furent des voix populaires, consciences de simples, que ne circonvenaient point les élégances bien portées du vice mondain. Dans le milieu plébéien, de tout temps sentimental, on avait admis, à la rigueur, l'amour candide de La Vallière pour le prince, jeune ainsi qu'elle-même ; on en avait été touché; mais l'histoire scandaleuse de cette femme mariée, mère de deux jolis enfants, et de ce roi qui n'était plus un jouvenceau, aigrissait les âmes frustes. Deux fois, Louis fut insulté aux portes mêmes de son palais, traité de tyran, de roi juponnier, en termes plus crus, par une femme dont le fils était mort aux travaux de Versailles. Elle fut fouettée publiquement, jetée aux Petites-Maisons. Un homme qui se répandit aussi en injures et cria qu'il y avait encore des Ravaillac, fut envoyé aux galères, après qu'on lui eût coupé la langue. On sent de quelles larmes desséchées est fait le sel des sarcasmes de Sosie :

> Sur telles affaires, toujours
> Le meilleur est de ne rien dire.

Tout au contraire, la Cour s'empressait autour du nouvel astre à son aurore, flattait, bénissait,

s'entremettait et touchait les bénéfices dus à tant d'approbations. M. de Montausier fut nommé, de par la protection de Mme de Montespan, au poste que les plus grands ambitionnaient, gouverneur du Dauphin. Louise de La Vallière, « qui n'aurait pas voulu demander au Roi une épingle » (Primi Visconti), n'avait jamais attiré telle faveur sur personne. L'abandon, le dédain de tous l'en punissaient. Seconde faute, elle portait sans arrogance son titre de duchesse. L'ambassadeur de Savoie prétendit, au contraire, qu'elle était un peu trop façonnière et regardait les gens de haut en bas; mais on le vit revenir entièrement sur cette impression, après cinq minutes de conversation avec elle. Plus assouplie aux exigences du monde, elle aurait étouffé sa douleur, se serait établie dans son rôle d'ancienne favorite, mère de deux enfants vivants du souverain. On la réduisit au métier de suivante. Et suivante de qui ? De celle qui l'avait supplantée, de celle qui l'écrasait de sa beauté d'allégorie, de son rire vainqueur, en attendant que ce fût aussi de la pompe d'une situation quasi-royale. Et, complètement éclairée, enfin, elle assistait, dans la terreur atroce qui frappe les êtres fidèles, devant l'effondrement d'un amour cru par eux éternel, à l'inéluctable invasion de la rivale au cœur de Louis.

VI

LE CALVAIRE
(1668-1671.)

En juillet 1668, Louis XIV donnait encore une série de divertissements à Versailles. Il voulait dédommager la Cour du Carnaval écourté par la campagne de Franche-Comté. Au mois de février, le grand Condé lui avait conquis cette province en quinze jours. Le Roi était en route pour rejoindre l'armée, qu'à Dijon on lui apportait déjà les clefs de Besançon.

Cette fois, on représenta *Georges Dandin*. Besoin maladif de mirer sa propre souffrance dans la souffrance d'autrui, Molière y ridiculise de nouveau les maris trompés. N'importe, tout était à la joie, aux ris et aux grâces, du moins en apparence. Mme de Montespan, glorieuse au milieu des dames d'honneur de Marie-Thérèse, « n'épargnait per-

sonne ». La duchesse de La Vallière était placée à la table royale; bientôt on pourra dire qu'il y a trois reines en France. Près de trois mille personnes assistèrent aux fêtes. La cohue était épouvantable ; les ambassadeurs « furent poussés, rebutés, battus et mal placés »; la Reine elle-même « fut plus de demi-heure avant que de pouvoir entrer à la Comédie... Mais jamais il n'y eut de si belles eaux ni de si beaux feux... Il en coûta au Roi plus de cinq cent mille livres. » (Marquis de Saint-Maurice.) Des particuliers y portaient jusqu'à quinze mille livres de point de France. Sous ces radieuses apparences, que de soucis rongeants, surtout pour la plus brillante des divinités du jour : les créanciers, la gêne, les emprunts et enfin M. de Montespan. Jusque-là, ce mari bizarre, non seulement n'était pas intervenu dans l'intrigue nouée entre sa femme et le Roi, mais il avait semblé la favoriser par d'intempestives absences. D'après Saint-Simon et Mme de Caylus, historiographes après coup, la marquise, ce qui semble douteux, l'aurait supplié de la sauver des entreprises du souverain, de l'emmener dans ses terres de Guyenne. Ce n'était pas un homme ordinaire que M. de Montespan. Follement confiant en l'amour qu'il croyait avoir inspiré à sa jeune épouse, lui; aussi jeune qu'elle, brave, fantasque, brouillon et goguenard, il avait cent défauts gascons, sans les qualités cor-

respondantes. Estimant sa femme assez forte tête pour se défendre elle-même, il s'en alla dans les Pyrénées, tandis qu'elle suivait la Cour en Flandre, et il choisit ce moment pour créer en Roussillon une compagnie de chevau-légers. Comme de juste, Louvois lui facilita grandement les choses, promit maints avantages et récompenses. Ainsi avait-il fait, quelques années avant, pour le marquis de La Vallière. Le ministre était charmé de cette occasion de servir le maître en ses nouvelles amours, ce soin ayant été réservé, jusque-là, à Colbert, dépositaire des enfants naturels du Roi. Montespan ne parut pas surpris de la faveur soudaine qu'un homme de bon sens aurait pu rapprocher du désir, à peine dissimulé, qu'on avait de le tenir loin de la capitale et de bien des conversations. Tout de même, le bruit devait en parvenir à ses oreilles, malgré la distance, ne fût-ce que par l'entremise d'un parent ou d'un obligeant ami. De plus Molière va l'avertir :

Le Seigneur Jupiter sait dorer la pilule.

Le marquis passe l'hiver à guerroyer dans le Roussillon, depuis peu réuni à la France, et où les populations sont encore hostiles à l'autorité du Roi. Son entrain est signalé: Lorsqu'on lui permet de revenir, il semble si bien accepter les avantages et les inconvénients de la situation, qu'on ne songe

à garder nulle mesure à son égard : on lui offre *Amphitryon*. Rien ne porte à croire qu'il en fut troublé. Peu après, il se livra, d'accord avec la marquise, à quelques opérations financières, pour régulariser certaines dettes et il lui donna même procuration sur toutes ses affaires. Puis, il partit rejoindre sa compagnie.

Aussi, à son second retour à Paris, quelques mois plus tard, le Roi et la belle favorite attendaient sans inquiétude un mari si commode. La surprise n'en fut que plus violente. Quel vent avait soufflé sur cet esprit lunatique? Quels espoirs d'avantages considérables avait-il conçus, dont la déception le rendit furieux jusqu'à la démence? Quel regain de passion perverse, fouettée par la jalousie, lui revenait pour celle qui, à présent, appartenait à un autre? Il courut à Saint-Germain, où il adressa à Louis XIV un discours truffé de citations de la Sainte Écriture, afin de le contraindre à lui rendre sa femme et à craindre le jugement de Dieu. Enchanté de sa harangue, il la répéta à Mlle de Montpensier : « Taisez-vous, vous êtes fou, vous vous ferez enfermer », répondit-elle. La marquise, mise au courant, dit : « Il fait des contes dans la Cour. Je suis honteuse de voir que mon perroquet et lui amusent la canaille. » Ce n'était rien encore. Mme de Montausier recevait alors les congratulations de la haute

société sur la nomination de son mari, comme gouverneur du Dauphin. Ce fut ce jour de gloire que Montespan choisit pour clamer sa façon de penser. Il pénétra en furieux chez la dame d'honneur effarée, l'abreuva d'insultes, traitant d'entremetteuse celle qui se drapait dans sa dignité toute neuve. D'après Saint-Simon, il fit pis encore. Tout scabreux que soit le récit, quelques lignes sont à citer pour leur curieux réalisme qui, une fois de plus, s'oppose à l'idée par trop académique que nous nous formons de l'époque de Louis XIV : « M. de Montespan, dit le terrible chroniqueur, s'appliqua à gagner du mal avec le même soin que d'ordinaire on l'évite. Son projet était de gâter sa femme et de le communiquer au Roi... Comme il voulut passer mesure, en présence de Mme de Montausier, à force de bras, à l'exécution de ce qu'il avait projeté, elles eurent l'une et l'autre recours aux cris les plus perçants, qui firent accourir tout le domestique, en présence de qui, ne pouvant mieux, les mêmes injures furent répétées, et lui, enfin, emmené de force hors de là, non sans avoir joué du moulinet et achevé de jeter les deux dames dans la plus mortelle frayeur. »

La noble Julie n'avait jamais prévu un tel éclaboussement de boue sur les fleurs de sa couronne de précieuse. Elle s'efforça d'être belle joueuse; mais l'affront avait été trop rude et sa santé

ébranlée. Un an après, déconsidérée, vieillie avant l'âge, elle dut résigner ses fonctions de surintendante de la Reine et ne survécut pas longtemps à cette déchéance. Il va sans dire que le maître fut profondément irrité. Il envoya Montespan au Fort-l'Évêque, sous l'officiel prétexte « d'avoir désapprouvé le choix que le Roi a fait de M. de Montausier ».

Pourtant, il était difficile d'emprisonner longtemps un mari frustré, mécontent de l'être. Louis XIV donna ordre de relâcher celui-là, sous condition expresse qu'il repartirait aussitôt en Guyenne, dans l'une des terres du marquis d'Antin, son père, avec défense d'en bouger sans permission. Il s'exécuta; mais il emportait avec lui son petit garçon, celui de sa femme, un enfant de deux ans que nul décret n'aurait pu lui enlever. Selon le bruit qui courut et le récit de l'ambassadeur d'Angleterre, il se vengea à sa manière. Il fit annoncer solennellement la mort de la marquise de Montespan, en célébra avec pompe les funérailles, se vêtit de noir, monta en carrosse de deuil et, le jour de la cérémonie, tint à entrer par la grande porte, « attendu, disait-il, que ses cornes étaient trop hautes pour passer par une petite ». Si l'histoire est vraie, quel est le chapelain qui osa officier en pareille circonstance? On ne le dit pas. A la Cour, on ne prononça plus le

nom du redoutable mystificateur; mais on y pensa toujours, ce qui explique les choses étranges qu'on y vit par la suite. (J. LEMOINE et LICHTENBERGER.)

Pour plus de précautions, les souverains s'en furent à Chambord, dans le vaste château isolé au milieu de la campagne déserte, où personne ne pouvait pénétrer sans autorisation. On attendit seulement, avant de partir, raconte Saint-Maurice qui ne néglige nul détail, la guérison de quelques dames, travaillées de la dysenterie. La duchesse de La Vallière prenait part au voyage; elle était là en service commandé. Des fenêtres de Chambord, elle pouvait contempler à loisir le doux pays de Loire et le château de Blois où, quelque vingt ans plus tôt, jouait, innocente et heureuse, la petite Louise. Toujours des anecdotes, véridiques ou forgées après coup, marquent les étapes de cette romanesque vie, mais, toujours aussi, empreintes d'une grâce sentimentale, en accord avec celle de l'héroïne. On raconte donc que, sur l'une des vitres du palais, se pouvait lire encore le distique fameux, tracé autrefois par François Ier, à la pointe de son diamant :

Souvent femme varie,
Mal habil qui s'y fie.

Un jour, La Vallière le montra du doigt à Louis XIV, avec un regard rappelant à celui qui

avait si vite varié quelle exception douloureuse elle était à cette règle. L'infidèle, refusant d'accepter même ce flatteur reproche, aurait fait déplacer la vitre... Fallait-il donc se taire, en subissant le supplice d'assister aux soins qu'il rendait à une autre, à tout ce manège des coups d'œil, des demi-mots qui, autrefois, allait à elle seule? Il exigeait la présence de la duchesse. Elle-même s'y prêtait. Le chagrin a aussi son ivresse : « Je ne sais ce qu'est l'enfer; mais je ne saurais en imaginer un plus terrible que celui où est mon cœur, où il reste, où il se complaît, car ne plus le voir serait un autre enfer auquel il ne s'accoutumeroit point. » On ne peut mieux dire, et c'est elle qui l'a dit dans une de ses lettres. Selon la mode du temps, elle fit écrire par un poète dont on ignore le nom, un gracieux sonnet, dont voici la fin et où, suivant son habitude, elle se lamente en caressant :

Vous m'aimiez autrefois, mais vous ne m'aimez plus.

Mes sentiments, hélas ! diffèrent bien des vôtres !
Amour, à qui je dois et mon mal et mon bien,
Que ne lui donniez-vous un cœur comme le mien,
Ou que n'avez-vous fait le mien comme les autres !

Le sonnet fut trouvé bon. Louis le loua « publiquement »; car tout se passait en public à cette Cour qui ne vivait que d'elle-même; et ce fut le

seul bénéfice que la jeune femme en retira. Après l'esclandre de Montespan, elle n'avait pu se contraindre à ne pas montrer sa douleur d'un scandale qui proclamait son propre abandon, et le Roi ne fit à ses plaintes qu'une réponse dure, devant blesser au vif celle qui n'avait jamais rien demandé pour elle, et bien peu pour ses protégés. « Il dit qu'il était vrai qu'il aimait Mme de Montespan; mais qu'il faisait pour la duchesse des choses dont elle avait lieu d'être contente et qu'il n'aimait pas les récriminations et, comme elle fondait en larmes, il ajouta que si elle tenait à son affection, elle ne devait exiger que ce qu'il voudrait bien lui donner spontanément et qu'il désirait qu'elle vécût en bonne intelligence avec la marquise. » (*Vie de la Duchesse de La Vallière.* Anonyme, 1695.)

Où trouva-t-elle la force d'obéir? Dans sa faiblesse même. On comprit la grandeur de l'effort et tout le monde admira cette soumission. Sous le plus autoritaire des monarques, l'obéissance était une nécessité transformée en vertu. Plus tard, les historiens reprochèrent sa condescendance à cette femme de vingt-quatre ans qui n'avait eu ni le temps, ni les moyens de lutter contre ses penchants et ils s'évertuèrent à en découvrir les raisons. En voici une : Louise aimait. Cela suffit. De plus, elle était inquiète sur le sort

du petit garçon mis au monde en 1667. Ce ne fut qu'en février 1669 que le Roi se décida à reconnaître l'enfant. Mesure peut-être intéressée, ne provenant pas du désir unique de rassurer la mère. Bientôt, il faudra la renouveler au bénéfice d'une autre. Françoise de Mortemart s'attachait le prince par le lien suprême. Il semble que ce dut être une grande joie pour elle qui avait tout osé. Mme de Caylus, dans ses *Souvenirs*, nous en fait douter : « Mme de Montespan se désespéra à la première grossesse, se consola à la seconde et porta dans les autres l'impudeur aussi loin qu'elle pouvait aller. » Nouvelle épreuve, la plus désolante pour Louise. Jusque-là, il lui restait le doux et cruel privilège d'être la mère de deux enfants du Roi. Maintenant, elle souffre de cette vie qui, chaque jour, se forme dans le sein d'une autre, du fait de l'homme aimé.

Le fils de Mme de La Vallière se vit octroyer le nom de Louis, le titre de comte de Vermandois et la charge d'amiral de France, charge très convoitée que, par ce moyen, le souverain refusait à d'autres. Il mena le petit garçon chez le Dauphin, à qui il dit « de le caresser et de l'aimer, que c'était son frère; à quoi ce prince (âgé de sept ans) se prêta de bonne grâce. » (Saint-Maurice.) Louise reçut à cette occasion de grands compliments. Le duc de Savoie lui fit présenter

les siens par son ambassadeur, après agrément du Roi, qui ne se souciait pas que personne fréquentât ces dames, même les étrangers, craignant qu'elles ne se chargeassent de commissions pour lui. La duchesse accueillit le marquis de Saint-Maurice avec « sa bonne grâce et civilité ordinaires » et ce ministre qui, jusque-là, l'avait jugée sans indulgence, fut conquis dès qu'il lui parla : « J'ai été fâché de ce voyage (à Versailles) qui est cause que j'ai pu si peu demeurer auprès de cette dame où je m'aimerais fort. Je l'ai trouvée toujours mieux faite que l'autre; elle a ce je ne sais quoi qui sait charmer et, si elle avait de l'embonpoint, elle passerait pour très belle. Son appartement est merveilleux autant pour la propreté que pour la richesse. »

On pourrait croire que tant d'honneurs et de luxe s'accompagnaient d'une fortune égale et que l'âme de Louise s'engourdissait dans la sécurité dorée. En vérité, la terre de Vaujours rapportait peu; la nouvelle suzeraine n'était pas femme à pressurer ses vassaux; au contraire, elle intercédait en leur faveur et vivait à la Cour dans le faste, l'affliction et les soucis d'argent. Le 1er janvier 1668, elle avait dû emprunter, pour pouvoir distribuer des étrennes dignes d'une duchesse. Un sieur Jean Pottier lui prêta vingt mille livres qui ne furent remboursées qu'en 1673.

Cependant, on se servait d'elle. Une demande en séparation avait été introduite contre M. de Montespan. Molière dut regretter de ne pouvoir faire une comédie qui aurait mis enfin les rieurs du côté du mari. On accusait le marquis d'injures, de sévices graves et de dissipation d'une fortune qu'on avait négligé de lui remettre. Mais la Justice ne se rendait pas facilement à de si bonnes raisons. L'affaire traînait en longueur. Le souvenir du scandale de Saint-Germain poussait les intéressés à prendre toutes les précautions. La Vallière restait publiquement la favorite et Louis passait par sa chambre pour se rendre chez la Montespan. Elles logeaient ensemble; il le voulait. Rivées l'une à l'autre, forcées de se faire bon visage, celle-ci souffrait mille morts; celle-là, sous son intrépide gaieté, vivait dans l'agitation et le trouble. Pour sa part, le tyran n'acceptait que les avantages de cette situation bien faite pour amuser les roués, indigner les honnêtes gens et surprendre tout le monde. Un jour, raconte la Palatine, qui rapporte cette histoire peu vraisemblable d'après ouï-dire, comme il s'en allait rejoindre *l'autre*, en traversant l'appartement de Louise, la malheureuse, couverte de pleurs, l'implora du regard. Il lui aurait jeté son petit chien, Malice, qu'il tenait sous le bras : « C'est assez bon pour vous ! » Geste de faquin, improbable de la part d'un prince, parfois dur

jusqu'à la cruauté, mais au moins toujours poli et maître de soi. La Cour, loin de s'effaroucher de ces mœurs, eut un mot heureux, un mot complice; elle dit dorénavant que le Roi allait chez *les Dames*. Les Dames ! On sait ce que cela cachait : un coin de l'enfer derrière un paravent. Le terme devint officiel; il figure sur certains actes notariés et les comptes des fournisseurs de la Cour. Ce n'est que des années après, tous les personnages de cet imbroglio réduits à l'état d'ombres historiques, que Saint-Simon dénonça « l'épouvantable fracas qui retentit avec horreur chez toutes les nations et qui donna au monde le spectacle nouveau de deux maîtresses à la fois ». Quant à la pauvre Reine, à présent résignée à tout, elle vit toujours seule dans son appartement. Peu de monde lui fait la cour; elle joue à l'hombre où elle perd continuellement; elle a une demi-douzaine de bouffons et quantité de petits chiens et le divertissement de la comédie espagnole où l'on gèle de froid parce qu'il n'y a presque personne (PRIMI VISCONTI, SAINT-MAURICE).

La promesse de Jupiter à Amphitryon se réalisait :

Et chez nous il doit naître un fils d'un très grand cœur.

En mars 1669, Mme de Montespan mit au monde un garçon. Tant pis pour l'intransigeant

époux s'il n'avait pas voulu attendre tranquillement le reste :

L'éclat d'une fortune en mille biens féconde.

Cette naissance vint compliquer encore les choses. Que ne tenterait pas le marquis contre un enfant qui, légalement, lui appartenait et qui, entre ses mains, deviendrait un puissant otage? Malgré les avantages d'un tel choix et le peu d'égards qu'on avait pour elle, il était difficile de commander à Louise de La Vallière, de le laisser élever chez Mme Colbert, avec ses propres enfants. Alors, qui chargea d'un tel soin Mme de Hendicourt, qu'on a déjà vue s'ingénier au début de l'intimité du Roi et d'Athénaïs, offrait son dévouement; mais Louis aimait de moins en moins les intrigantes; il ne leur eût pas confié son sang. La dame parla alors d'une de ses amies, une jeune veuve, de bonne réputation, de naissance noble, embourgeoisée par son mariage et assez besoigneuse, tout ce qu'il fallait pour faire une gouvernante dans des conditions quelque peu exceptionnelles. C'était Françoise d'Aubigné, femme du poète Scarron, ce cul-de-jatte qui rattrapait en esprit ce qui lui manquait en jambes. Mme de Montespan la rencontrait à l'hôtel d'Albret, la trouvait intelligente et sérieuse, et la crut, aussi, discrète et sûre. Mme Scarron justifia cette confiance pendant

une dizaine d'années; il n'en avait pas fallu autant à la belle Athénaïs pour détrôner La Vallière. Quinze ans après, devenue marquise de Maintenon, épouse morganatique de Louis XIV, et ayant subi la transposition de sentiments habituelle à de tels changements de situation, l'ex-gouvernante raconta que, peu charmée de « l'honneur assez singulier » qu'on lui faisait, en lui donnant la garde des enfants de Mme de Montespan, elle ne s'y était décidée qu'après assurance que c'étaient ceux du Roi et qu'il avait fallu qu'il l'en priât. En vérité, cette fine mouche ne voulait pas de mécompte. Certaine que Louis reconnaissait pour sien l'enfant à venir, elle eut vite fait taire ses scrupules. Elle s'installa au bout de la rue de Vaugirard, quartier lointain, dans une grande maison qu'isolait un vaste jardin et y rassembla ce qu'il fallait de domestiques, de chevaux, de voitures pour le train d'un petit prince. Défense fut faite, même aux intimes et surtout aux amies, d'en franchir le seuil et de chercher à en percer le mystère.

Pendant que sa rivale est à son tour livrée aux soucis de la maternité clandestine, Louise de La Vallière semble tenter un effort pour surmonter son chagrin et trouver quand même quelque charme à la vie. L'oiseau battait des ailes avant de s'envoler vers la purifiante atmosphère des hautes régions. Jeune encore et charmante

toujours, elle ne pouvait étouffer en elle la plus vivace des forces de la jeunesse, l'espoir. Sa famille la pressait de rester à la Cour et, sans l'odieux esclavage de sa camaraderie avec la Montespan, elle aurait pu, à défaut de bonheur, s'y créer une existence aimable, des relations personnelles et vivre entourée d'hommages, de luxe et d'œuvres d'art qu'elle aimait. On la voyait alors « fort mélancolique et abattue » auprès de l'autre « belle et enjouée », toutes deux des plus lestes, selon le mot à la mode, et des plus richement habillées, formant un contraste qu'on aurait cru voulu par un artiste habile en savantes oppositions. Louis XIV avait, d'ailleurs, assez de goût pour sentir le charme, en même temps que les avantages pratiques de cette association. Son regard embrassait les grâces plantureuses et altières de Françoise de Montespan et la souffrante beauté de La Vallière à l'amour trempé de secrètes larmes; l'une opulente, abondante et aimant en tout l'abondance, créée pour la représentation, l'éclat extérieur; vraiment maîtresse royale par l'autorité insolente, le dédain moqueur; vraiment courtisane de haute allure, jouant à merveille d'une vanité masculine, que décuplait encore le rang suprême, en un mot « triomphante beauté à montrer à tous les ambassadeurs » (SÉVIGNÉ); l'autre fine, réservée, pudique dans sa passion sans bornes, âme ardente

mais pure comme la flamme d'un autel, ne livrant son éclat que dans la douceur de l'intimité. La Rosée et le Torrent, dira Mme de Sévigné, en un de ses mots précis comme des pierreries ; ou encore, le Feu et la Neige.

Louise tâchait donc de se distraire. Elle voulut porter avec dignité et grandeur son titre de duchesse, trop lourd cadeau destiné surtout à la glorification du donateur. Elle cherchait à devoir à son propre mérite ce que le hasard et la libéralité du maître lui avaient dispensé. On reconnaît là sa fierté native et cette conscience de sa valeur personnelle qui, respectée et bien comprise, fait accomplir les plus grandes choses. Mais à quoi peut s'employer une femme d'élite et d'une haute situation mondaine ? Elle dépensa largement les sommes que lui remettait Colbert et dont une bonne part servait aux œuvres de charité. Néanmoins, elle ne fut jamais l'occasion de ces furieuses prodigalités exigées par la plupart des favorites, notamment par Mme de Montespan, dont le gaspillage accumula les rancunes dans l'âme populaire. Le nom de Mme de La Vallière figure souvent sur les registres royaux, au chapitre des Dépenses; mais il y sert, la plupart du temps, d'apostille à des demandes en constitution de privilèges adressées au Roi par les petites gens de l'entourage de Louise, domestiques, femmes de cham-

bre, officiers à son service. Ce menu monde abusait de sa bienveillance naturelle et, sans prévoir que les faveurs qu'elle lui obtenait ne lui rapporteraient guère qu'ingratitude et déboires, et risquaient de diminuer son crédit personnel, elle se laissait exploiter avec la nonchalance des êtres trop bons.

Son élégance était toujours sans outrance et appropriée. Elle aimait les riches étoffes, les joyaux de choix, les ameublements harmonieusement combinés. Elle possédait sur le bord de la Seine, à Carrières, aux environs de Versailles, un bain installé de façon à la fois rustique et coquette. Elle savourait en ce séjour champêtre des plaisirs simples, avant-goût de ceux de Trianon et qui, sans doute, lui rappelaient ceux de son enfance paysanne, à la fois si proche et si lointaine. Après le bain, elle faisait avec ses amis des dînettes de pain bis et de crème, achetés au hameau voisin. Ces amusements s'accordent mieux avec le bonheur qu'avec les angoisses de l'amour trahi et Louise voulut s'absorber en de plus prenantes occupations. Elle sacrifia à la mode qui, sans renouveler le maniérisme des Précieuses de l'Hôtel de Rambouillet, poussait les femmes à discuter science, philosophie et religion. La piété, à la Cour, se trouvait fortement tempérée par de nombreux accommodements avec le ciel; les confesseurs eux-mêmes,

sentant que le vent n'était pas à la sévérité, prenaient allure de philosophes indulgents. La délicieuse Henriette d'Angleterre, donnant le ton, penchait son visage de fée mondaine sur de graves études, tendant à la recherche de la vraie religion; mais elle avait de la conscience et c'est Bossuet qui, trois fois par semaine, l'éclairait en des entretiens où il apportait une profonde connaissance de la nature féminine et la fermeté douce que lui inspirait cette sorte de tâche. La Vallière, qui s'était réconciliée avec la princesse, suivait ses traces. Elle lisait de plus Aristote et Descartes. Intelligence à la fois ardente et fine, désireuse de connaître et que ne satisfaisait plus la lecture des romans, ni même des poètes; esprit inquiet et rêveur; cœur lourd de regrets qui ne pouvait se confier à personne et trop délicat, peut-être, pour s'avouer à soi-même le drame de sa déception, le désenchantement de voir celui qu'elle avait cru supérieur à tous, moralement pareil aux autres, elle se trouvait mûre pour devenir ce que deviennent, en tels cas, maintes de ses semblables, une femme de lettres. Elle le fut avec un talent spontané qui décèle une culture inattendue chez cette créature toute livrée à l'amour, dès sa dix-septième année. Comment eut-elle le temps d'acquérir la clarté de style, la vigueur élégante d'expression, l'éloquence touchante du petit ou-

vrage qu'elle écrivit sous le titre de *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*? En vérité, elle était pleine de goût et de dons innés. Mais il fallut un événement forfait pour dégager ce talent qui s'ignorait. Événement bien banal. Il n'en marque pas moins la date d'une grande transformation. Vers le mois d'avril 1670, la duchesse fut prise d'une maladie aussi grave que soudaine. Fallait-il l'attribuer à quelque contagion, accident fréquent alors, ou bien au poison? On sait que les bonnes amies de Louise apprenaient chez la Voisin l'art de se servir de sinistres ingrédients. Quoi qu'il en soit, son mal fut presque aussi foudroyant que celui qui, peu après, emporta Madame.

Pendant de longues heures de souffrance et d'immobilité forcée, la jeune femme médita, revécut par la pensée sa vie si brève et si pleine, et ses impressions les plus fortes ne furent point, ainsi qu'on pourrait le croire, celles de sa passion encore toute vive et si meurtrie; ce furent les sentiments de piété dans lesquels on l'avait élevée, qui apportèrent leur fraîche brise autour de sa fièvre. Mais, en leur renouveau, ils avaient perdu la mollesse des sensations d'enfance et d'adolescence : Louise fut persuadée de l'existence d'un paradis, d'un enfer et d'une éternité. Dans l'ingénuité de sa scrupuleuse nature, elle se dit qu'elle était noire de péchés,

qu'elle allait peut-être paraître devant Dieu en cet état digne de la condamnation éternelle. Alors, elle implora la miséricorde céleste avec une ferveur où éclatait une sensibilité, durement comprimée par l'indifférence de celui qui l'avait développée.

L'indulgence divine lui fut doublement accordée. Louise revint à la santé, à l'espoir. Loin de perdre dans la joie de ce retour à la vie l'élan de foi qui l'avait prosternée aux pieds de son Créateur, elle s'y abandonna toute et se hâta de rassembler en un petit cahier les méditations auxquelles elle s'était livrée « dans ce même lit où, selon ses propres paroles, les médecins d'un côté et les prêtres de l'autre parlaient aussi peu sûrement sur sa vie que sur son âme et où, comme une pauvre bête, elle ne pouvait rien pour son salut ».

Ces *Réflexions sur la Miséricorde* sont d'une âme simple, claire, lente à trouver sa force, mais forte quand même. Mme de La Vallière y implore la faveur d'une foi profonde, la grâce d'effacer par l'amour de Dieu « la multitude de ses crimes, un cœur pur, un cœur contrit et humilié », comme celui de la Chananéenne : « Regardez-moi quelquefois, en m'approchant de vous, comme cette humble étrangère; j'entends, Seigneur, comme une pauvre chienne qui s'estime trop heureuse de ramasser les miettes qui tombent de la table où vous festinez vos élus. »

« Regardez avec pitié cette pauvre pécheresse qui, encore tout enflammée du feu de ses convoitises, vous demande comme la Samaritaine une goutte de cette eau vive avec laquelle vous étanchâtes tout d'un coup dans son âme la source et la soif du péché. »

Cette ferveur naïve qui, sauf le charme de l'expression, se rencontre chez les mystiques les plus frustes, s'accompagne ici d'une psychologie affinée, merveilleusement habile à analyser ses nuances et à disserter à la manière d'un La Rochefoucauld, sur les faiblesses de la femme amoureuse. Les *Réflexions* sont comme une longue lettre confidentielle au Seigneur pour se plaindre doucement, sans accuser personne, et s'efforcer vers la perfection, par des stations notées avec soin dans la volonté d'aller toujours au delà : « J'écris ce papier de ma propre main comme un registre de vos miséricordes, de mes plus intimes résolutions et de toutes vos adorables vérités;

« Afin que, toutes les fois que je m'oublierai moi-même je me retrouve dans ce crayon que votre grâce me fait tracer sur le modèle que je dois être. »

Car elle se sait, la pauvre amante, quoique désabusée, toujours passionnément attirée vers son unique amour et soumise à la force effrayante qui entraîne l'âme et les sens, devant la raison frappée d'impuissant étonnement:

« Vous savez, Seigneur, ce que je suis, le peu de stabilité qu'il y a dans mes meilleurs désirs et comment les images du monde effacent toutes les impressions de votre grâce dans mon cœur...

« ... Créez en moi un cœur nouveau, un cœur humble, ferme, constant et courageux...

« ... Préservez-moi du doux poison de plaire à ce monde et de l'aimer.

« ... Ne souffrez pas que le premier usage de cette vie et de cette santé que vous venez de me rendre ne soit qu'un épanchement de mon cœur vers le monde et la créature et un retour vers toutes ces habitudes...

« Seigneur, qui portez le cœur de l'homme où il vous plaît, changez toutes mes amitiés... Car vous savez, Seigneur, combien aisément je prends les impressions des choses que je vois et des personnes que je fréquente; avec combien de facilité je fais le bien avec les bons et je pratique le mal avec les méchants.

« Car, hélas ! je suis si faible et si changeante que mes meilleurs désirs ressemblent à cette fleur des champs dont parle votre Prophète-Roi qui fleurit le matin et qui sèche le soir. »

Toute la psychologie de la femme tendre est dans ces mots... En vérité, la pénitente l'aimait encore trop, ce monde, pour avoir la force de le quitter. Aussi, se trompant elle-même en toute

bonne foi, elle s'imagine devoir expier ses fautes « sur ce même échafaud » où elle les a commises, c'est-à-dire dans cette Cour, encore plus dangereuse par ses séductions que par ses vices, au milieu « des louanges et de l'estime du monde qui lui font tourner la tête et l'enivrent de leur fumée » et, surtout, auprès de l'objet de ses passions « qui étaient de véritables idolâtries » (*Réflexions.*)

L'épreuve dura quatre ans, quatre ans pendant lesquels cette société légère, hostile à la beauté des grandes douleurs, prendra « pour une sotte qui ne remarquait rien » cette femme qui souffrait en silence « comme une damnée. » (Princesse Palatine.) Bien mieux, loin de croire que Mme de La Vallière voulait édifier un monde frivole par l'exemple d'une vie de vertu et de piété, on s'imagina tout bonnement que, selon la coutume la plus répandue, elle ne demandait qu'à clore son aventure par quelque mariage avantageux. On citait les noms d'époux éventuels et, entre tous, la malignité publique insistait sur celui de Lauzun.

Or, Lauzun, petit homme du Midi, bizarre, impudent, spirituel, intrigant et malin comme un singe, était précisément, pour lors, l'objet de la grande adoration de Mademoiselle. Cette princesse fantasque, qui avait passé sa vie à rêver et à repousser les plus royales alliances, s'éprenait,

en sa quarantième année, de ce petit bout d'homme et songeait à en faire tout simplement, en lui donnant sa main, le cousin de Louis XIV. Dès qu'elle entendit les conversations de la Cour accoler le nom du bien-aimé à celui de La Vallière, une jalousie sans répit, véritable gale intérieure, s'empara d'elle et les plus chaudes protestations de son galant n'en eurent pas raison. Pour lui, suffoqué par sa chance, écrasé sous le poids de cette fortune qui tombait sur ses épaules de petit Gascon arriviste, craignant de déplaire au Roi en l'acceptant, il manœuvrait en pilote consommé pour conserver les bonnes grâces de sa mûre amoureuse, sans avoir trop l'air de les rechercher. Mais le destin allait une fois de plus bouleverser les plus beaux desseins du monde.

On était à la fin de juin 1670, dans la pleine chaleur d'un été magnifique, lorsque se répandit dans toute la Cour le cri tragique que Bossuet a rendu fameux : « Madame se meurt ! »

Aussitôt, le Roi, la Reine, Mlle de Montpensier coururent à Saint-Cloud. Ils y arrivèrent à onze heures du soir. Il y en avait déjà six que la princesse se tordait dans d'affreuses souffrances. Les médecins qui l'entouraient, hésitaient sur la cause du mal. Elle criait qu'elle était empoisonnée. Ils la déclaraient atteinte de choléra morbus et restaient là, désemparés, inertes, à se contredire,

sans atténuer son supplice. La présence du Roi leur rendit un peu d'assurance, mais non de génie et la pauvre Henriette agonisait, en parlant à tous ceux qui l'approchaient avec une douceur courageuse qui arrachait des larmes aux plus secs. La veille, très gaie, elle s'était baignée comme tous les jours dans la Seine; elle était allée voir le peintre Lély faire le portrait de sa fille et de son mari; elle avait chanté à l'ambassadrice de Savoie des chansons anglaises et ne se plaignait de rien que d'un point de côté. Quelques jours avant, on l'avait vue « belle comme un ange », rayonnante de jeunesse et d'une aimable gloire. Elle revenait d'Angleterre, tout heureuse d'avoir rempli avec succès la mission dont Louis XIV l'avait chargée auprès du roi Charles II, son frère. Ses petites mains rapportaient un traité « d'où dépendait le sort de l'Europe » et des faveurs diverses pour Monsieur qui, bien que brouillé avec elle à ce moment-là, l'avait priée d'obtenir de Charles II, entre autres avantages, une pension pour son jeune fils et, surtout, la promesse de solliciter de Louis XIV le retour de son favori, le chevalier de Lorraine. Ce méchant homme, par ses dangereuses révélations sur les secrets d'État qu'il tenait de Philippe d'Orléans lui-même, et par ses insolences à l'égard de Madame, s'était fait jeter en prison, puis exiler. Monsieur ne pouvait se con-

soler d'une telle perte et en gardait rigueur à la duchesse, sa femme. Était-ce ce chevalier, trop Italien par les mœurs et le maniement des poisons, qui avait envoyé d'Italie celui dont mourait Henriette ? L'enquête discrète pratiquée par Louis XIV permet de le croire; mais le doute demeure; nulle sanction ne fit la preuve du crime. L'avouer eût peut-être brouillé la France avec l'Angleterre, au moment où toutes deux s'alliaient secrètement pour faire la guerre aux Hollandais. Peu après l'affreux événement, le chevalier de Lorraine fut pardonné, rendu à la tendresse de plus en plus éplorée de Monsieur.

Madame s'était confessée au chanoine Feuillet, son aumônier, homme de la plus rude austérité, qui n'eut point pour la douce créature les ménagements habituels aux confesseurs de la Cour envers les personnes de haut rang : « Madame, votre vie n'a été que péché. Il faut employer si peu de temps qui vous reste à faire pénitence », commandait-il. Et, comme la malade gémissait : « Mon Dieu ! ces grandes douleurs ne finiront-elles pas bientôt ? — Quoi ! Madame, vous vous oubliez ! Il y a vingt-six ans que vous offensez Dieu et il y a six heures que vous faites pénitence... »

Bossuet, que le duc d'Orléans avait fait mander, arriva, parla un langage moins implacable, récita des actes de confiance et d'amour, répandant sur

les tortures de cette agonie la vaste lumière de son autorité, de sa foi géniale et d'un dévouement attendri. Il resta là, jusqu'au dernier moment. Il dit sur la jeune femme expirante les prières des morts. Conservant jusque dans ce cruel passage la « douceur pleine de charmes » qui avait enchanté Molière et bien d'autres avec lui, elle recommanda discrètement, en anglais, qu'on remît au grand prélat, quand elle n'y serait plus, un anneau d'émeraude en souvenir d'elle et en remerciement des hautes instructions qu'elle avait reçues de lui.

C'est aussi à Bossuet que Mme de La Vallière aura recours, lorsqu'elle voudra dignement mourir au monde. Combien de fois, le prince de l'Église et la pénitente durent-ils évoquer, en leurs entretiens, la mémoire de Madame, cause involontaire de l'étrange roman de Louise et du dernier acte de ce drame du cœur, qui allait monter si haut vers les altitudes de la beauté morale ! En vertu du cérémonial, la duchesse s'était rendue auprès d'Henriette d'Angleterre agonisante. Elle n'y était pas seule. Mme de Montespan s'y trouvait également. On ne voyait jamais l'une sans l'autre ces « compagnes de chaîne », qu'on nommait les Dames de la faveur. D'un naturel peu sensible, Françoise ne dut pas être très touchée par les souffrances d'une princesse dont

elle s'était autrefois jouée, et qu'elle avait contrainte à la sévérité envers ses inconséquences ; mais quelles ne furent pas les réflexions de Louise, à ce spectacle qui ne suscitait que des idées d'éternité et de refuge dans le sein de Dieu ? Depuis longtemps, Madame s'était réconciliée avec elle, lui avait même donné son portrait ; elle avait sans doute entrevu, mais trop tard, sa part de responsabilité dans tout ce qu'il était advenu à sa demoiselle d'honneur, sinon par sa faute, au moins par son insouciance de princesse trop gâtée et Louise, sans rancune contre les êtres foncièrement bons, se sentait pénétrée de pitié et de compassion devant tant de souffrances et les épreuves qu'allait affronter cette âme, emportée avant une longue purification. « O mort, que tes approches sont cruelles à celui qui n'a jamais pensé à toi et qui a mis toutes ses espérances dans les biens de la terre ! O mort, que ta vue est terrible à celui dont tu finis tous les plaisirs et dont tu commences déjà les appréhensions et les peines ! » (*Réflexions.*)

Le soir même, le mobile Louis XIV, dont les larmes avaient abondamment coulé devant le martyre de la femme exquise qu'il avait tant aimée, prit à part Mlle de Montpensier et lui dit : « Ma cousine, voilà une place vacante, voulez-vous la remplir ? — Vous êtes le maître, Sire, je n'aurai

jamais d'autre volonté que la vôtre. » Du coup, la grande passion pour Lauzun se trouvait reléguée à l'arrière-plan des caprices princiers. Mademoiselle aurait pu être la mère de Monsieur et ne s'apercevait pas que le Roi la raillait, ou songeait, par ce moyen, à ramener à la Couronne les biens immenses des d'Orléans, rassemblés entre les mains de l'héritière. « Y avez-vous de l'aversion? » questionna-t-il encore. Cette fois, elle garda le silence; mais deux ou trois mois après, devant l'indifférence de Monsieur, elle rendait à Lauzun son vieux jeune cœur et éprouvait, de nouveau, à l'égard de Mme de La Vallière, les soupçons jaloux que les bavardages de la Cour lui avaient fait concevoir. Lauzun, fidèle au système de l'habileté, laissait faire et se ménageait d'autres appuis, non des moindres. Il se poussait auprès de Mme de Montespan, la conseillait avec toute sa finesse d'ambitieux. Grand confident des amours royales, c'est lui qui emporta le premier-né de la marquise et de Louis à travers le parc de Saint-Germain, où il le remit à Mme Scarron. Il fallut que la décision brutale de Louvois, qui détestait et jalousait le faiseur, pesât à toute force sur le jugement de Louis XIV, pour réduire à néant « la chose la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus étourdissante, la plus inouïe, etc... » (SÉVIGNÉ.)

Louvois fut secondé par Mme Scarron. On ne sait au juste quelles raisons poussèrent cette personne prudente à faire rompre le mariage de Mademoiselle. Elle sut tourner là-dessus l'esprit de Mme de Montespan, lui démontrer que le Roi lui en voudrait, plus tard, d'avoir prêté la main à une union ridicule, sorte de mascarade à perpétuité qui, de plus, priverait la royauté du bel apanage qu'on regardait comme devant lui revenir. La favorite sentit la justesse du conseil et sut trouver le bon moment pour en parler au prince. Déjà grandement impressionné par la lecture du contrat qui comblait Lauzun des richesses convoitées par Sa Majesté, Louis XIV n'hésita pas à défaire en quelques mots ce qu'il avait permis de faire et il défendit à sa cousine et au favori de ne plus songer aux épousailles. Lauzun supporta la déception en parfait courtisan, c'est-à-dire de manière à être admiré de tout le monde, nous apprend Mme de Sévigné. Quant à la Grande Mademoiselle, elle pleura, se désespéra, sans autre consolation que les compliments de condoléance de toute la Cour et ceux que lui présenta la femme détestée qu'elle avait crue sa rivale. « Je vous plains fort, dit la duchesse de La Vallière, une personne de votre condition ayant fait les pas que vous avez faits inutilement, cela est digne de pitié. Pour M. de Lauzun, il n'est point à

plaindre; le Roi lui donnera plus de dignités et du bien plus que vous ne lui en donneriez et, quand il ne se marierait pas, il n'en sera que plus heureux. »

Ce petit discours, que Mademoiselle trouva « fort sot », a-t-il été fidèlement rapporté? Ou bien La Vallière, n'ayant pas encore atteint à ces sommets de la charité chrétienne auxquels elle aspirait, conservait-elle quelque envie du bonheur des autres dans le mariage qui lui était à jamais refusé, ou quelque ressentiment féminin contre la princesse qui l'avait poursuivie de ses jalousies et de ses sarcasmes? Dans ses *Réflexions*, elle accusait comme ses péchés favoris, ceux qu'il était de bon ton de posséder à la Cour, où l'on se moquait de tout, spécialement depuis l'avènement de Mme de Montespan, dont le salon allait devenir « le centre de l'esprit, et du meilleur ». (Saint-Simon.) Elle dénonce cette propension à multiplier les bons mots « qui percent le prochain jusqu'au vif, ces détractions délicates qui, sous un air de raillerie, nous peignent ses défauts et nous l'impriment en ridicule... » Succomba-t-elle ce jour-là à la tentation d'égratigner à son tour la grande fille orgueilleuse? C'est possible. Il y a de ces retours dans l'accomplissement des plus hautes résolutions, et ce n'est pas du premier coup que la chrétienne repentante, plon-

gée dans les petitesses de la société, pouvait voir la Providence exaucer ce vœu : « Seigneur, guérissez-moi de l'amour désordonné de moi-même ! »

Toutefois, avec cette patience douce qui lui était propre, elle travaillait son âme, la poussait dans les voies du ciel. Duchesse, mère de deux enfants légitimés du Roi, on lui rendait les honneurs dus à ces distinctions; mais elle vivait ailleurs sa véritable vie. Les êtres, les choses qui l'entouraient n'étaient plus pour elle que fantômes, pernicieuses illusions. Dans son élan vers la pureté parfaite, elle remerciait Dieu « de n'avoir pas permis qu'elle trouvât rien dans le cœur de la créature qui pût contenter la délicatesse du sien; mais, au contraire, une extrême ingratitude et des dégoûts tout particuliers ». (*Réflexions.*) Quand même, l'amour pour celui dont ses regards contemplaient, chaque jour, l'apparence restée chère, la remplissait parfois encore tout entière et aurait pu la reprendre à jamais; seulement elle connaissait à présent l'amertume des longs désespoirs, la fatigue, le dégoût même de la douleur, le besoin éperdu d'un repos sans fin, de l'anéantissement dans un océan de paix et de miséricorde...

Miséricorde ! c'est le mot qui revient sans cesse sur les lèvres de cette créature exclusivement cou-

pable d'avoir trop aimé et, par là, d'avoir fait souffrir une femme aussi bonne qu'elle, la Reine; c'est le credo d'un être de sentiment qui, selon la règle de sa nature, n'attend rien que de l'indulgence infinie. C'est la parole de pitié sous laquelle elle se réfugiera, quand elle se dépouillera de son nom mondain. C'est l'espoir unique vers lequel vont tendre toutes les forces de cette jeunesse encore pleine d'ardeur, de cette source d'amour, gaspillée dans une immensité de souffrance. Cela, la foule qui l'entoure l'ignore, ou ne le comprend pas. Louise de La Vallière demeure à la Cour dans la plus humiliante position et l'on se demande pourquoi. Elle paraît être non seulement la suivante, mais, parfois même, la servante de la Montespan qui, soi-disant par badinage, exigeait que de temps à autre Louise complétât de sa main l'arrangement de sa coiffure ou de ses parures. Des années après, la princesse Palatine, seconde femme de Monsieur, l'interrogea sur ce cas de conscience qui tant intrigua les contemporains et, depuis lors, les biographes : « J'étais curieuse de savoir pourquoi elle était restée si longtemps comme une suivante chez la Montespan... Elle avait pensé qu'il fallait faire pénitence, *souffrir ainsi ce qui était le plus douloureux pour elle,* partager le cœur du Roi et se voir méprisée de lui. Dans les trois années après l'amour du Roi, elle

avait souffert comme une damnée et elle avait offert à Dieu toutes ses peines en expiation de ses péchés passés; car, puisque ses péchés avaient été publics, il fallait aussi que sa pénitence fût publique. »

VII

LE DÉTACHEMENT

(Février 1671-octobre 1673.)

Le 9 février 1671, il y avait grand bal aux Tuileries pour fêter le mardi gras. Ces réunions en masques, si favorables aux jeux de l'amour et de l'intrigue, étaient d'ordinaire fort joyeuses. Mais, ce soir-là, nul entrain n'animait la foule parée. Au contraire, de la contrainte et de l'inquiétude. Chacun était préoccupé d'un de ces petits mystères de la vie de cour, gros d'orages et de complications, qui avaient la plus néfaste influence sur l'humeur du souverain. Sous les costumes étincelants et le masque, on ne reconnaissait pas l'allure triomphale de ce Rubens descendu de son cadre, la marquise de Montespan, ni la démarche légèrement balancée de la duchesse de La Vallière... Où étaient donc les Dames de la

Faveur ? Que se passait-il en leur appartement, prison d'or et de soie, où l'une d'elles rêvait de la calme froideur du cloître ? L'altière Athénaïs était tout agitée. Mille pensées turbulentes remplissaient sa belle tête ambitieuse, obscurcissaient l'azur de ses yeux et la laissaient déconcertée. Elle attendait avec fièvre la fin du bal, l'arrivée de ce Roi qu'elle gouvernait et qui, pour la rejoindre, allait une fois de plus passer par la chambre de l'abandonnée. Louise sentait son cœur battre sous le poids d'une grande décision ; mais elle éprouvait aussi l'apaisement qu'apporte la résolution d'agir. Agir ! l'épreuve capitale pour les délicats et les timides. Agir, n'est-ce pas presque toujours meurtrir quelqu'un, et souvent soi-même ? Dans la journée, elle s'était enhardie à parler « légèrement » au Roi de son dessein de quitter le monde. Qu'avait-il répondu ? Cet avertissement discret ne lui indiqua point la solution comme imminente. Il ne s'arrêta guère aux besoins du cœur ulcéré qui n'osait s'ouvrir entièrement à lui. Il ne pensa qu'à celle qui était devenue pour lui toute la joie et le plaisir. Il ne comprit pas à quelle extrémité de lassitude tant de chagrins et d'affronts imposés à Louise l'avaient conduite. Elle, au contraire, entrevoyait à présent la vanité de prêcher d'exemple, d'édifier ses ennemis par sa conduite, et la chimère

que c'était de vouloir expier ses fautes, là-même où elle les avait commises, auprès des « idoles de son cœur qui en étaient devenues les bourreaux ». (*Réflexions.*)

Elle passa toute cette nuit de bal en prières et en méditations, se défendant de penser au temps où elle était en secret la reine de la fête, un objet d'attention jalouse pour ce prince aujourd'hui si cruellement oublieux, oublieux jusqu'à l'outrage et dont elle faisait, jadis, un modèle de loyauté et de générosité. Elle sonnait l'heure affreuse où il faut dépouiller lentement l'être choisi de la parure d'illusions dont l'avait orné la tendresse; où il faut s'avouer que l'éclat du regard, l'harmonie des gestes qui enveloppent, la douceur de la voix qui subjugue révélaient, non pas, comme on croyait, la force sublime du sentiment, mais la vulgaire ardeur d'un désir bientôt éteint et un égoïsme qui poursuit uniquement sa propre satisfation. Comme toutes les femmes, elle faisait difficilement la distinction entre l'homme public et l'homme privé; entre le cœur que l'amour a un moment touché, rapproché de la sensibilité féminine, et l'esprit viril dont rien n'atteint l'indépendance, la force d'activité qui marche à travers tout. A ces heures douloureuses, l'ingratitude de l'amant à l'égard de la maîtresse masquait la grandeur du monarque, la haute idée

qu'il se formait de ses devoirs envers la nation, son ambition pour elle et la magnanimité que, si souvent, il témoignait dans les circonstances d'ordre général. Mais, accuser ainsi ce qu'on a chéri plus que soi-même, une nature telle que celle de cette jeune femme ne pouvait s'y résigner, sans subir l'impression désastreuse de se dégrader, de renier ce qui fut le meilleur de son âme, durant huit années. Accuser était odieux, intolérable ; il y avait mieux à faire, il y avait à prier pour l'infidèle ; au moins cela était-il digne de qui a le respect du souvenir et de ses mirages.

Dès l'aube, elle revêtit un habit gris de lin, — couleur de sa livrée, — pareil à celui qu'elle portait lorsque, petite fille modeste, elle débarqua à Paris et, les mains vides, n'emportant pas un seul des présents reçus de Louis, elle quitta la Cour comme elle y était venue, fière et pauvre, laissant, pour tout adieu, une lettre à l'adresse du Roi. A la faveur du crépuscule d'hiver, alors que les regards ensommeillés des portiers pouvaient prendre la duchesse de La Vallière pour quelque femme de chambre en course, elle s'échappa et s'en fut de nouveau au couvent de Sainte-Marie de Chaillot.

C'était le jour des Cendres, celui où « l'Église rappelle aux Chrétiens que tirés de la poussière, ils retourneront en poussière », mais où elle leur

laisse aussi entrevoir l'espérance d'obtenir la miséricorde divine qui s'acquiert par le repentir et les larmes. Le Roi, en apprenant la nouvelle, n'eut pas les transports qui, lors de la première fuite de La Vallière au cloître, neuf ans plus tôt, avaient failli compromettre le bon ordre de la réception des ambassadeurs d'Espagne en audience au Louvre. Il n'avait plus vingt ans et, surtout, il aimait ailleurs. Après un rapide regret donné à Louise, ce joli symbole de sa jeunesse, il réfléchit froidement. Il se dit qu'en assurant par sa retraite la dignité de sa vie, elle risquait la sécurité de Mme de Montespan et que, dès lors, elle n'était pas libre de rompre à son gré ce qu'elle nommait son esclavage. Mais il ne courut pas reprendre à Dieu l'amante éplorée. Était-elle assez détachée déjà pour n'en pas avoir senti le secret espoir ?... Louis ne changea en rien le programme de sa journée; il partit pour Versailles, ainsi qu'il en avait décidé la veille. Dans son carrosse, prirent place Mlle de Montpensier, qui ne lui gardait pas rancune de son mariage rompu et Mme de Montespan. La favorite jugea bon d'imiter l'attitude du maître, pris d'une de ces courtes émotions, passagères comme les averses d'été. Elle pleura. Tous trois pleurèrent. Pourtant, la marquise ne pouvait se trouver profondément affligée d'être débarrassée d'une rivale dont la beauté mélancolique et la

grâce de lis penché ne laissaient pas, malgré tout, que de l'inquiéter. Il y avait dans la silencieuse retraite de la maîtresse trahie quelque chose de rare, d'inexplicable par les raisons banales, quelque chose de mystérieusement persuasif, une indéfinissable fierté alliée à une humilité supérieure, bien faite pour piquer et même irriter les natures positives, cette monnaie courante du trésor des âmes.

Le Roi alla comme toujours au plus net et au plus pressé. Il chargea son homme de confiance, Lauzun, de ramener l'évadée. Choix peu délicat. On avait si obstinément prêté le petit homme à Louise comme mari probable. Celui-ci, à son vif déplaisir, échoua. Il souhaitait, à présent, le maintien à la Cour de Mme de La Vallière contre cette Montespan qui avait fait mettre le veto sur ses noces avec le plus riche parti de France. Alors, on dépêcha à la duchesse un ami à elle, qu'elle tenait en haute estime, M. de Bellefonds. Il ne réussit pas davantage; mais elle voulut bien s'ouvrir à lui, le charger de dire au Roi « qu'elle aurait plus tôt quitté la Cour après avoir perdu l'honneur de ses bonnes grâces, si elle avait pu obtenir d'elle de ne plus le voir; que cette faiblesse était si forte, *qu'à peine était-elle capable, présentement, d'en faire un sacrifice à Dieu;* qu'elle voulait pourtant que *le reste de la passion qu'elle a eue pour*

lui servît à sa pénitence et qu'après lui avoir donné sa jeunesse ce n'était pas trop du reste de sa vie pour le soin de son salut. »

Comme on la sent peu sûre d'elle-même ! Comme le moindre geste de l'inconstant rendrait toute sa flamme à cette passion non éteinte, étouffée sous les cendres et qu'elle s'efforce, avec quels déchirements, de détourner de son cours ! La chrétienne dut penser, plus tard, que Dieu repoussait le sacrifice incomplet et c'était vrai : son cœur, insuffisamment clos à la douceur humaine, n'était pas encore prêt à se cristalliser dans les puretés de l'amour divin.

En écoutant Bellefonds, le Roi se remit à pleurer avec cette sensibilité nerveuse, d'ailleurs particulière à son époque, où l'on pleurait beaucoup et facilement. Toutefois, il ne varia point et prit un nouveau mandataire. Ce fut Colbert, « l'homme de marbre », pour qui la parole du patron était sans réplique. Il partit, avec ordre de ramener la duchesse et pleins pouvoirs à cette fin. L'honnêteté du ministre devait rendre secrètement hommage à l'honnêteté désintéressée de la favorite déchue. Il la pria avec courtoisie de venir à Versailles, afin que le Roi pût lui parler encore, promettant que Louis trouverait bon qu'elle se retirât, si elle persévérait. Douze heures après son entrée au couvent, elle le quittait pour s'aller

replonger dans les peines et l'enfer de la jalousie. En prolongeant et en diversifiant l'épreuve, le destin semblait s'y prendre, en grand artiste, à plusieurs fois, afin d'ajouter de la beauté à cette vie. C'était déjà bien curieux qu'entre toutes les femmes du Royaume de France, il eût choisi cette petite provinciale, afin de lui faire vivre une aventure d'amour, saisissante comme une légende ! C'était extraordinaire qu'autour de la simple romance de cette idylle, il eût mis en orchestration magnifique, tout l'éclat de ce règne. Voilà donc La Vallière arrachée du cloître, portée plus haut dans la voie du renoncement et du sacrifice, par un coup du sort pareil à celui qui, toutes proportions gardées, se répétera, plus d'un siècle après, et retirera Napoléon du piédestal insuffisant de l'île d'Elbe, pour le transporter sur le calvaire de Sainte-Hélène.

Louis reçut « avec des larmes de joie » cette Ophélie, qu'au contraire d'Hamlet il reprenait à Dieu, et Mme de Montespan, qui l'aurait volontiers laissée où elle était et qui avait fortement disputé là-dessus contre le Roi, jugeant bon, en la circonstance, de se mettre au diapason, alla au-devant de son amie « avec des larmes... devinez de quoi ! » écrit Sévigné, que ne trompaient point de telles effusions. Le moment n'est pas venu où l'attitude de Louise attendrira les

moins sujets aux pleurs et, pour lors, la dame de lettres raille à son ordinaire : « On a eu avec l'une et l'autre des conversations tendres : tout cela est difficile à comprendre, il faut se taire. »

Cela va de soi. Un vaste sentiment est toujours peu accessible à la légèreté du public. Cette grande folle de Mademoiselle, qui avait été sur le point de se mettre, personne, titres et fortune, aux pieds du petit Lauzun, jugea que La Vallière « en avait usé fort sottement, qu'elle devait demeurer ou faire ses conditions bonnes, et qu'elle revint comme une sotte ».

Louis avait causé une heure avec la fugitive. Que lui dit-il ? Elle entendit surtout sa voix pressante ; elle replongea les siens dans ces regards qui savaient trop bien être tour à tour « majestueux, vifs, espiègles, voluptueux, tendres et grands, » (Primi Visconti) et, de nouveau, elle préféra le supplice de la présence à celui de l'absence.

Les femmes ergotaient à perte de vue sur la question. Les hommes, avec ce sens pratique qui ne les abandonne guère, même au milieu des pires troubles passionnels, en saisissaient mieux le côté positif : « C'est pour son propre intérêt et pure politique que le Roi a fait revenir Mme de La Vallière. Il a besoin d'un prétexte pour Mme de Montespan, » écrivit à la marquise de Sévigné, son cousin et correspondant Bussy-Ra-

butin. Il fut peut-être moins pénétrant en affirmant que ce pacha allait de l'une à l'autre, de La Vallière qui pleurait à Montespan qui riait et n'était pas jalouse. Il y a dans le caractère de Louise tant de dignité naturelle, malgré sa complaisance forcée envers sa rivale, qu'on a peine à croire, d'après un libertin, réputé archi-mauvaise langue, qu'elle se résignait au partage; mais qui portera un jugement absolu sur les infinies faiblesses du cœur et de la chair, inextricablement mêlés et régnant l'un par l'autre chez un être passionné?

Le Roi avait, en effet, besoin d'un prétexte. Montespan restait redoutable. Un moment, il fut même plus à craindre que jamais, à la suite d'une mesure excessive prise contre lui par Louvois. Le ministre avait espéré débarrasser radicalement son maître des interventions toujours possibles d'un extravagant qui était loin de prendre son mal en patience. Le jeune marquis avait eu, dans sa province, divers démêlés d'un ordre tout particulier, notamment avec le bailli de Perpignan. Durant l'été de 1669, il pourchassait une jeune paysanne et ses chevau-légers s'étaient rués dans un couvent, où elle s'était réfugiée. Louvois, aussitôt informé de ces désordres, se hâta d'intervenir à sa manière. Saisissant l'occasion d'une nouvelle algarade entre la compagnie de Montespan et des

gens du pays, il écrivit à l'intendant du Roussillon d'instruire l'affaire et d'y impliquer les cavaliers et, surtout, leur fougueux capitaine, de façon à obtenir quelque condamnation contre lui : « Vous en devinerez assez la raison, ajoutait le cynique homme d'État, pour peu que vous soyez informé de ce qui se passe dans ce pays-ci. » Le marquis, effrayé, s'était enfui en Espagne, emportant avec lui son jeune fils. Mais, là, il apparut encore mieux capable de nuire, impossible à surveiller, mis à même de discréditer le prestige du Roi Très Chrétien dont, à la longue, les mœurs de mécréant scandalisaient les cours d'Europe et on fit bientôt grâce à ce déserteur qui encombrait deux royaumes.

Le jugement sur la demande en séparation de corps et de biens de monsieur et de madame de Montespan, périmé, puis renouvelé, fut seulement obtenu en 1674, malgré l'appui du Roi. Au printemps de 1671 les précautions étaient donc toujours urgentes pour sauvegarder une passion connue, mais jusqu'ici inavouée et la Cour, s'en allant en Flandre, prendre part à une de ces expéditions militaires où Louis XIV, qui « eut toute sa vie l'insensibilité de l'homme bien portant », exigeait la présence des dames, sans souci de leurs fatigues, la duchesse de La Vallière fut invitée à suivre. On attendit que Mme de

Montespan pût relever de couches; car, dit un ambassadeur « on s'ennuierait aux Pays-Bas si elle n'y était pas ». Mais Louise, sachant quels tristes accommodements avec ses bourreaux il lui faudrait encore subir, déclina l'invitation. Elle oubliait qu'elle n'était pas libre. Une lettre patente du 19 mai 1671 le lui rappela : « Ayant ordonné à notre très-chère et bien-aimée cousine, la duchesse de La Vallière, de nous suivre en nostre voyage... » Voyage que Louvois avait organisé jusque dans les détails en apparence les moins importants : « Mme la duchesse de La Vallière logera dans la chambre marquée Y et à laquelle il faut faire une porte dans l'endroit marqué 3, pour qu'*elle* puisse aller à couvert dans la chambre de Mme de Montespan », dit un ordre du ministre. C'est ainsi qu'on reconnaissait le sacrifice consenti par la pauvre femme lors de sa rentrée à la Cour ! On comprend sa réponse à ceux qui, plus tard, s'étonneront de la voir se complaire aux rigueurs du cloître : « Quand j'aurai de la peine aux Carmélites, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir. »

On partit donc pour la Flandre avec la Reine, les princes et les Dames de la Faveur. Marie-Thérèse, ne protestait plus, se résignait à ne voir le Roi « qu'au lit et à table », et vivait de soumission et d'exercices de piété. Son cœur religieux

accepta comme un avertissement du ciel le malheur qui frappa Leurs Majestés dans la personne de leur fils, le jeune duc d'Anjou. Une dépêche annonça sa maladie au Roi, en expédition dans la Flandre. Ce jour-là, Marie-Thérèse était partie visiter une abbaye, auprès d'Ath. Lorsqu'elle revint, son époux lui cria la nouvelle du haut d'une fenêtre, celle même de l'appartement de Mme de Montespan. La pieuse Reine dut trembler pour le pécheur endurci et tout craindre quant au salut de cette âme si étrangement égarée. Ordre fut donné de retourner à Paris; mais le petit prince mourut sans avoir revu ses parents.

Loin de croire à quelque châtiment de ses fautes, Louis vécut plus que jamais à sa guise, passant la plus grande partie du temps à Versailles, Saint-Germain ou Fontainebleau, mieux à même d'y jouir de la société des Dames qui, en l'isolant, établissait autour de lui, « ce mystère de respect » auquel il tenait tant. Un tel système de villégiatures et de protection par les femmes enrageait les ministres et la Cour. Le Patron le savait et ne faisait qu'en rire, se partageant le jour entre le travail régulier, les chevauchées, les promenades et, la nuit, entre le jeu et l'amour. On le voyait galamment accoutré, la mine florissante, on disait même bouffie, s'asseoir dans son carrosse, auprès de Mme de Montespan, considérablement engrais-

sée aussi, et de Mme de La Vallière dont les attraits, enfin reposés des épreuves de la maternité, s'épanouissaient en une maturité charmante.

Cependant la mort continuait à frapper cette Cour qui vivait si abondamment. Des aventures, tragiques les unes, vulgaires les autres, dispersaient les personnages qui furent les comparses de l'idylle de 1661. Henriette d'Angleterre avait été emportée en l'été de 1670, à peine âgée de vingt-six ans. L'hiver de 1671 vit disparaître Mme de Montausier. Fléchier, prononçant l'oraison funèbre de la dame d'honneur, ne put s'empêcher de redouter le jugement suprême pour cette conscience qui s'était livrée par ambition à tant de « considérations humaines, d'intentions demi-bonnes, demi-mauvaises, de molles condescendances ». En ces temps de silence obligatoire, seuls les prédicateurs et M. de Montespan eurent la hardiesse de tout dire à haute voix.

Trois mois après, le Roi fut encore atteint dans ses affections paternelles, le seul point attaquable de cette sentimentalité qui l'était si peu. En mars 1672, sa fille, la petite Marie-Thérèse, mourait douloureusement, à la désolation de la Reine que le destin condamnait à tous les abandons. Puis, ce fut la veuve de Gaston d'Orléans, Madame douairière, parmi la suite de qui La Vallière était venue à Paris. A ce moment, on vit

reparaître les deux sœurs Mancini, qui avaient aussi joué leur rôle dans le roman de Louise et tant fait parler d'elles au début du règne : Marie, la connétable Colonna, et Hortense, duchesse Mazarin, toutes deux excédées de leurs maris et des scènes de jalousie dont ils les abreuvaient, débarquant en France afin d'y courir les aventures, habillées en hommes, avec, pour tout bagage, leurs pierreries et pas de linge. La belle société cria haro sur les rebelles et les plus retentissantes de ces protestations indignées contre les « folles enragées » furent celles de Mmes de Bouillon et de Soissons, leurs propres sœurs, bien établies dans leur confort mondain et la considération qu'en dépit de leurs intrigues, plus d'une fois criminelles, elles s'étaient refaite en ce monde si indulgent aux siens. En l'absence du Roi qui menait la guerre en Hollande, Marie-Thérèse dépêcha à la rencontre de Marie Mancini une lettre de cachet et Louis XIV approuva la mesure prise contre son ancienne passion.

Son départ avait rendu quelque liberté à La Vallière. Mme de Montespan cachait une nouvelle grossesse dans un petit château de l'Ile de France, sis aux environs de Meaux et de nom approprié à la conjoncture, le Génitoy. On lui donnait des gardes et la compagnie de l'amie habilement dévouée, Mme Scarron. C'est là que

Louis vint faire *incognito* ses adieux à Françoise et présenter ses hommages à cette *amie*, dont il écoutait volontiers les propos fins et mesurés, et qui philosophait parfois aussi devant Mme de Sévigné, ravie de tant d'esprit et de sagesse, sur les horribles agitations de la Cour, à l'écart de laquelle elle avait la chance de vivre.

Louise, laissée à elle-même, sembla recouvrer en partie la paix du cœur. Loin de l'amant et de ses séductions immédiates, elle le jugeait mieux peut-être et la séparation définitive lui apparaissait moins cruelle. Les hautes pensées reprenaient possession de son esprit à demi libéré des brumes de la tristesse et de l'obsession jalouse. Ne pouvant s'occuper de ses enfants, toujours gardés par Mme Colbert, et qui l'eussent attachée à l'existence familiale, elle se livrait à la piété et à une large charité. A la suite d'un sermon de Bossuet sur le devoir des riches envers les pauvres, elle écrivit à l'intendant de Tours son désir de soulager les pauvres malades du domaine de Vaujours, de diminuer la taille et de répandre ses aumônes sur les paroisses. Enfin, elle reprit, soit par conversations, soit par correspondance, avec son ami le maréchal de Bellefonds, des entretiens uniquement consacrés à la grande affaire de sa conversion sur laquelle, de nouveau, se concentraient tous ses vœux.

Un singulier homme que ce Gigault de Bellefonds. Esprit religieux et romanesque, partagé entre les aspirations de l'ambition, le goût du faste et de profonds élans de piété, il avait avec la duchesse un trait commun de caractère, la susceptibilité fière qui ne cède jamais aux considérations de l'intérêt, mais il ne possédait pas sa grâce facile à s'accommoder aux raisons du cœur. Agé de quarante ans en 1671, dès 1649, il fut nommé gouverneur de Valognes qu'il défendit contre les Frondeurs. Premier maître d'hôtel du Roi, puis maréchal de France en 1668, Louis XIV le traitait avec faveur et il s'était bientôt senti attiré vers Mme de La Vallière. Cette âme droite et distinguée devait s'unir à la sienne par une de ces solides affections que l'estime réciproque rend indestructibles. Tous deux se trouvèrent encore rapprochés du fait que l'un et l'autre eurent à subir le contre-coup de la faveur extrême de la famille de Mortemart. En 1668, toute la Cour désignait M. de Bellefonds comme gouverneur éventuel du Dauphin, lorsque Mme de Montespan fit réserver cet honneur à M. de Montausier. L'année suivante, ce fut le père de Françoise, M. de Mortemart, qu'on gratifia du gouvernement de Paris, également convoité par le maréchal. La double déception poussa cette nature ardente aux manifestations les plus opposées.

Un jour, il s'étourdissait en de folles courses à cheval avec M. le Grand, soutenant des paris aux enjeux énormes; le lendemain il partait pour une pieuse retraite à la Trappe, sous la direction de cet abbé de Rancé qui avait vu, jadis, à la cour d'Orléans, la fillette des La Vallière. Cependant, Bellefonds était chef d'une belle famille qui le rendait heureux. Ses seuls soucis provenaient des dettes où l'avaient entraîné ses goûts de luxe ; mais, en 1672, Louis XIV, plein de tact et de magnificence, comme il savait l'être à l'égard de ses fidèles serviteurs, l'en avait complètement dégrevé. Cette royale attention ne dérida point le courtisan chatouilleux, resté plus ou moins sous le coup de ses échecs, et dont la fierté devait connaître une suprême amertume. Louvois ordonna aux maréchaux de Bellefonds et de Créqui de servir sous le commandement de leur collègue Turenne, leur égal en grade. Bellefonds ne voulut pas consentir à s'effacer, même devant l'illustre général, et Louis XIV, impatienté, l'exila à Bourgueil.

La disgrâce rapprocha encore cet intransigeant à la mode d'Alceste de Louise de La Vallière, comme toujours sincère jusqu'au bout, et sans nulle politique dans ses affections. Il se fit son conseiller, confia le soin de guider sa vocation à un carme déchaux, le Père César. Loin d'être un

de ces « confesseurs à l'eau douce, » que le Roi avait adoptés quand de plus sérieux directeurs de conscience, ne pouvant plus l'absoudre sans dégradante complaisance, eurent quitté la place, le Père César apparaissait une manière d'ascète. Natif de Lorraine, nommé prieur du couvent d'Arras, il s'était retiré aux environs de Namur, dans un monastère de Carmes qu'on nommait le Désert de la Marlagne et où la vie se réglait sur l'exemple des chrétiens primitifs. A Paris, il devint le confesseur attitré du grand monde et remplit ces fonctions avec enthousiasme, charité et désir passionné de mener les conversions à bonne fin. Il trouvait en la duchesse une âme très préparée, mais qui, pourtant, se méfiait d'elle, de ses appréhensions, à l'idée de la complète rupture : « Je suis la faiblesse même, écrira-t-elle à Bellefonds. Je ne tiens plus qu'à un fil, aidez-moi à le rompre. » Mais, peut-être plus encore que la parole entraînante du Père et les exhortations du maréchal, agit sur elle le constant spectacle de la bonté, de la douceur indulgente de la Reine.

Marie-Thérèse, sans rien emprunter à la légèreté sceptique de son entourage, restait bien elle-même, d'une charité profonde, facilement accessible au repentir de qui l'avait le plus offensée. A qui pouvait aller sa rancune si ce n'est

à cette La Vallière qui, dès le début de son mariage avec un époux entièrement aimé, la fit tant souffrir dans sa tendresse de femme, dans sa dignité d'épouse et de Reine? Loin de se livrer à la basse satisfaction des représailles, devant la douleur de l'amante délaissée, de la chrétienne prise et abandonnée hors les liens sacrés du mariage, elle avait, sinon oublié, tout au moins pardonné. Elle pénétrait la profonde sincérité de Louise que le remords avait hantée, même aux jours de son plus grand bonheur et, lorsqu'elle la vit trahie à son tour, sans consolation possible, sans aucun droit réel sur l'homme qui lui échappait, elle prit sous sa protection la pénitente, dont le repentir était, aussi, une protestation contre les nouveaux excès de l'infidèle.

Pendant la campagne de 1671, il exigea encore d'être suivi de la Reine et des deux favorites, l'ancienne et la nouvelle; seulement Marie-Thérèse marqua la différence en conservant auprès de soi, à Tournai, où elle s'installa, Mme de La Vallière, tandis que la Montespan se cloîtrait à l'autre bout de la ville, dans la citadelle, en tête-à-tête avec Mme Scarron qui trouvait l'épreuve sévère. Malgré une nouvelle grossesse, la belle Françoise affrontait les fatigues de la route et ses risques, et des gardes détachés de l'armée entouraient sa calèche: les facilités du voyage auraient pu induire le

mari à quelque audacieuse entreprise contre elle.

Quant à la duchesse, elle poursuivait l'œuvre de purification, demeurait autant que possible à l'écart, méditait, priait, sanctifiait ses discours et ses actions et, sous ses brillants habits, portait le cilice. Sa résolution recevait un appoint inattendu. Bellefonds, qui avait repris du service, fut envoyé, à la tête de quatre mille cavaliers, protéger les environs de Tournai. Il en profita pour visiter son amie, l'entretenir dans les hautes idées, guérir certains regrets qui, malgré tout, la déchiraient encore.

Bien différente la vie de la dame de Montespan dans « l'ennuyante forteresse » ! Après la campagne, Louis XIV fit un voyage d'inspection des places fortes de l'Alsace et de la Lorraine. Sitôt délivrée, la marquise partit l'y rejoindre et reprendre sa place dans le carrosse de la Reine, dont le ressentiment à l'égard de cette sournoise rivale, qui ne rougissait pas de l'assurer, jadis, de son respectueux dévouement — et avec quelle éloquence ! — s'évaporait en jets de raillerie légère devant les gens de l'intimité. Plus que jamais, le Roi conquérant se sentait sous l'emprise de cette maîtresse qui flattait tous ses orgueils d'homme et de potentat. De Nancy, il écrivait à Colbert d'arranger au mieux les appartements qu'elle occupait à Saint-Germain, de mettre partout des

arbres, des fleurs, des oiseaux. Plus tard, c'est un palais qu'il lui fera élever par Mansard, à Clagny, près de Versailles. Mme de Sévigné s'extasiera sur cette impératrice, au milieu de ses douze cents ouvriers, « avec des airs de Didon faisant construire Carthage ». Elle est la véritable reine, elle conseille, protège, octroie, dépouille, guide les intentions des ministres, dirige la pluie des faveurs et des bénéfices... Elle est « précisément le contraire de cette petite violette qui se cachait sous l'herbe et qui était honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse » (SÉVIGNÉ). En même temps, avisée par expérience, elle obtient le renvoi de la troupe des filles de la Reine, « la pépinière des maîtresses » et l'abolition même de l'institution, de cette corbeille de jeunes beautés dangereusement offertes à la convoitise du royal maraudeur. On les remplaça par des dames d'honneur, en puissance de mari.

Louise rentra à Paris, avec le dessein arrêté de regagner sa retraite et, cette fois, sans retour. Elle ne pouvait supporter de voir les beaux esprits plaisanter son attitude nouvelle, pourtant si discrète, et prétendre, avec Mademoiselle qui ne désarmait pas, « qu'elle se donnait un air de dévotion ».

Bientôt, une main puissante, celle de Bossuet, va saisir la direction de cette âme, très résolue à

faire le bien, mais plus vite obéie de sa conscience que de ses sentiments. Si elle parcourt avec cette grâce lente le chemin du sacrifice, c'est qu'il lui faut assurer le sort de ceux qu'elle va laisser derrière elle, sa famille, ses enfants. A sa mère qui l'avait si peu protégée, à sa demi-sœur, Catherine de Saint-Rémi, elle s'occupait de faire donner des pensions. Son frère détenait l'importante charge de gouverneur-lieutenant-général du Bourbonnais. Sa belle-sœur, qui lui avait marqué un attachement non sans bravoure, était bien vue du Roi et de la Reine. Quant à l'avenir de ses enfants, elle se sentait tranquillisée : Marie-Anne, Mlle de Blois, héritait du duché de La Vallière et les provisions du comte de Vermandois, le petit Amiral de France, avaient été vérifiées depuis deux ans, sur ordre royal, en la Chambre des Comptes. Il serait donc richement doté. Mme Colbert continuait à donner ses soins à la sœur et au frère, tandis que Colbert gérait leur fortune. Louise les voyait de temps à autre, leur adressait quelques conseils ; mais qu'étaient-ce que ces parcimonieux rapports auprès de la tendre intimité où elle eût pu puiser tant de délices ?

En ce qui concernait le Roi, Louise savait bien que son tyran ne se verrait privé qu'avec un vif déplaisir de la sécurité qu'elle maintenait à sa liaison avec Mme de Montespan. Toutefois, si

elle l'aimait encore, ce n'était plus jusqu'à la complète abnégation de soi; elle se reconnaissait enfin des devoirs vis-à-vis d'elle-même et se trouvait décidée à maintenir, même contre lui, sa résolution.

VIII

LA LIBÉRATION

(Octobre 1673-avril 1674.)

Où allait-elle se retirer ? Si cette jeune femme, qui fut si faible devant l'amour, avait conservé quelque chose de cette faiblesse dans la pénitence, c'en était fait de l'admirable plénitude de développement que devait atteindre sa personnalité. Mais l'Ange du Beau semblait veiller sur elle. Elle ne songea pas un instant à choisir un de ces couvents pour mondaines sur le retour, d'où le faste n'est pas exclu, où les jours se partagent entre de paisibles contemplations et des compétitions tumultueuses visant à la dignité d'abbesse, à des distinctions variées et s'agrémentent de fins repas et de réceptions, qui prolongent les jouissances de la vie profane. Elle y eut pourtant fait grande figure, la très haulte, très puissante et noble

dame, duchesse de La Vallière et paire de France, suzeraine de Vaujours; mais on dirait qu'en tout et partout elle resta ce qu'exprime la chanson que fredonnait Paris, en 1663 :

Je suis La Vallière, moy,
Je suis La Vallière.

Elle le fut toujours, sans plus, et c'est son exquise originalité. Dans le petit manoir de Touraine où elle vécut ses premiers ans, sur le manteau de la cheminée, s'inscrivait une de ces devises dont la concentration et la noble sonorité du latin ont un mystère de force et d'harmonie : *Ad principem ut ad ignem amor indissolubilis!* Au prince comme au feu de l'autel, indissoluble amour !... La devise semble avoir pris sur cette existence un charme d'incantation. Des vœux qu'elle n'aurait jamais rompus avaient, presque dès l'enfance, attaché l'âme de Louise au prince; maintenant la flamme divine allait l'embraser pour toujours.

Parfois, elle songeait à entrer au couvent des Capucines. Elle le fréquentait quand la prenait le besoin du recueillement, et elle rêvait de se cacher parmi ces Filles de la Passion, soumises à la règle rigoureuse, au vœu de pauvreté perpétuelle de l'ordre de Sainte-Claire. On venait de rapporter dans leur église le corps du comte de Guiche, mort en Allemagne, après une vie d'extravagances

et de bravoure guerrière. Le fol amant d'Henriette d'Angleterre avait, on s'en souvient, d'abord jeté les yeux sur Louise aux premiers moments de son apparition à Fontainebleau. A quel retour sur sa jeunesse la mort de ce seigneur devait entraîner la pénitente!... D'autres fois, elle entrait au Grand Couvent des Carmélites, sis entre la rue d'Enfer et le faubourg Saint-Jacques, près du Val-de-Grâce. Elle allait là comme à une source de paix, de quiétude intérieure. L'air tranquille et heureux des religieuses lui communiquait la soif de leur mansuétude. Un jour, elle leur fut nommée par une amie qui l'accompagnait. Depuis lors, ces recluses, jusque-là accueillantes, se montrèrent beaucoup moins bien disposées envers la maîtresse du Roi. Louise, loin de leur en vouloir, apprécia la dignité de cette réserve et sentit croître son désir d'achever parmi elles une vie vouée au rachat de ses fautes. Il y avait en cette femme timide, quelque chose d'héroïque, une attirance vers le noble et l'exceptionnel, qui l'orientait toujours dans la direction des plus rudes sommets. Elle, dont les délicatesses de l'amour, jointes aux raffinements du luxe et de l'art, avaient fait une créature de volupté, fut pénétrée d'un tel respect pour ces femmes vouées, de par leur propre volonté, aux austérités sans répit du Carmel, la pauvreté, le jeûne, l'implacable silence, les mortifications con-

tinuelles, qu'elle n'osa point leur adresser directement sa demande d'admission.

Elle eut recours à son ami le maréchal dont une tante, Judith de Bellefonds, en religion Mère Agnès de Jésus, appartenait au Grand Couvent des Carmélites. Grâce à l'intervention de son conseiller, la duchesse de La Vallière, la mère des enfants du Roi et d'un amiral de France, obtint la protection d'une de ces pauvres religieuses. Car il est difficile d'entrer au Carmel. On n'y accueille que les âmes fortes, résolues à en partager les rigueurs, et que les personnes dont la vie mondaine fut exempte de tout scandale et même d'irrégularité. Louise voyait, en ce jour, que, parfois, on devenait plus aisément duchesse que carmélite. Les Sœurs hésitèrent longtemps avant de décider de la recevoir. Leurs scrupules nécessitèrent l'insistance de M. de Bellefonds, la caution de Mère Agnès de Jésus et, aussi, le triomphe de l'esprit de charité pour passer outre aux statuts. Elles comprirent que la solliciteuse n'était pas « une de ces Dames du Siècle qui n'envisagent le Ciel que quand le monde a cessé de les regarder; mais plutôt l'idole du monde qui, par un généreux effort, se dépouille dans le plus bel âge de sa vie des grandeurs, des plaisirs et des voluptés du siècle pour en faire un des plus beaux ornements du Cloître où elle s'ensevelit toute vivante » (*L'Illustre Pénitente*).

Vers la fin d'octobre 1673, le maréchal fut autorisé à faire savoir à Mme de La Vallière qu'elle était admise au postulat. Elle lui écrivit aussitôt : « Vous me donnez une grande joie de m'assurer que je serai reçue quand j'aurai la force de me tirer d'ici. » Et elle alla remercier les Carmélites. Mais l'entrée au couvent devait être l'effet d'une résolution longuement examinée et mûrie et non celui d'un caprice, d'un revirement de sentiment. C'est ce que les religieuses démontrèrent à Louise et, comme elle était souffrante, on lui recommanda de se guérir, d'être en pleine possession de soi avant de prendre une décision définitive. Elle-même se connaissait trop bien et, au moment de trancher à jamais le lien qui l'avait si étroitement nouée à un autre, elle éprouvait encore les sursauts d'une indomptable tendresse : « Je sens que, malgré la grandeur de mes fautes, que j'ai présente à tous moments, l'amour a plus de part à mon sacrifice que l'obligation que j'ai de faire pénitence », écrivit-elle et elle obéit, en tout scrupule, à ses conseillères.

Elle se contenta de communiquer son projet aux personnes qui lui semblaient de bon sens et de songer aux difficultés qu'allait, sans aucun doute, rencontrer sa réalisation. Elle s'ouvrit particulièrement au duc de Beauvilliers, le gendre de Colbert, avec qui elle était entrée naturelle-

ment en relations chez le ministre. Par une singulière coïncidence, ce gentilhomme était le fils de Saint-Aignan, qui avait facilité autrefois les erreurs de la jeune demoiselle d'honneur. Le complaisant du Roi ne s'était pas assagi en vieillissant, au contraire, et ses deux filles, abbesses de tenue douteuse, ne faisaient que trop parler d'elles. Seul, son fils était un fort honnête homme, l'ami de Bellefonds, de Fénelon et de Bossuet. Il semble que le fils se soit donné la mission de réparer, autant que possible, les torts du père envers Louise : par l'entremise de Beauvilliers, elle se confia à l'illustre prédicateur, au grand docteur des âmes dont plus d'une exhortation vigoureuse étaient tombées, au cours de ses sermons, dans cette conscience souffrante, même aux meilleures heures de son amour, pour s'y épanouir, des années après, en un si beau rameau de pitié.

Sait-on le temps que demande l'obscur travail de germination d'une parole profonde? Bossuet avait prêché le Carême de 1662 au lendemain de la première fuite au couvent de La Vallière, précipitée au pied de l'autel par suite d'un amoureux dépit. Il avait hardiment engagé Louis XIV à maîtriser ses passions, à revenir à la vie vertueuse digne d'un grand prince : « O roi ! écoutez Jésus, et apprenez de ce roi de gloire que vous ne devez

avoir de cœur que pour aimer et faire aimer Dieu. O créatures, idoles honteuses, retirez-vous de ce cœur ! Ombres, fantômes, dissipez-vous en présence de la vérité ! Voici l'amour véritable qui veut entrer dans ce cœur : amour faux, amour trompeur, veux-tu tenir devant lui ? »

« L'idole honteuse », courbée dans la joie tremblante d'être revenue au bien-aimé, avait, certes, entendu la rude admonestation, mais sans autre fruit immédiat que ces frémissements d'émotion d'où elle ne démêlait pas la crainte du plaisir. Cependant, on croirait que, par l'intuition géniale qui va jusqu'à la prophétie, Bossuet ait pressenti, dès ce jour, la transformation qui ramènerait à Dieu la brebis égarée et, au même moment, il lui fit entrevoir aussitôt la beauté de la réparation : « Le cœur de Madeleine est brisé, son visage tout couvert de honte, son esprit profondément attentif dans une vue intime de son état et dans une forte réflexion sur ses périls. La douleur immense qui la presse fait qu'elle court au médecin avec sincérité ; la honte qui l'accompagne fait qu'elle se jette à ses pieds avec soumission ; la connaissance de ses dangers fait qu'elle sort d'entre ses mains avec crainte et qu'elle n'est pas moins occupée des moyens de ne tomber plus que de la joie d'avoir été si heureusement, si miséricordieusement relevée. »

L'apôtre se trouvait, à présent, devant la Madeleine repentante, tout ému du courage de cette femme si jeune encore et si belle, enthousiasmé par sa foi profonde, le puissant exemple qu'elle allait donner au monde étourdi, que l'éloquence du prélat secouait trop souvent en vain. Il fortifia la duchesse dans son dessein, tout en la mettant en garde contre une hâte inconsidérée. Il la voulait à l'abri de toute défaillance, à même d'être cueillie comme un beau fruit mystique pour les réserves célestes, sans risque de se gâter en chemin.

Il se peut que l'intérêt très affectueux porté par l'évêque de Meaux au couvent des Carmélites, ait aidé le choix de Louise à se fixer. Déjà, nombre des plus beaux noms de France se cachaient sous les humbles appellations de ces religieuses. Bossuet avait prêché parmi elles plusieurs sermons de prises d'habit et il établit au Grand Couvent, à la sollicitation de la duchesse de Longueville et de la princesse de Conti, des conférences particulières dans le but de commenter les épîtres qui font partie de l'office de l'église.

Les visites de Mme de La Vallière au cloître de la rue d'Enfer ayant été signalées, aussitôt le bruit de sa retraite remplit la Cour. Ses parents, ses relations intervinrent, attaquèrent son projet. D'autre part, le duc de Beauvilliers, qui surveillait

le vol des propos, afin de connaître le sentiment du Roi et de Mme de Montespan, fit savoir à Bellefonds qu'il était nécessaire d'agir avec précaution. Alors, Louise comprit, en sa finesse féminine, que le consentement au départ, il fallait, plus que de l'oublieux amant, l'obtenir de la rivale triomphante. Peut-être, aussi, vit-elle, là, une de ces occasions d'humilité qu'à présent elle recherchait, et elle obtint de Bossuet qu'il allât traiter avec la marquise. L'assentiment du Roi suivrait sans doute celui de la favorite régnante. Le prélat parla avec la chaleur qu'une conversion si belle inspirait à son âme éprise de sublime. La retraite de la duchesse n'inquiétait pas beaucoup Mme de Montespan, mais le choix des Carmélites l'effraya. Que craignait-elle ? Une émotion trop vive, un grand élan d'admiration qui risquerait de ramener à Louise l'amour du Roi, et de donner à celui-ci le goût d'entrer en rivalité avec Dieu dans un cœur que, jusque-là, il avait gouverné seul ? Comme toujours la rieuse, la moqueuse, couvrit, autant qu'elle put, cette résolution d'un grand ridicule. Louis connut l'entretien, mais garda le silence. Bossuet insista. Ce fut en vain. La marquise n'était pas dans un état d'âme à se rendre rapidement aux exhortations même du grand évêque, et elle envoya à la duchesse un diplomate de sa façon. Mme Scarron prodigua ces conseils de moyenne sagesse qui furent

toute sa vie le triomphe de son génie bourgeois : il serait préférable de ne point passer brusquement des agréments de la vie mondaine aux austérités d'un ordre si sévère; mieux était d'éprouver sa force, en n'entrant tout d'abord au couvent qu'en qualité de bienfaitrice, jusqu'à certitude de pouvoir en adopter entièrement la règle. — « Serait-ce là une pénitence? répliqua Louise, passionnée jusque dans le repentir. Cette vie serait trop douce. Ce n'est pas là ce que je cherche. » Et, comme on lui faisait observer que, bientôt, il lui faudrait quitter ses beaux atours pour se draper de bure, elle répondit aux donneurs de conseils, en fixant sur eux ses yeux tranquilles « dont la douceur vous ravissait quand elle vous regardait », que, depuis longtemps déjà, elle couchait sur la dure et portait un silice sous ses vêtements.

Quelle scène pour Molière ! Quelle opposition à la cafardise tortueuse d'un Tartuffe, cette foi si franche et si discrète que l'habileté s'efforce en vain de circonvenir ! Beaucoup plus tard, Mme Scarron louera avec le public un si touchant effet de la grâce; mais, d'abord, elle dut en juger comme sa chère amie de Montespan et comme Sévigné, son admiratrice, qui ne croyait pas si vite aux miracles : « Mme de La Vallière ne parle plus d'aucune retraite, écrit celle-ci, le 15 décembre 1673, c'est assez de l'avoir dit. Sa femme de chambre

s'est jetée à ses pieds pour l'en empêcher. Peut-on résister à cela ? » L'heure de l'accomplissement sonnée, la chroniqueuse, mobile comme la foule même, rendra toute justice à ce caractère à la fois si ferme et si doux qui jetait Bossuet dans le ravissement. Pourtant, soit par une de ces suprêmes faiblesses qui font le charme de cette âme, pareille à un beau paysage passant, selon les moments du jour, de l'ombre à la lumière, soit encore par crainte d'une interdiction absolue, et par douleur de se heurter à une volonté qui fut autrefois son unique loi, Louise avait beaucoup de peine à parler au Roi et remettait sans cesse. Néanmoins, ni lui, ni la favorite ne pouvaient conserver de doute sur la solidité de sa décision.

Mais quel parti prendre à l'égard de Montespan, ce permanent danger ? Il était capable de se livrer sur les enfants du Roi à de farouches représailles. S'il lui plaisait de mettre la main sur la nichée et de l'emporter jusqu'en son aire des Pyrénées, la loi ne pouvait s'y opposer. Alors, le prince résolut de placer sa famille illégitime à l'abri, en la légitimant. Là encore, que de difficultés ! Il savait que la procédure du Châtelet n'obéissait pas toujours à son injonction. De plus, comment ne pas nommer la mère dans les lettres de légitimation ? D'autre part, la nommer, n'était-ce pas révéler que les petits bâtards étaient les enfants tout à fait légitimes de

leur père légal, M. de Montespan, tant qu'il ne les désavouerait pas? Or, celui-ci avait eu beau enterrer sa femme en effigie, il n'avait renié sa postérité par aucun acte officiel. Nul précédent à invoquer. Henri IV, grand artisan en légitimations, avait toujours nommé les mères... Profonde, la perplexité du couple coupable. On ne put s'empêcher de songer que si Mme de La Vallière avait voulu, elle eût tout sauvé ; mais, tout de même, on n'osa pas lui proposer de se laisser déclarer la mère des petits adultérins, y compris celui qui allait naître.

Le hasard vint dénouer la situation de manière favorable, et l'on peut croire qu'on se prêta à son intervention.

Douze ans plus tôt, à la fin de cette année 1661 où s'était décidée la vie de La Vallière, on avait assisté à la conversion d'une pécheresse notoire, Mme de Longueville, la sœur de Condé, l'héroïne de la Fronde. Après une existence retentissante d'aventures de guerre et d'amour, cette amazone subissait la crise de mysticisme commune à un grand nombre de femmes de ce temps. Abjurant violemment ses fautes, elle avait fait sa confession générale. Livrée aux plus sévères mortifications, elle se regardait « comme une chienne indigne des moindres miettes des grâces de Dieu ». Elle se retira à Port-Royal. Lorsqu'elle y mourra,

en 1679, elle demandera que son cœur soit porté à l'église des Carmélites et c'est Mme de La Vallière, devenue Sœur Louise de la Miséricorde, qui recevra ce symbole d'une vie de péchés et de repentir.

Mais, en 1673, du fond du cloître, Mme de Longueville sollicitait le moyen de légitimer un enfant naturel de son fils, le comte de Saint-Pol, tué au passage du Rhin. Là aussi, il était impossible de nommer la mère, une femme mariée, que tout le monde savait être la maréchale de La Ferté. On se rendit à ce vœu. Des lettres patentes du 7 septembre reconnurent le chevalier d'Orléans, fils du comte de Saint-Pol, sans mentionner la mère. Le précédent souhaité par le Roi était créé. Restait à remplir une importante formalité. Des quatre enfants que Mme de Montespan avait eus de Louis XIV, l'aîné était mort, les deux cadets avaient reçu les noms de Louis-Auguste et de Louis-César; mais la petite fille, née à Tournai, le 1er juin 1673, n'avait point été pourvue de nom de baptême. Ce n'est que le 18 décembre qu'on la présenta à la paroisse de Saint-Sulpice. La benjamine eut pour parrain son petit frère, Louis-Auguste, à peine âgé de trois ans, à qui un prêtre servait de procureur et pour marraine... dame Louise-Françoise de La Baume Le Blanc, duchesse de La Vallière. La pénitente s'était em-

pressée d'accomplir le sacrifice méritoire de donner ses prénoms à l'enfant de l'homme qu'elle aimait encore et de la femme qui l'avait chassée de ce cœur chéri. Le 20 décembre, deux jours après, le Parlement enregistrait les actes de légitimation du duc du Maine, du comte de Vexin et de Mlle de Nantes, ce en quoi le prince se reconnaissait obligé par « la tendresse que la Nature nous donne pour nos enfants et beaucoup d'autres raisons ». Quel écart entre ce commentaire, aussi bref qu'embarrassé, et les lettres de 1667, où l'amant de la chère et bien-aimée La Vallière proclamait son amour et les mérites de l'amie avec tant d'audace juvénile et de chevaleresque ardeur!

Une telle abnégation ne valut pas encore à Louise la permission de s'en aller, de se libérer de ces émotions qui se renouvelaient toujours en l'épuisant. Avant de la lui donner il fallait assurer la situation de sa rivale comme favorite officielle. Le seul moyen d'y parvenir était de négocier avec le mari.

Le moment semblait favorable. Las de l'exil, sachant sa mère mourante, le malheureux Amphitryon, dont l'intransigeance ne paraissait, d'ailleurs, pas absolument désintéressée, désirait en finir avec cette existence d'aventurier forcé et surveiller les intérêts bien compromis de son fils Louis-Antoine, le futur duc d'Antin, et de sa fille, la

petite Mlle de Montespan, demeurée auprès de sa grand'mère de Zamet. On voulut tout d'abord l'amener à composition en le persécutant; on mit saisie sur ses meubles, on le réduisit à l'impuissance; puis on lui offrit de payer ses dettes les plus anciennes qui se montaient à quatre-vingt dix mille livres. Excédé, il y consentit très volontiers et se prêta à ce qu'on exigeait de lui. De retour à Paris, il y entendit prononcer sa séparation de corps et de biens d'avec Françoise de Rochechouart, par sentence du 11 juillet 1674. Même après cette formalité, les éclats possibles du mari n'en demeurèrent pas moins un cauchemar pour le grand Roi qui, à la date de 1678, écrivit à Colbert : « J'oubliais de vous dire en passant que M. de Montespan étant à Paris, il serait bien à propos d'observer sa conduite. » Et il insiste : « C'est un fou que vous me ferez le plaisir de faire suivre de près. Je sais qu'il a menacé de voir sa femme. Comme il en est capable et que les suites seraient à craindre je me repose encore sur vous pour qu'il ne paraisse pas... Et, surtout qu'il sorte de Paris au plus tôt. »

Mme de La Vallière attendait, espérant que le Roi lui parlerait d'elle, lui octroierait sa liberté; mais il ne s'occupait, en dehors des affaires de l'État, que de Mme de Montespan et personne, pas même Bossuet, n'osait l'entretenir des vœux

de la duchesse. Elle se décourageait. Elle qui avait tout donné n'osait rien demander, fût-ce son congé ; volontiers, elle s'offrait pleinement en rédemption de ses péchés, mais, comme elle disait, elle lui coûtait plus que tout au monde, « la mortification d'importuner le maître ». Elle sentait le danger et la douleur de l'entrevue suprême : « J'ai toutes les faiblesses du cœur et de l'esprit », soupirait-elle. Et, si vaillante d'une part, elle n'en tremblait pas moins comme devant les couteaux des chirurgiens, à l'idée de cette heure où allait être tranché le lien noué au plus profond de son âme et de sa chair : « Parler au Roi, voilà mon supplice. » Elle avait encore à subir une nouvelle et bien délicate épreuve.

Louis, à cette époque, commençait le difficile apprentissage de faire bon visage à mauvaise fortune. La campagne de 1673 avait mal tourné pour la France, contrainte d'abandonner ses conquêtes en Hollande, et aussi ses alliés. On n'en avait pas moins fêté brillamment le carnaval de 1674 et le Roi, qui n'était plus, pourtant, le svelte cavalier accoutumé, dix ans avant, à charmer tous les yeux et trop de cœurs, le Roi, dont le gros appétit alourdissait les formes, se remit à danser pour animer le bal.

Mme de La Vallière fut contrainte d'assister à ces fêtes qu'elle rêvait de fuir et dont l'une

d'elles la troubla particulièrement. Sa fille, Mlle de Blois, avait alors huit ans, et on jugea le moment venu pour elle de faire son entrée dans le monde. C'était vraiment une enfant de l'amour. Elle en avait la beauté saine et joyeuse ; de plus une intelligence précoce et elle dansait à ravir. Louise la vit répéter ses pas chez Mme Colbert, essayer ses robes, préparer tous ses petits effets de coquetterie. Le 12 janvier, elle entra au bal, en grande dame, parée de velours noir et de diamants. Un prince de Conti, à peine plus âgé qu'elle, lui donnait la main et devait n'en jamais perdre le souvenir. Son petit frère de Vermandois, encore sous la surveillance des femmes, l'accompagnait. Cette scène se renouvela plusieurs fois dans le mois de janvier et fut le grand événement de la Cour. Marie-Anne de Blois émerveilla tout le monde par sa grâce et son esprit. Mme de Sévigné la déclara un chef-d'œuvre, un prodige d'agrément. Elle le resta. En 1689, La Fontaine devant qui elle dansa, en témoigne :

> L'herbe l'aurait portée, une fleur n'aurait pas
> Reçu l'empreinte de ses pas.

Contente de son succès, elle posait cent questions mignonnes et espiègles, disait à Mme de Richelieu : « Madame, ne sauriez-vous me dire si le Roi est content de moi ? » et, dans son inno-

cence, elle caquetait de même avec Mme de Montespan : « Madame, vous ne regardez pas vos amies aujourd'hui. »

Louise était présente à tout cela. L'idée constante de la retraite ; les minauderies de la fillette qui débutait à la Cour avec bien plus d'assurance que, jadis, sa mère adolescente ; la présence du petit garçon qui ressemblait beaucoup à Louis; l'agitation de ces fêtes d'enfants où les jeunes femmes éprouvent leurs premiers mouvements d'orgueil maternel, le regret douloureux de n'avoir pu vivre une vie régulière, comme la plupart de ses pareilles, entre les deux jolis êtres issus d'elle, autant de pensées qui assaillaient son esprit et pouvaient faire craindre aux amis attachés à sa conversion qu'elle ne vînt à faiblir et à y renoncer. Bellefonds s'inquiéta. La duchesse répondit aussitôt : « Pour de la sensibilité, j'en ai, et l'on a eu raison de vous dire que Mlle de Blois m'en a donné. Je vous avoue que j'ai eu de la joie de la voir, jolie comme elle était. Mais, en même temps, j'en avais du scrupule. Je l'avoue ; mais elle ne me retiendra pas un seul moment. Ce sont des sentiments bien opposés, mais je les sens comme je vous le dis. » Qui sait si, malgré cette foi en sa vocation, Louise, moins soumise à la contagion mystique de l'époque, moins confirmée en elle

par les homélies de Bellefonds et de Bossuet, admise par le Roi à vivre, enfin, auprès de ces enfants qu'elle nommait : « mademoiselle, monsieur », et qui lui disaient : « belle-maman » ; qui sait si elle ne se serait pas laissée reprendre par les douceurs d'une tendresse si naturelle à toute âme et, surtout, à la sienne plus tendre encore ?

Elle voulut, au moins, que ces petits pussent conserver un souvenir, aussi vivant que possible, de la mère charmante qu'ils allaient perdre. Déjà, elle s'était fait peindre avec eux. Mais, au moment où la séparation approchait, ce tableau qui la représentait non sans solennité, et couverte du manteau ducal, devait lui paraître trop officiel, dépourvu de l'intimité qu'elle souhaitait voir fixer par un grand artiste. Elle tint à poser devant Mignard, qui avait déjà fait, d'après elle seule, une œuvre pleine de séduction. Il exécuta celle-là avec son goût et, de plus, avec un cœur, des yeux, une main attendris par le spectacle étrange de cette belle jeune femme, et de ces deux enfants de sang royal et d'une grâce de fleurs rares que, néanmoins, le sort allait séparer, par une sorte de mort volontaire, d'échappée vers un idéal presque inconcevable aux âmes vulgaires. Mignard représenta la duchesse, élégante et sobrement parée, assise dans une galerie, entre les colonnes de laquelle s'encadre un coin de

paysage. Le visage est plein de douceur, et méditatif aussi, le regard fixé sur le but invisible aux autres, mais que depuis tant de jours il perçoit clairement. Une des longues mains de Louise s'abandonne parmi les plis de la jupe, en un geste de détachement, détournée d'objets qui jonchent le tapis : une bourse d'or, un coffret de bijoux, un jeu de cartes ; puis une sphère, une guitare, figurations du monde et de ses légers plaisirs. L'autre main tient une rose dont les pétales tombent comme des larmes. A ses pieds le petit Amiral de France, assis sur un coussin, tient un compas, une carte de géographie et montre de beaux traits graves, reproduction enfantine de ceux de Louis XIV. Près de lui, Mlle de Blois marche vers la table, avec l'allure onduleuse de sa mère, et désigne du doigt deux livres : *l'Imitation* et *la Règle de Sainte Thérèse*...

De jour en jour, l'aspirante Carmélite affermissait sa volonté, priait Dieu qu'il lui donnât enfin la force de s'adresser à Louis. Par ailleurs, elle n'en avait pas fini avec les soucis terrestres. Elle avait pris, surtout au moment où elle se sentit délaissée, le goût du luxe ; peut-être espéra-t-elle quelque temps lutter d'élégance avec la Montespan, et, à présent, les créanciers barraient le chemin de la retraite, car il était interdit à une Carmélite d'avoir des dettes. Louise devait cent cinquante

mille livres et ne possédait rien en propre; le duché passait, fonds et revenus, à Mlle de Blois. Le souverain daigna enfin sortir du silence. Il autorisa le petit Vermandois à prêter les cent cinquante mille livres à sa mère, avec intérêts de droit. Les comptes ordinaires furent donc réglés. Rien ne retenait plus la duchesse et, le 19 mars 1674, elle écrivait à Bellefonds, en laissant paraître, parmi la fermeté de sa résolution, mille petites indécisions qui la sauvaient d'une rigidité extra-humaine : « Enfin, je quitte le monde; c'est sans regret, mais ce n'est pas sans peine... Ma faiblesse m'y a retenue assez longtemps sans goût ou, pour parler plus juste, avec mille chagrins. Vous en sçavez la plus grande partie et vous connoissez ma sensibilité; elle n'est point diminuée, je m'en aperçois tous les jours, et je vois bien que l'avenir ne me donneroit pas plus de satisfaction que le passé et le présent... Tout le monde part à fin d'avril, et moi je pars aussi; mais c'est pour aller dans le plus sûr chemin du ciel. Dieu veuille que j'y avance, comme j'y suis obligée, pour obtenir le pardon de mes péchés. Je me trouve dans des dispositions si douces et si résolues, et même si dures (tout cela paraît opposé; mais cependant je sens tout cela en moi), que les personnes à qui je me montre entièrement admirent de plus en plus l'extrême miséricorde de Dieu en mon endroit. »

Bossuet continuait à intervenir auprès du Roi et de la marquise. En attendant qu'on s'entendît tout à fait avec M. de Montespan, un mois de séjour à Versailles fut imposé à Louise de La Vallière, comme pour exaspérer son besoin du calme définitif, en remuant les plus attendrissants souvenirs de sa vie amoureuse, qui se levaient à ses pas, dans ce palais, dans ces jardins, encore tout bruissants pour elle de leur murmure, à travers la musique des fêtes qu'on y donnait en l'honneur d'une autre. Enfin, on lui rendit la liberté. Sans nulle hésitation de la dernière heure, elle annonça le jour de son départ et souffrit que tout le monde lui en parlât. Restaient pourtant encore à régler quelques obligations qu'il lui aurait coûté de ne pas remplir. Il fallait, une fois de plus, s'astreindre à recourir au Roi.

Le 18 avril, elle lui fit remettre ses pierreries pour qu'il les partageât entre leurs deux enfants et, en même temps, elle présentait la liste des modestes pensions qu'elle désirait voir accorder à sa mère, Mme de Saint-Remi, à sa sœur Catherine, mariée et à la tête d'une nombreuse famille, plus cent livres à chacun de ses domestiques ; enfin, elle laissait quelques bibelots à ses amis. Louis y consentit par un billet de sa main. Bossuet surveillait avec une sollicitude trempée d'émotion les pas de cette fille de son âme dans

la voie du Seigneur : « Mme de La Vallière persévère avec une grâce et une tranquillité admirables, disait-il. Elle ne respire plus que la pénitence. Cela me ravit et me confond. Je parle et elle fait; j'ai les discours; elle a les œuvres. » Le 20 avril, elle commença ses visites d'adieu. Elle s'en acquitta avec cette dignité sans emphase, émanation d'un cœur plein de tact, qui avait fait de la petite La Vallière une très grande dame par la justesse de l'esprit et du sentiment.

Cette grande dame, duchesse et paire de France, cousine du Roi, prit donc en premier lieu et comme il convenait, congé du Roi. En ce moment pathétique, Louis ne put dominer sa sensibilité à fleur de cœur. Il pleura; mais elle, qu'autrefois une seule de ces larmes aurait vaincue, fut plus forte que lui. Ou plutôt, accablée d'émoi, redoutant ses propres sanglots, raidie dans le silence, elle salua et se retira pour toujours de devant ces regards où elle avait puisé des joies non encore oubliées et de si affreux désespoirs.

Venait le tour de la Reine. Près de cette femme très bonne qui avait su envelopper la coupable d'un si généreux pardon, Louise ne craignit pas de se livrer à l'expansion de sa véritable nature. Elle gardait tout vif le souvenir de l'offense faite à Marie-Thérèse et l'absolution de la Reine ne lui suffisant pas, elle résolut de lui présenter

des excuses devant toute la Cour. Elle se jeta alors aux pieds de Sa Majesté qui, très touchée, la releva et l'embrassa avec la plus visible affection.

Tout le monde ne se sentait pas également ému par la noblesse de ces adieux. Ils fatiguaient Mme de Montespan, lui inspiraient la crainte que le Roi n'en fût trop impressionné, pris du désir de retenir la pénitente et, selon sa coutume de dissoudre toute émotion par le bruit et le rire, elle ne quitta plus Louise, l'emmena chez elle. Et c'est là, chez son bourreau, que la duchesse fit son dernier souper à la Cour. Peut-être, par une suprême et bien féminine coquetterie, tint-elle à y paraître dans tout l'éclat de sa beauté, de ses dignités et du sacrifice, ou bien voulut-elle témoigner qu'elle pardonnait à celle qui la faisait s'ensevelir, toute vivante dans un cloître, elle, la plus jeune des deux. Ce souper chez la Montespan, ne dirait-on pas la fable de Benserade, le poète dont la Muse aimable avait encensé, autrefois, les naissantes grâces de La Vallière :

La Grue interrogeait le Cygne dont le chant
Bien plus qu'à l'ordinaire était doux et touchant :
« Quelle bonne nouvelle avez-vous donc reçue?
— C'est que je vais mourir ! » dit le Cygne à la Grue.

Le lendemain, la duchesse parut à la messe du Roi qui, une fois encore, ne put retenir ses lar-

mes. En sortant de la chapelle, elle monta en carrosse, parée non seulement de ses habits de cérémonie, mais de ce qu'elle avait de plus beau, ses enfants. Les amis et les parents suivaient dans une autre voiture. La foule se massait au passage. C'était le printemps et son soleil qui exalte la vie, et sa lumière qui est aussi celle de l'espérance. Jamais on n'avait vu Mme de La Vallière plus belle; elle semblait partir pour un voyage au pays de la jeunesse et de l'amour. On l'admirait, on pleurait, on ne pouvait la quitter. Il fallut pourtant laisser la porte du Carmel s'ouvrir, se refermer sur elle, comme la dalle du tombeau et oppresser d'angoisse tous les cœurs présents. Elle seule ne s'effraya pas. Elle dit à la prieure, avec la sérénité qui ne l'abandonnait plus : « Ma Mère, j'ai fait toute ma vie un mauvais usage de ma volonté ! Mais je viens la remettre entre vos mains pour ne plus la reprendre. »

C'était le secret de sa décision. Dans le corps délicatement épanoui de cette femme de trente ans, se cachait une âme que l'égoïsme humain avait recrue de lassitude, enfermée dans un tel cercle de douleur, que « resserrée de toute part, elle ne pouvait plus respirer que du côté du ciel ». (Bossuet.) Le soir même, pour devancer les vœux définitifs qu'elle ne pourrait prononcer qu'après le noviciat, elle fit couper ses blonds cheveux, ne

conservant que « deux belles boucles sur le front », peut-être en vue de la cérémonie de la prise de voile. Puis elle demanda comme une grâce de revêtir aussitôt le costume des religieuses. Ceux qui conservaient un doute sur sa vocation furent persuadés, en apprenant ces détails, que jamais on ne reverrait dans le monde Louise de La Vallière.

IX

SŒUR LOUISE DE LA MISÉRICORDE

Un fort sentiment de dépression suit parfois dans l'âme l'exécution d'un grand projet. On dirait que c'est le secret de la nature pour animer le monde, conduire l'homme d'espoir en espoir; mais, souvent, c'est celui qui a vécu avec le plus de force qui poursuit dans la plus grande paix sa route vers la mort. On pouvait croire que le ressort de l'exaltation en elle détendu, Louise ferait retour vers le passé et connaîtrait le tourment des regrets. Elle n'en laissa rien paraître et il semble bien que sa vie, qui avait toujours suivi la ligne oscillante, prit résolument la ligne droite, dès son entrée aux Carmélites. De son plein gré, cet être ondoyant s'était donné la plus rigide des règles et s'y pliait, non seulement sans regret, au contraire avec une joie qui, tout attendue qu'elle fût,

prenait le charme de l'imprévu : « Il y a deux jours que je suis ici, écrivit-elle au maréchal de Bellefonds ; mais si satisfaite et si tranquille que je suis en admiration des bontés de Dieu... Je n'entreray dans aucun détail aujourd'hui ; il vous suffira de me savoir en sûreté. »

Elle avait atteint le havre de grâce. Elle n'était plus qu'une pauvre religieuse et, par la beauté du renoncement, si rare dans la mêlée des appétits ordinaires, elle se plaçait en dignité au-dessus de tous et de ce Roi même, dont elle avait voulu quitter les palais pour une cellule. Ce n'est pas qu'elle eût adopté une austérité sèche, étrangère à sa nature, toute souplesse et harmonie. Recluse, elle n'en restait pas moins femme par l'aménité et la grâce. Les gens du monde se méprirent au bon goût de ce maintien : « Elle est aux Carmélites où huit jours durant elle a vu ses enfants et toute la Cour, c'est-à-dire ce qui en reste, raconte Mme de Sévigné. Elle caquète et dit merveilles. Elle assure qu'elle est ravie d'être dans une solitude. Elle se croit dans un désert, pendue à cette grille. »

De son côté, Bossuet écrivait : « Sa retraite a causé des tempêtes : il faut qu'il en coûte pour sauver une âme. » C'est que, vis-à-vis du Roi et du public, cette retraite enveloppée de pudeur et de silence, était l'aveu permanent d'une faute

que d'autres continuaient à commettre sans vergogne. Contrairement à ce qu'elle croyait, Louise, en son refuge, ne se trouvait pas dans la définitive sécurité que même un ordre du maître n'aurait pu troubler. Plus son attitude était humble, plus elle accusait l'insolence des amours royales.

Déjà, la grande favorite devenait impopulaire par son faste, sa hauteur, ses dépenses. C'était non seulement une terrible railleuse, mais une terrible joueuse. Elle ne craignait pas de perdre cent mille écus sur une carte (ce qui ferait un million et demi aujourd'hui) et encore moins de gagner cent cinquante mille pistoles (sept millions) sur trois atouts. (PIERRE CLÉMENT.) Au Roi lui offrant une somptueuse maison de campagne, qu'elle trouvait insuffisante, elle répondit que le cadeau était bon tout au plus pour une fille d'Opéra... Autant la Carmélite avait à cœur d'édifier son entourage et, par delà les grilles du cloître, le monde ; autant la marquise de Montespan paraisait tenir à l'offusquer par ses allures de grande courtisane. Aussi, quand, subissant la loi du talion, elle aura à son tour cessé de plaire et devra céder la place à une autre, ce n'est point par des adieux dignes d'un si long attachement et déférents envers celui qui, tout homme imparfait qu'il fût, n'en restait pas moins le souverain, que « l'altière Vasthi » prendra congé. Elle entraînera Louis dans d'affreuses que-

relles, retentissantes de reproches et d'injures. Ne lui aurait-elle pas dit, pour n'en citer qu'un exemple, que « si elle avait les imperfections dont il l'accusait, du moins elle ne sentait pas mauvais comme lui ?... »

Mme de La Vallière avait demandé à la prieure d'abréger en sa faveur le temps du postulat qui variait, d'ordinaire, de trois à six mois. Elle savait, par avance, la vie et la discipline rigoureuse du Carmel. La cellule ne contenait rien qu'un lit pareil à un cercueil, avec une dure paillasse, deux draps de serge et une couverture de grosse bure; puis, une chaise de paille et un crucifix. C'était tout le luxe offert à des regards jadis si épris de ce que le génie humain avait accompli de mieux en œuvres d'art et en trouvailles d'élégance. Comme repas, du lait, des légumes et du fromage, jamais de viande. Peu de sommeil, beaucoup de travail, jamais de feu. Pour tout habillement, une chemise rude, des bas de grosse toile et des alpargates, sortes d'espadrilles apportées d'Espagne, qui, du premier jour au dernier, blessèrent le pied cambré de la pénitente et aggravèrent la fatigue de son léger boitement.

On la sentit aussitôt prête à prononcer les vœux définitifs et, moins de trois mois après son admission, elle fut autorisée à fixer une date pour la vêture. Elle choisit le huitième dimanche après

la Pentecôte, le jour où les fidèles lisent à l'office l'Évangile du Pasteur rapportant sur ses épaules la brebis retrouvée. Elle pria Bossuet et, à son défaut, Bourdaloue, de prêcher le sermon; mais ni l'un, ni l'autre n'étant libre, elle s'adressa à l'évêque d'Aire, M. de Fromentières, qui accepta. C'était un homme de sens délicat, accessible à la mélancolie. Il se sentit vivement atteint par la noblesse de cette immolation volontaire d'une femme qui n'avait aimé qu'une fois, fait rare de tout temps et plus encore à une époque de galanterie, et qui croyait devoir expier cet unique amour. Tant d'autres, sûrs de la complaisance générale, commettent chaque jour impunément, et sans remords, le crime moral, le meurtre prolongé d'une âme!

Le lendemain de l'entrée de Mme de La Vallière aux Carmélites, la Cour était partie pour la Franche-Comté et si, au début du voyage, cet événement fut l'objet de toutes les causeries, après la première étape on n'y pensait plus. Le frère de Louise faisait partie de l'expédition et se laissait consoler par Scignelay.

Le 2 juin 1674 toutes les personnes qui n'avaient point suivi le Roi, remplirent de nouveau la petite église des Carmélites, afin d'assister au second acte de ce drame sacré qui en comportait trois: l'entrée au couvent, la prise d'habit, la profession.

Suivant la coutume, la postulante reprit ce jour-là sa liberté pour quelques heures. Revêtue de ses, habits mondains, elle quitta ses compagnes, alla prendre place dans le chœur parmi sa famille et ses amis. La messe dite, elle se rendit, un cierge à la main, à la « porte régulière ». Là, les Carmélites la reçurent, la menèrent au chœur. Puis elle s'agenouilla devant la grille de la clôture qu'une fois franchie, elle ne passerait jamais plus. L'officiant lui posa les question sacramentelles en terminant par celle-ci : « Voulez-vous donc entrer dans cette religion pour le seul amour et crainte de Notre-Seigneur ? » Et Louise répondit : « Oui, avec la grâce de Dieu et la prière des Sœurs. »

M. de Fromentières prit la parole. Répondant au vœu de l'aspirante, il emprunta le texte de son sermon à l'Évangile du Bon Pasteur. Ému de l'émotion qui débordait de son sujet, il exalta le sacrifice de cette âme, faisant « la plus grande, la plus héroïque, la plus généreuse action qui attire l'admiration des anges » ; mais sans lui cacher les épreuves qui l'attendaient au cours de l'existence claustrale : « Ne croyez pas que cette douceur que vous goûtez ne puisse être altérée. Les peines, je dois vous y préparer, pourront succéder aux douceurs. » Et, désignant l'assemblée : « Devant toute cette noblesse, vous devez vous disposer à mourir. » Alors, pour surmonter la sensibilité

générale portée au comble, l'orateur dut rappeler quelles compensations la clôture seule pouvait offrir à la chrétienne visitée par la grâce : « Mesdames, ne versez point de larmes auprès de son tombeau; apportez plutôt des branches d'olivier pour marque de la paix qu'elle va goûter. » Le devoir du prédicateur était, en outre, de présenter cette conversion comme un exemple, un puissant moyen d'exhortation et d'édification qui, par delà les murs de la modeste église, irait retentir au loin, jusqu'au camp du Roi, pécheur vivant dans l'insouciance superbe du péché et attirant obstinément sur soi la colère divine dont l'évêque ne craignit pas de faire retentir, par sa voix, quelques grondements précurseurs : « La grâce élève aujourd'hui cette âme comme un exemple éclatant à tout son siècle; mais s'il n'en profite, cet exemple pourroit bien lui être un jour une condamnation éternelle. Si un aussi grand coup de miséricorde nous est inutile, il n'y a plus rien à espérer pour notre salut. »

Après le sermon, Louise de La Vallière reçut l'habit béni par l'archevêque de Paris, se retira avec les Sœurs, se défit à jamais de ses atours, prit le cilice, la robe de grosse laine brune, passa les alpargates de corde sur ses pieds nus et revint dans la chapelle y recevoir la ceinture, le scapulaire et le manteau. Conduite de nouveau au milieu du

chœur, elle s'y prosterna, les bras en croix, jusqu'à la fin de la cérémonie. Puis elle embrassa toutes ses Sœurs, en les suppliant de prier Dieu pour elle, qui n'oubliait pas qu'elle était une pécheresse reçue dans cette maison, malgré sa vie coupable, par pure charité chrétienne. Toutes ensemble se prosternèrent devant l'autel. Quand elles se relevèrent, la duchesse de La Vallière et de Vaujours était Sœur Louise de la Miséricorde.

Alors, commença cette existence toujours pareille à elle-même dans le travail et la prière. Car Louise n'avait point décidé de racheter ses fautes par les indolences de la méditation ; mais bien par le plus constant, le plus humble labeur. Elle rechercha aussitôt les besognes de servante, convaincue qu' « il n'y avait rien de trop bas pour elle ». Elle balayait, lavait la sacristie et, par les grands froids d'hiver, étendait le linge raide de glace dans les greniers. Un jour, raconte la tradition de la maison, la Reine Marie-Thérèse, en visite au couvent de la rue d'Enfer, vit passer devant elle Sœur Louise avec une hotte remplie de linge à blanchir sur le dos. Toutes les occasions d'humilité lui étaient bonheur.

Pendant cette année de noviciat, elle écrivit parfois à Bellefonds, de nouveau tombé en disgrâce et à qui elle gardait une vivante reconnaissance pour l'avoir conduite, par une voie sûre, jus-

qu'au lieu du repos et de la régénération. Ce n'est pas qu'elle y fût délivrée de toute souffrance. Fromentières le lui avait prédit; mais la souffrance, elle l'acceptait avec un courage inconnu d'elle jusqu'alors : « Quand je ne souffre point je suis tranquille et quand je souffre, je suis ravie, disait-elle à son ami... Vous sçavez que j'étais bien différente de cela autrefois. » Parfois, elle recevait des visites et, avant de se rendre au parloir, elle se prémunissait par la prière contre les troubles qu'elles eussent pu lui apporter. D'autres, au contraire, consolidaient son courage. Elle vit avec joie de Rancé, abbé commandataire de la Trappe, l'ancien aumônier de Gaston d'Orléans, qui l'avait aperçue, seize ans plus tôt, fillette grandissante, jouant avec ses jeunes compagnes au château de Blois. Rancé quittait parfois son monastère, pour venir passer quelques heures au parloir des Carmélites et apporter à la religieuse ses instructions, telles qu'il les donnait à ses novices.

Le noviciat durait un an. Le mois de juin revint où Louise allait prononcer ses vœux au chapitre et recevoir le voile. Elle ne voulut pas perdre un jour : elle avait pris l'habit le 2 juin 1674. Elle tint à faire profession dès le 3 juin 1675.

Malgré le ferme sermon de Fromentières et bien d'autres remontrances directes ou indirectes, Louis XIV n'avait en rien renoncé aux plaisirs d é

fendus. Au contraire, le départ de Louise, l'arrêt du jugement en séparation de corps des Montespan lui avaient rendu toute liberté à lui et à sa maîtresse. Ils s'en étaient d'abord grisés. Puis, force fut à la belle Françoise de s'apercevoir qu'une influence étrangère s'emparait peu à peu de l'esprit du Roi. Elle en fut indignée, exaspérée; mais trop fière pour sembler s'en inquiéter. Celle qui cherchait à dominer à son tour le maître était loin de posséder la beauté, l'éclat, l'esprit et l'audace de la fille des Mortemart; elle le gagnait par l'habileté, le charme tranquille du bon sens s'imposant en douceur à certaines heures de lassitude; par la complaisance à la fois autoritaire et enjôleuse qui laisse à l'homme l'illusion d'agir à sa seule volonté, au moment même qu'il subit celle d'autrui; enfin, par une attitude apaisante de sœur aînée, étant de deux ans plus âgée que lui qui passait à la maturité. Mme de Montespan refusa, en apparence, la lutte avec la gouvernante de ses enfants, cette Mme Scarron, presque sa suivante. Mais elle entama aussitôt une petite guerre de vexations, destinée à lui rendre la vie odieuse et qui provoqua une haine froide, âpre à profiter de toutes les fautes de l'adversaire chez la plus fine des deux et, chez l'autre, une rage aveugle, incompressible. Chacune d'elles se plaignit au Roi qui s'en tira en donnant à Mme Scarron son indé-

pendance. Il lui fit cadeau d'une somme qui servit à l'achat d'une terre, et d'un nom plus décoratif que celui du défunt poète et cul-de-jatte, dont l'ombre ricanante allait désormais planer sur les nouvelles amours du grand Roi. La veuve bénéficiait de l'application de ses théories et de son dogmatisme sournois : « Rien n'est plus habile qu'une conduite irréprochable », en rehaussant du titre de marquise de Maintenon son prestige naissant d'Égérie.

L'état d'âme et de santé de Louis XIV s'y prêtait. Souffrant de ces inexplicables vapeurs qui donnaient tant d'occupations aux médecins, il avait des crises d'humeur sombre. Chargé du souci de la guerre, attaqué par ses ennemis coalisés, obligé pour la première fois de se retirer devant eux, il se sentait humilié, amèrement contrit, n'ayant pas encore cette noble acceptation du malheur qui fit grandiose sa vieillesse désolée. On eût dit que sa belle chance, son don de charmer la victoire, l'avaient abandonné en même temps que La Vallière. Mme Scarron se trouvait donc là à point pour conseiller, s'établir dans son rôle de muse d'automne et de voix du crépuscule. Moins compréhensive, Athénaïs s'insurgeait, criait et fatiguait l'homme déjà un peu las d'elle. Enfin, Bossuet travaillait aussi la conscience du monarque, et c'est sans doute à tant d'influences

combinées qu'il faut ramener l'explication d'un événement qui stupéfia la Cour. Pendant la semaine sainte de 1675, une rupture retentissante eut lieu entre Louis et Mme de Montespan. Furieuse, celle-ci se retira à Paris, puis à Maintenon. Un mois durant, Bossuet fit la navette, alla du Roi à la marquise, apportant une ardeur et une patience de praticien à cette tâche délicate, voire dangereuse. De la part de la favorite déchue, ce fut d'abord un flot de récriminations et de sarcasmes; puis elle parut se résigner, au moins passagèrement.

On crut au miracle; on assura qu'en dépit d'une passion plus que jamais brûlante, les amants se séparaient enfin par respect humain et divin. L'évêque de Meaux, certain, en sa ferveur, que fructifiait déjà le sacrifice de la pénitente, porta jusqu'au couvent des Carmélites cette nouvelle qui devait causer une sainte émotion à l'une des plus pieuses d'entre elles : « Que je serais heureuse, avait écrit à Bellefonds Sœur Louise de la Miséricorde, si, par toutes les souffrances du corps et de l'esprit, je pouvais obtenir la conversion de quelque âme! Je le demande à Dieu avec ardeur et je vous avoue que je n'y pense jamais qu'avec transport. Je comprends à l'heure qu'il est cet endroit du grand apôtre que je trouvais si incompréhensible, quand il demande d'être anathème pour ses frères... Prions avec com-

passion pour ceux que nous avons tant aimés. »

Dieu qui amenait le Roi au repentir semblait donc l'exaucer. Car c'était son vœu secret, sa raison suprême. En même temps que soi-même, sauver celui qu'elle avait tant aimé, l'âme du prince qu'elle aimait encore d'un « indissoluble amour » transformé, en s'offrant pour racheter les fautes du coupable; cultiver l'espoir de le retrouver dans la seconde vie et de se confondre enfin, avec lui, dans l'incorruptible félicité de l'amour des âmes. Elle put croire, un instant, à l'efficacité de ce sublime calcul : il fit ses Pâques au moment de partir pour la Flandre et, le jour de la Pentecôte, il communia publiquement au camp de Latines et Mme de Montespan à Versailles.

Le 4 juin, la foule des grandes circonstances, constellée des plus hautes personnalités, emplissait encore une fois l'église des Carmélites : Louise de La Vallière apercevait de nouveau une partie de cette Cour dont elle remerciait Dieu de l'avoir retirée « d'avec ceux qui offensent le Seigneur pour la mettre avec ceux qui ne pensent qu'à le servir ». On y voyait Monsieur, frère du Roi; la nouvelle Madame, princesse Palatine; Mademoiselle, fille d'Henriette d'Angleterre; la Grande Mademoiselle, plus attirée par la curiosité que par la sympathie; Mme de Guise, la duchesse de Longueville, Mme de Scudéry. La

Reine prit place dans la tribune des religieuses et, auprès d'elle, Sœur Louise de la Miséricorde qui avait prononcé, dès la veille, ses vœux au chapitre. « Elle était d'une beauté qui surprit tout le monde. » Un an de réclusion, sa rude vie d'ouvrière de Dieu n'avaient pas altéré le charme de ce visage, sauvé de toute épaisseur par la frugalité et pur de l'expression vulgaire que les années accusent chez ceux qui ont l'habitude des sentiments bas. Ses traits rayonnaient de sa vaste espérance. Cette fois, ce fut Bossuet qui prit la parole. Sœur Louise eut cette joie grave d'entendre le grand prédicateur commenter sa rénovation. Lui aussi se sentait emporté par la foi. Il semblait si bien que la conversion de Madeleine s'annonçât comme le point de départ d'une transformation et d'un merveilleux renouvellement des âmes ! Ce fut le thème de son sermon. « Et celui qui était assis sur le trône a dit : « Je renouvelle « toutes choses... » En sa ferme croyance dans la félicité qui découlerait de ces changements pour tout le royaume de France, Bossuet ne pouvait mieux faire que de s'adresser à la Reine et, par un noble mouvement, de lui dédier en quelque sorte la cérémonie et le spectacle de cette poignante conversion : « Madame, voici un objet digne de la présence et des yeux d'une pieuse reine. » Il semblait faire entrevoir à l'épouse,

jusqu'alors coupablement sacrifiée, le retour de l'infidèle. Enfin touché par la grâce, celui-ci entendrait bien ce que le ministre de Dieu exprimait à son intention, par ses paroles ailées qui s'en iraient au loin, jusqu'au camp guerrier, frapper l'esprit de l'illustre pécheur.

Quant à Louise de La Vallière, l'orateur, sachant la pudeur de cette âme, eut la suprême délicatesse de ne point s'adresser directement à elle, et de l'envelopper par avance du voile du Carmel, du voile qui allait la cacher à jamais « à elle-même aussi bien qu'à tout le monde, pour ne la laisser visible qu'à Dieu ». En apparence, il traita sa rédemption comme un fait impersonnel : « Ma Sœur, parmi les choses que j'ai à vous dire, vous saurez bien démêler ce qui vous est propre, indiqua-t-il, tout au plus. » Mais elle ne put s'y méprendre. Si le tact du prédicateur n'entretint l'auditoire que de la transformation d'*une âme*, terme discret qui, s'appliquant à Louise, était pourtant d'une suave exactitude, il fit une telle peinture de cette âme que, touchée au cœur par chaque mot, il fallut bien s'y reconnaître toute. Il la montra d'abord ivre d'elle-même et de tous les plaisirs terrestres; puis s'enfonçant peu à peu dans l'amertume de la déception, se tournant alors lentement vers Dieu, pour s'élever jusqu'à lui, dans un essor sublime et vivre enfin « la

vie chrétienne, si détachée des sens » que, même en ce temps de religiosité, « elle paraissait peut-être impossible » au profane. Lui seul comprenait pleinement la joie austère du sacrifice qui emportait la pénitente, — il y a de ces accords secrets entre la nature de certains génies et la grâce de certaines femmes. Et, pour mieux signaler le détachement auquel elle avait atteint, ce grand peintre du spirituel, ce grand poète évangélique, eut la hardiesse d'évoquer l'époque abolie où elle fut le plus femme, celle où « ce corps si tendre, si chéri, si ménagé, était le plus cher objet de ses complaisances », celle où « elle s'était embarrassée de toutes les choses qu'elle aimait... »

Quelle dut être l'émotion de Louise devant cette vision de sa vie, un moment ressuscitée par la parole du prélat et, en quelque sorte, prévue par lui !... Car il recueillait en ce jour la moisson qu'il avait semée treize ans avant, durant le Carême de 1662, où le geste instinctif de la jeune fille amoureuse et dépitée, allant se jeter au couvent, lui avait suscité l'idée de ce qu'elle ferait, quand un abandon complet la livrerait à elle-même? Cette moisson faite, déjà l'ardeur apostolique l'entraînait vers d'autres tâches... L'assistance marqua peu d'enthousiasme de cet admirable sermon, d'une pensée trop élevée, d'une forme

trop noble, pour être immédiatement goûté par des gens du monde non prévenus. On s'attendait plutôt à quelque homélie attendrissante et facile, qui eût fait verser autant de larmes, à ces amateurs de pathétique, qu'une tragédie de Racine. Néanmoins, ils trouvèrent leur compte quand Sœur Louise descendit de la tribune pour aller prendre le voile noir des professes, et « faire cette action, cette belle et courageuse personne, comme toutes les autres de sa vie, d'une manière noble et charmante », dit Mme de Sévigné, cette fois définitivement ramenée à la sympathie. L'archevêque de Paris bénit le voile, la Reine le présenta et la prieure le posa, cachant pour toujours ce doux visage qui s'éclipsait en pleine beauté, dans la fleur de la seconde jeunesse, souvent plus accomplie que la première.

Prenant la nouvelle Carmélite par la main, la prieure la conduisit à une sorte de petit jardin, dessiné au milieu du chœur des religieuses, et pareil à une tombe entourée de fleurs. La professe s'y étendit, les bras en croix, la face contre terre et, tandis que la plupart des personnes présentes frissonnaient et pleuraient devant ce simulacre de la mort, Sœur Louise de la Miséricorde se releva, liée à jamais à Dieu; « liée par des liens si forts que rien ne peut les rompre, liée par les vœux et encore plus par la grâce qui me les a fait

faire », ainsi qu'elle le dira à M. de Bellefonds...

... L'épreuve est loin d'être terminée, épreuve cachée, mais peut-être plus dure d'être ainsi restreinte aux limites d'une âme qui s'use par son propre mouvement dans la solitude et le secret. Le sentiment ne connaît pas de dénouement brusque, si ce n'est le trépas. « Il ne me reste plus rien à souhaiter que de perdre la mémoire de tout ce qui n'est pas Dieu, affirme la Carmélite. Par sa volonté le cœur est détaché et la volonté ne tend qu'à lui plaire ; mais cette importune mémoire dont je souhaite d'être délivrée entièrement, me distrait malgré moi. » Hélas ! C'est le grand supplice, elle le sait, aujourd'hui ; pourtant elle n'y voit qu'une juste pénitence : « Aimer Dieu ardemment et oublier tout le reste ! Ah ! ce serait trop agréable. Il faut que je porte la peine de mes péchés. »

L'abolition d'un tout-puissant souvenir, jusque-là sans cesse prêt à surgir, est le seul vrai signe de la guérison. Sans doute, Louise avait déjà « crucifié ses sens et ses passions » ; mais on n'étouffe pas de la sorte ce qui, plus insaisissable que la flamme, éclaire d'une lumière cruelle et douce les derniers recoins du cœur. Les prédicateurs, dans leur louable désir de croire à la pureté de sa vocation, avaient pu prétendre que ce n'est pas simplement l'oubli que la duchesse de La Val-

lière allait chercher dans le cloître. L'aurait-elle affirmé avec tant de conviction, elle qui connaissait n'avoir eu de recours contre la persistance de sa passion que la séparation absolue?

Aussitôt commença cette lutte étroite, assidue, d'un cœur contre lui, lutte où il faut vaincre ou mourir. Louise eut tous les courages. Elle fatiguait son corps par le jeûne, les travaux grossiers; elle portait la haire et le cilice, ceignait sa taille, ses bras, de ceintures et de bracelets de fer. Judith de Bellefonds, en religion Mère Agnès, modéra ce zèle, en craignit l'excès pour la durée. Mère Agnès ne savait peut-être pas tout, ignorait le besoin à tout prix de l'anéantissement du cœur et des sens dans la lassitude physique. Elle n'avait pas permis à la jeune femme de se faire simple converse; mais elle l'autorisait à aider aux plus pénibles soins de la maison. On ne choisit pas ces besognes à son gré. Elles sont distribuées par la prieure et on les exécute jusqu'à ce qu'elle vous en relève. On lessive, on balaye, on lave la vaisselle. Louise obtint bientôt la récompense si âprement poursuivie. Le calme vint et, avec lui, ce caractère de gaieté qui, selon la Mère Anne de Jésus, paraissait essentiel pour former une parfaite carmélite. Un an après sa profession, Sœur Louise ne parlait plus que « de cheminer gaiement vers la céleste patrie ». Elle recouvrait cette

aimable humeur qui, dans le monde, avait fini par lui soumettre les cœurs les plus réfractaires.

Alors, grande dame toujours, sous la bure, de par la race et l'endurance, elle put à deux reprises, accueillir une visite extraordinaire. La Reine lui amena Mme de Montespan. Marie-Thérèse, dont la sincérité était toujours prête à souscrire à celle d'autrui, croyait au miracle prophétisé par Bossuet, admettait que la marquise n'était plus à présent qu'une amie pour le Roi et elle espérait, par l'exemple et les encouragements de Sœur Louise, l'entière conversion de cette autre pécheresse. Mieux au courant des choses de la Cour, elle aurait su ce que deviennent les plus belles intentions du monde quand la vigueur du caractère ne les seconde pas. Mme de Caylus nous le conte dans ses *Souvenirs*, avec ce tour spirituel et alerte qui faisait, de plus d'une dame de l'époque un joli écrivain.

Louis XIV avait demandé à revoir la marquise. Bossuet, le croyant enfin victorieux de ses faiblesses, y consentit : « Mais pour ne pas donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des dames respectables et les plus graves de la Cour seraient présentes à cette entrevue et que le Roi ne verrait Mme de Montespan qu'en leur compagnie. Le Roi vint donc chez Mme de Montespan comme il avait été décidé; mais, insen-

siblement il la tira dans une fenêtre ; ils se parlèrent bas assez longtemps, pleurèrent et se dirent ce qu'on a accoutumé de dire en pareil cas ; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre et il en advint Madame la duchesse d'Orléans et ensuite Monsieur le comte de Toulouse », les deux derniers rejetons de Louis de Bourbon et de Françoise de Rochechouart...

Le jour de sa visite aux Carmélites, le principal souci de la favorite fut d'organiser une loterie dans la communauté. Grand remue-ménage en la paisible tribu. Puis, péremptoire et fantasque à son ordinaire, elle questionna son ancien souffre-douleurs : « Était-elle aussi aise qu'on le disait ? — Non, répondit Louise, je ne suis pas aise, je suis contente. — Alors (indiscrétion plus lourde), ne voulait-elle rien faire dire au Roi ? — Tout ce que vous voudrez, madame, tout ce que voudrez. » « Et dans ces réponses toute la grâce, tout l'esprit, toute la modestie que vous pourriez imaginer », dit une dame présente à l'entretien. Voyant, cette fois, le don de repartie des Mortemart tenu en échec par cette tranquille simplicité, la marquise tourna court et s'en fut à la cuisine confectionner une sauce qui coûta quatre pistoles et qu'en sa qualité d'une des plus belles fourchettes du temps, elle mangea « avec un appétit admirable ».

X

TRENTE-SIX ANS AU CARMEL
(1674-1710.)

Peu à peu le détachement religieux atteint une hauteur devant quoi notre admiration d'êtres enracinés ici-bas, incapables de sacrifier leurs moindres satisfactions, leurs plus médiocres habitudes, s'essouffle et se sent prise de vertige. Louise tenait les regards continuellement abaissés et disait doucement. « Cela repose mes yeux. Je suis si lasse de voir les choses de la terre que je trouve même du plaisir à ne plus les regarder. » Et les choses de la terre, c'étaient ses enfants mêmes ! L'abbé de Rancé demandait de la sorte à ses novices de perdre jusqu'au souvenir de leurs parents. Que ce soit chez l'homme supérieur, conquérant, philosophe, artiste ou apôtre, maître de sa volonté ; que ce soit chez le simple, soumis à l'im-

pulsion d'autrui, l'esprit, trop radicalement séparé des sens, perd la mesure et semble, aux yeux vulgaires, détruire l'équilibre de l'être humain. Un an ou deux après l'entrée au Carmel de cette femme qui fut la tendresse personnifiée, la Princesse Palatine, duchesse d'Orléans, vint la voir, en donnant la main au petit Vermandois pour qu'il pût embrasser sa mère. L'accès du cloître était formellement interdit aux hommes; mais, à sept ou huit ans, le fils de Mme de La Vallière était encore à l'âge des chérubins. N'importe ! rien ne put décider la religieuse à goûter cette douceur, ni les instances de Madame, ni les pleurs du petit garçon qui repartit avec la princesse, émue elle-même jusqu'aux larmes.

Aujourd'hui, où le sens mystique s'affaiblit, où les conversions se font plus rares et sont surtout moins signalées à l'attention, il faut se souvenir, pour comprendre une telle rigueur, que, par leur propre holocauste, les pénitents ont l'espoir de racheter non seulement leurs fautes, mais celles d'autrui. Ils ne font que répéter le divin sacrifice du Golgotha. Et plus profond il est, plus il coûte à la sensibilité, plus il est méritoire et rapproche du but d'expiation. La recluse ne fut pas moins inflexible vis-à-vis de son frère. Marie-Thérèse, voulant permettre au marquis de voir sa sœur autrement qu'à travers la grille de la clôture,

lui faisait la faveur de lui donner la main, ce qui lui permettait d'entrer dans l'intérieur du couvent. A l'annonce de cette visite, Sœur Louise accourut jusqu'à la porte du parloir, et exprima avec tant d'énergie respectueuse à Sa Majesté que, jusqu'alors, les reines, visitant les Carmélites, leur avaient accordé la grâce de n'amener aucun homme avec elles, que Marie-Thérèse se rendit à ces raisons, et le marquis de La Vallière n'aperçut sa sœur qu'à travers les barreaux de la sainte prison. Sans qu'ils le sussent, cette entrevue était un adieu. Jean-François mourut peu après, en 1676, à peine âgé de trente-quatre ans, en proie à de vives souffrances qu'augmentèrent encore d'inutiles opérations chirurgicales. Louise accepta cette mort comme une nouvelle grâce du Seigneur. Au même moment, elle voyait expirer une de ses sœurs en religion qu'elle avait connue, jadis, chez Madame Henriette, et la craintive créature qui, en pleine joie de vivre, redoutait tant la mort, soupirait à présent, devant l'agonisante : « Qu'elle est heureuse !... » Le renoncement n'avait-il donc pas encore apporté la pleine satisfaction à cette âme exténuée ? Plus tard, elle se défia de ce désir même comme d'une incomplète soumission et elle accepta la vie ainsi qu'une longue pénitence et la plus propre à obtenir la céleste miséricorde.

Force lui était d'intervenir parfois dans les affaires des siens. Son frère, prodigue et comme elle-même peu doué de prévoyance, laissait de sérieuses dettes et plaçait Louise devant des créanciers dont sa nouvelle condition n'entraînait pas le désintéressement. Elle dut écrire au Roi, le prier de conserver au fils de Jean-François le gouvernement du Bourbonnais, afin d'assurer le règlement des engagements du marquis. Louis XIV y consentit et enguirlanda cette faveur de quelques civilités, en faisant savoir à la pénitente « que s'il était assez homme de bien pour voir une carmélite aussi sainte qu'elle, il irait lui dire lui-même la part qu'il prend à la perte qu'elle a faite ».

Mais sa sereine indifférence évita cette épreuve à Sœur Louise. Quelle était sur elle la répercussion de ces incidents qui ne pouvaient manquer de la rejeter, ne fût-ce qu'un moment, vers le passé ? On l'ignore. Depuis lors c'est le grand silence et l'on ne sait rien de cette vie qui se déplaçait de jour en jour vers un autre monde, jusqu'en 1679, où la recluse tomba malade. L'année suivante, elle eut à s'occuper de sa fille. Car, si, dans l'intransigeance de son zèle et de son humilité, elle avait résolu de ne plus jamais voir ses enfants, le Roi, avec son bon sens d'homme judicieux et de père de famille, s'était formelle-

ment opposé à ces outrances propres au caractère féminin. Il comprenait combien seraient nécessaires les conseils qu'elle pourrait donner à des enfants élevés loin d'elle, toujours privés de sa direction et qui avaient peut-être hérité de leur père un caractère dont l'impériosité semblait déplacée hors du trône.

Mlle de Blois, notamment, incarnait en sa charmante personne une volonté et un goût de luxe où se manifestait clairement le signe de Jupiter. Louis l'aimait autant qu'il savait aimer. Il accordait dix mille livres pour sa toilette à cette jeune personne de douze ans qui en dépensait douze mille cinq cents. Dès son apparition à la Cour, en 1674, on se soucia de la marier et on la proposa successivement au prince d'Orange et au duc de Savoie; mais ces seigneurs, qui avaient des préjugés, apprécièrent insuffisamment l'honneur qu'on voulait bien leur réserver. Les Condé ne furent point si difficiles. Depuis une vingtaine d'années, ils étaient rentrés en grâce, mais non pas revenus à la faveur extrême où ils pouvaient prétendre. Louis XIV se souvenait trop de la rude guerre que M. le Prince, le vainqueur de Rocroy, et son fils le duc d'Enghien avaient faite à lui-même et à la nation, pendant la régence d'Anne d'Autriche. L'occasion leur sembla belle et, par un acte de courtisanerie

supérieure, ils demandèrent, en 1680, la main de Marie-Anne, légitimée de France, pour le prince de Conti, leur neveu et cousin.

Louis XIV, flatté dans son amour-propre, se montra généreux et donna à sa fille une dot d'un million de livres et de cent mille livres de revenus, accompagnée de tous les joyaux, parures, pierreries que la jeune fille tenait de la duchesse sa mère. Celle-ci fut solennellement mentionnée au contrat que la Reine, le Dauphin, Monsieur, Madame, les princes légitimes et les autres signèrent, au cours d'une de ces cérémonies de famille à groupements complexes que la majesté naturelle de Louis le Grand sauvait du scandale et du ridicule. M. le prince et M. le duc s'empressèrent aux Carmélites, où ils déposèrent leurs hommages aux pieds de la duchesse et le jeune Conti lui fut présenté. En cette circonstance, elle fut de nouveau entrevue par quelques gens du monde et Sévigné, nous en laisse ce précieux portrait : « Quel ange m'apparut à la fin ! car M. le prince de Conti la tenait au parloir. Ce fut à mes yeux tous les charmes que nous avons vus autrefois, je ne la trouvai ni bouffie, ni jaune ; elle est moins maigre et plus contente ; elle a ses mêmes yeux et ses mêmes regards ; l'austérité, la mauvaise nourriture et le peu de sommeil ne les lui ont ni creusés, ni battus. Cet habit si

étrange n'ôte rien à la bonne grâce, ni au bon air ; pour la modestie elle n'est pas plus grande que quand elle donnoit au monde une princesse de Conti ; mais c'est assez pour une Carmélite. Tout ce qu'elle dit était si assorti à sa personne que je ne crois pas qu'il y ait rien de mieux. M. de Conti l'aime et l'honore tendrement, elle est son directeur ; ce prince est dévot et le sera comme son père. En vérité, cet habit et cette retraite sont une grande dignité pour elle. » Sœur Louise avait alors trente-six ans.

La pensée des personnes pieuses était fréquemment tournée vers le Couvent de la rue d'Enfer et celle dont les vertus rehaussaient la sainteté du lieu. On en attendait presque des miracles. Une admiratrice attendrie, la légende veut que ce soit la Reine et, d'ailleurs, cette action lui ressemble, avait enlevé à la pénitente le manuscrit des *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu*, vrai journal de voyage de Louise de La Vallière au royaume de la grâce. On concéda seulement à la modestie de la professe de ne pas la nommer. Mais l'œuvre fut précédée d'une préface non signée, aux allusions si claires, que le cloître, où la duchesse se croyait ensevelie vivante, cessa de la dérober à l'attention. On croit retrouver dans ces lignes la main hardie de Bourdaloue, stigmatisant la corruption du siècle, comme il avait

déjà fait dans son *Sermon sur l'Impureté*. D'autre part, on conserve un exemplaire de la cinquième édition, couvert de retouches manuscrites que quelques érudits ont cru pouvoir, d'après l'écriture, attribuer à Bossuet qui, certes, eût été bien capable de ces soins. Mais jamais ces retouches, faites en vue d'une banale correction du style et qui, souvent, détruisent le charme de naïveté du texte original, ne durent être conçues par Bossuet, le grand inspiré, le maître audacieux de l'image. Le rentissement fut considérable. Les éditions se succédaient, ainsi que les traductions. En Allemagne, on ne se fit point scrupule d'imprimer ce recueil sous le nom de la duchesse de La Vallière. Et, devant cette indication du sentiment public, on conçut un nouvel espoir de voir s'amender le monarque, retombé dans une faute qu'il aggravait encore. Mme de Montespan ne lui suffisant plus, il charmait ses loisirs et l'ennui qui devenait sa maladie et plus encore son châtiment, par Mme du Lude et, surtout, Mlle de Fontanges, de qui il eut deux enfants morts en bas âge, dont le dernier en naissant coûta la vie à cette jeune femme, « blessée au service du Roi » (1681, SÉVIGNÉ).

Pendant que son œuvre, modestement pensée, modestement écrite, remuait les âmes, la pénitente « encore plus célèbre par son changement

que par ses désordres », supportait sans gémir des épreuves d'une cruauté nouvelle... Son fils, à peine âgé de treize ans, privé par la mort de Mme Colbert d'une surveillance quasi-maternelle, tomba sous la coupe du chevalier de Lorraine, démon déjà vieillissant, et de son frère de Marsan, plus jeune mais tout aussi vicieux. On ne sait au juste ce qui se passa. On parla de débauche et aussi d'un soufflet lancé par le comte de Vermandois au Dauphin, son aîné de quatre ans. Louis XIV, grandement courroucé de l'incartade, bannit le jeune amiral de la Cour et, malgré les regrets sincères de l'adolescent, qui s'était vu doucement admonesté à la grille du parloir des Carmélites, et qui avait pris, aux pieds de cette mère semblable à une sainte et lointaine comme une apparition, l'engagement de se corriger, on l'exila en Normandie; puis, pendant le séjour de la Cour à Fontainebleau, on le relégua à Versailles, seul, avec son précepteur, l'abbé Fleury.

En 1683, le Roi ayant envoyé, pour faire rendre justice aux réclamations de la France, quarante mille hommes occuper militairement les Pays-Bas espagnols, le comte de Vermandois fut admis à prendre part à l'expédition. Sa bravoure, sa générosité juvénile, sa délicatesse de procédés le firent fort aimer de tous les officiers. Louis en témoigna sa satisfaction par des compliments au

gouverneur du jeune homme et l'autorisation de faire les dépenses nécessaires pour qu'il tînt dignement son rang à l'armée. Les événements commandèrent quelques opérations militaires plus sérieuses et très fatigantes. Le jeune comte, emporté par l'ardeur de sa race et de son âge (il n'avait que seize ans), et par le désir de se réhabiliter, ne se ménageait guère. Il prit les fièvres ; mais, trois jours durant, il dissimula ce mal dans la crainte d'être tenu à l'écart pendant l'assaut de Courtrai. En de si mauvaises dispositions, il sut quand même faire admirer de tous ses compagnons d'armes sa fougue guerrière, à l'attaque d'un faubourg. Louis, informé de ce zèle, put y reconnaître les qualités de sa race; il dut y retrouver aussi la vaillance des La Vallière et, surtout, de la délicate créature qui avait su, jadis, endurer sans un cri les tortures de la maternité. Mais, ici, l'effort fut excessif; l'enfant mourut quelques jours après, vers le milieu de novembre. Le Roi apprit par le même courrier la belle tenue et la fin douloureuse de ce fils jusque-là méconnu.

Au couvent du faubourg Saint-Jacques, la supérieure, Mère Claire du Saint-Sacrement, cherchait à faire part le plus humainement possible de cette perte à celle que la main de Dieu honorait de si grandes afflictions. Au moment même, Sœur Louise de la Miséricorde se présenta à ses regards.

Elle connaissait la maladie, qu'on lui avait dite peu dangereuse, du jeune soldat. Cependant, la vie conventuelle n'avait pas glacé en elle l'intuition de la mère et, à l'aspect interdit, au visage triste de la prieure lui annonçant simplement avoir reçu des nouvelles, elle répondit, sans poser une seule question : « J'entends bien », puis s'en alla, aussitôt se prosterner devant l'autel. Personne ne lui entendit prononcer un mot. Personne ne la vit pleurer : « Elle craignait de blesser par ses plaintes maternelles les oreilles virginales des religieuses qui l'avaient recueillie » (J. Lair). Comme une amie, émue de cet effort surhumain, lui faisait observer que les larmes n'étaient pas défendues, une fois accepté le sacrifice, Sœur Louise répondit : « Il faut tout sacrifier ; c'est sur moi que je dois pleurer. »

Cette réponse, rapportée dans le monde, y frappa les esprits et fut bientôt transformée en une formule lapidaire : « C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore pleuré la naissance », comme si elle n'apparaissait pas plus saisissante dans sa stricte simplicité. Louise ne s'était jamais pardonné d'avoir transgressé la loi du mariage, respectée dans le milieu familial et provincial d'où elle était issue. Fille de modestes hobereaux, elle ne se plaçait pas au-dessus de la règle morale, avec la désinvolture de la marquise de Montes-

pan, née Mortemart, écrivant à son fils adultérin, le duc du Maine, petit garçon de onze ans : « Vous êtes le fils d'un héros, vous êtes heureusement sauvé du mélange du sang qui arrive d'ordinaire aux gens de votre espèce. » Étrange contraste où les âmes pieuses peuvent voir le signe de l'intervention divine : le rejeton de la fière Junon, un nain contrefait et malicieux, devint mauvais fils et plat courtisan et c'est le bel enfant de Mme de La Vallière qui mourut en héros.

Les questions d'argent vinrent tracasser une fois de plus celle qui avait pu s'en croire délivrée à jamais en faisant vœu de pauvreté. La succession du comte de Vermandois comportait la créance des cent cinquante mille livres prêtées par le jeune amiral à la duchesse, avec intérêts de droit. On s'en souvient, elle avait emprunté cette somme afin de désintéresser ses créanciers, au moment de quitter le monde. Et voilà que Louise de La Vallière se voyait, par le décès de son fils, débitrice du Domaine qui s'empara des biens du défunt. Il fallut que le Roi intervînt, fît déclarer Mme de Conti héritière de son frère et porter, de la sorte, la créance au nom de la jeune princesse. Elle aussi allait se trouver dans l'obligation d'arracher la recluse à sa vie de recueillement. Marie-Anne unissait un caractère indépendant et insouciant à la bonté tendre de sa mère. Lors de son

mariage avec le prince de Conti, âgé de dix-neuf ans, elle en avait à peine quatorze. Ils s'étaient sentis attirés l'un vers l'autre par un goût très vif; mais ce ne fut qu'une passionnette romanesque : au bout de trois mois, ce ménage d'enfants s'était gâté. Marie-Anne devenait « méchante comme une petite harpie » pour son mari, et le jeune homme, jadis si dévot, si soumis à la douce autorité de Sœur Louise, se montra prodigue, libertin et débauché. Heureusement pour sa gloire, le sang des Condé bouillonnait dans ses veines. Alors, avide de courir le monde et les batailles, il s'en fut avec son frère cadet, le prince de La Roche-sur-Yon, prendre part, dans l'armée impériale et sans la permission de son Roi et beau-père, à la campagne de Hongrie contre les Turcs. Louis XIV fut si vivement irrité de cette escapade, digne des héros de Mlle de Scudéry, qu'il défendit à Marie-Anne d'envoyer aucun argent aux jeunes braves. De plus, il eut à la gronder avec autant de sévérité que lui en laissait son grand faible pour elle. La séparation avait ranimé la tendresse au cœur de ces époux adolescents. On s'écrivait longuement, on se contait les nouvelles de la Cour et Mme la princesse de Conti ne craignit pas de railler sans mesure la puissance du jour, Mme de Maintenon. La dame lui témoignait pourtant l'affection prudente et de placement sûr

que commandaient les sentiments paternels du Roi. Mais Marie-Anne ne voyait, en cette personne circonspecte, que la gouvernante d'une grande maison, ayant su se faire épouser, une fois le maître devenu veuf. C'est, exactement, la dernière aventure intime du plus orgueilleux souverain du monde : la Reine mourut en 1683 et l'époux qui lui était si cher, l'amant idolâtré de Louise de La Vallière, le protecteur fastueux de Mme de Montespan, le Roi-Soleil se trouvait à quarante-sept ans, relativement jeune encore, uni par mariage morganatique à la veuve Scarron qui touchait à la cinquantaine. La Cour, habituée de bonne heure à tous les scandales, ne digérait pas celui-là. Elle avait pu faire accueil à la bonté et à la grâce, ou à la beauté; mais elle s'indignait de devoir rendre hommage au calcul heureux d'une demi-bourgeoise.

Le Roi aimait les renseignements précis et ne s'embarrassait pas de scrupules; il fit arrêter en route le page de sa fille, porteur du courrier de celle-ci. Les lettres de la princesse furent saisies, remises à Mme de Maintenon qui vit là une belle occasion de faire un de ces sermons d'institutrice pour enfants de riches auxquels elle excellait. Marie-Anne pleura, non de remords, mais d'énervement et de colère: ne lui fallut-il pas présenter des excuses à la femme détestée qu'on nommait couramment, sous l'éventail, « la vieille horreur » ? Louis, qui

s'était si souvent moqué de la bonne Marie-Thérèse, ne tolérait pas qu'on badinât avec la dignité de la marquise de Maintenon... Les princes de Conti ne rentrèrent pas facilement en grâce, malgré l'envie du Roi de leur pardonner en faveur de leurs exploits; car, plus jeunes encore que leur illustre parent à Rocroy, ils s'étaient exposés à mille dangers et couverts de gloire durant leur croisade aux bords du Danube. Louis XIV leur faisait attendre, sur la frontière du Rhin, la permission d'affronter son auguste présence. La mort vint mettre un terme prématuré à tant de valeur. En octobre 1685, une épidémie de petite vérole régnait. Le terrible mal attaqua Mme de Conti. Le Roi courut chez sa fille. Il y trouva son gendre qui, malgré le danger, refusa de quitter la princesse. Elle guérit ; mais Louis-Armand, atteint de la contagion, fut emporté en cinq ou six jours, malgré le dévouement de sa femme qui voulait demeurer auprès de lui, risquer à nouveau sa vie et sa beauté. Elle ne s'éloigna que pour obéir à l'expresse volonté du moribond.

Sœur Louise de la Miséricorde supporta cette perte avec la résignation qui lui faisait considérer comme une faveur tout alourdissement de sa croix et le malheur la trouva pareille à elle-même, l'année suivante, quand mourut sa mère, Mme de Saint-Rémy. Elle priait et se mortifiait pour ces

âmes dont elle savait les fautes, mais que sa tendresse excusait.

Elle qui, dans l'ardeur du noviciat, se défendait d'embrasser ses enfants, elle concevait autrement son devoir, à cette heure de pleine possession de soi et elle s'arrachait à sa vie de travail et d'oraisons, afin de veiller sur ses neveux et nièces. Le marquis de La Vallière avait laissé un fils et deux filles. L'aînée, Louise-Gabrielle, sans doute une filleule de la Carmélite, avait épousé en 1681 César-Auguste de Choiseul. Cette personne belle, faite en déesse, avec un esprit charmant (SAINT-SIMON), ne tarda pas à se compromettre par une si folle conduite qu'on mit son mari en demeure de la faire enfermer ou de renoncer au bâton de maréchal. Le duc préféra refuser le bâton ; mais par la suite, il fut quand même obligé de répudier l'inconséquente. On avait éloigné d'elle sa sœur, Marie-Yolande, placée par les soins de Sœur Louise dans une abbaye. La jeune fille, qui n'aimait pas le couvent, se désola, agita ses compagnes par ses plaintes et sa tante dut user à nouveau de son influence pour l'en retirer.

Enfin, il fallait sans cesse surveiller et reprendre Marie-Anne qui, une fois consolée de la mort de son mari, s'était jetée dans les intrigues. Louis XIV continuait à se montrer trop indulgent pour cette fille qui lui ressemblait et qui l'aimait

sincèrement. Pleine de générosité native, elle avait tenu à assurer de son vivant la transmission du domaine de Vaujours, libre de toute charge, à son cousin germain La Vallière; elle acquitta le montant des pensions léguées par sa mère, lors de sa retraite et, chaque fois que quelque demande de charité parvenait à la Carmélite, elle chargeait toujours Mme de Conti d'y pourvoir.

Sœur Louise de la Miséricorde comprenait, à présent, que nul rêve absolu ne se réalise ici-bas, pas même celui de la paix inviolée, en la cellule d'une religieuse et, de plus en plus soumise, elle acceptait le redressement de son erreur première. Sa réclusion était sans cesse troublée par des visites. Après sa famille, c'étaient les princes étrangers, les ambassadeurs, les nonces du pape qui se présentaient au parloir du monastère. Chacun voulait voir, entendre l'illustre pénitente, dont la conversion avait provoqué dans toutes les cours européennes un élan de curiosité et d'admiration. Un jour, ce fut de nouveau Mme de Montespan qui la fit mander à la grille. La marquise ne s'entourait plus d'un appareil royal ; elle ne venait pas en brillante compagnie organiser d'inusités divertissements dans la communauté. Elle apportait à son ancienne rivale un cœur désemparé, aigri, bouleversé par la disgrâce ; son mari, devant qui elle s'était humiliée,

n'avait pas voulu la recevoir ; ses enfants s'étaient montrés sans pitié et elle venait chercher réconfort et conseil auprès de la femme vaillante qui avait quitté, jadis, les sentiers en fleurs d'un pas si ferme, pour suivre, sans faiblir, l'aride chemin préféré par sa conscience. On ne sait ce qu'elles se dirent ; mais, connaissant l'esprit de charité de la Carmélite, on peut assurer qu'elle ne saisit point cette occasion d'adresser à la pécheresse d'autres paroles que de pitié et d'encouragement.

Elle avait trouvé la paix dans le labeur, la pénitence et ne renonça jamais à ces remèdes d'un humble héroïsme. Au contraire, elle sollicitait les plus rebutantes besognes, s'imposait le régime des ascètes, au souvenir des festins de la table royale où elle mangeait des primeurs en décembre. La Mère Agnès dut lui commander de modérer ces pratiques. On rapporte qu'un vendredi saint, à l'évocation des souffrances du Christ sur la croix, n'ayant pour calmer sa soif que le fiel et le vinaigre, elle se rappela les breuvages exquis, les fruits mûris dans les serres avant la saison, qu'on lui apportait, durant les chauds étés, à Versailles, ou pendant les grandes chasses, à Fontainebleau et à Saint-Germain. Alors, trois mois entiers, elle aurait vécu sans boire et, pendant trois ans, elle n'aurait pris qu'un demi-verre d'eau par jour. Que lui importait sa santé ? « Vous m'épargnez, ma

Mère, répondit-elle aux observations de la prieure, Dieu y suppléera. » Sans se plaindre, elle subit un érisypèle dont elle garda des traces profondes aux jambes. Quand on s'en aperçut, on la blâma de nouveau ; elle répondit qu'elle avait fait à peine attention à ce mal.

Devant la durée de l'expiation, les esprits les moins enclins au mysticisme ne peuvent crier à l'exaltation qui est chose généralement passagère. Racine, a-t-on dit, aimait Dieu comme ses maîtresses. Louise de La Vallière lui offrit mieux que ces emportements : elle aima Dieu comme un époux. Après les avertissements de Fromentières, le jour de sa vêture, quelle peine ne lui aurait semblé douce ? « Attendez-vous à trouver, dans la vie que vous embrassez, le fiel et les épines de Jésus-Christ, avait-il dit. Vous auriez sujet de vous plaindre si, étant son épouse, il ne vous admettait pas à ce partage. »

Après vingt ans de profession, loin d'avoir atteint à une sorte de pétrification par l'égoïsme : « Mon cœur est prêt à crier au Seigneur : Tirez-moi pour jamais de cette prison !... » soupirait Sœur Louise. « Mais ne sachant si l'amour-propre n'a pas autant de part à ces désirs que la *charité*, je dis, de toute mon âme : Que votre volonté soit faite, mon Sauveur ! »

Les dernières années de sa vie, elle fut de

moins en moins visitée. Cependant, les sentiments de vénération que sa conduite avait provoqués ne firent que croître, au point qu'elle entra toute vivante dans la légende et sans avoir eu besoin des purifications de la mort. La crédulité populaire la transformait en voyante. On donnait son nom à des recueils de songes. Les libellistes du temps, si friands de proclamer, tout d'abord, que le seul dépit l'avait conduite au cloître, et qu'on la verrait bientôt reparaître dans le monde, pour y jouir des avantages du titre et de la fortune, avaient désarmé dès 1678. Les *Réflexions* furent réimprimées six fois du vivant de l'auteur, sans compter traductions et contrefaçons. La Dauphine, la duchesse de Bourgogne l'allaient voir, comme avait fait Marie-Thérèse. Le Roi leur recommandait de se souvenir qu'elle était duchesse et de la faire asseoir. Il aimait qu'on honorât ainsi dans autrui les marques de sa propre faveur ; mais, cette fois, c'était plus que la dignitaire que les princesses venaient saluer. D'ailleurs, elle se refusait à leur invitation : « En faisant profession, disait-elle, j'ai renoncé à tout, oublié tout ; je ne suis qu'une simple religieuse comme les autres. » Elle n'ajoutait pas ce qu'elle pensait au fond d'elle-même, que les chastes filles, vouées à la vie religieuse avant toute faute, lui avaient fait une grâce infinie en re-

devant, selon son propre mot, une misérable comme elle ! Les grandes dames remportaient l'impression qu'elle était heureuse. « Je l'ai vue dans les dernières années de sa vie, dit Mme de Caylus, et je l'ai entendue, avec un son de voix qui allait jusqu'au cœur, dire des choses admirables sur son état et du bonheur dont elle jouissait déjà malgré l'austérité de sa pénitence. »

Au Carmel il n'existe que des charges et point de fonctions honorifiques. Sœur Louise fut nommée sacristine, c'est-à-dire qu'elle eut à prendre soin de l'oratoire. Tout un temps, elle se complut à faire le ménage du bon Dieu, mais son humilité était si profonde et si assidue qu'elle demanda à être envoyée dans un des couvents les plus lointains et les plus pauvres de l'Ordre.

Ce déplacement lui fut refusé. On trouvait son exemple trop utile et sa personne trop chère à ses compagnes. Elle dut éprouver de la joie devant cette preuve d'estime de la part de celles qui, autrefois, avaient longuement hésité à recevoir la maîtresse du Roi.

Elle vieillissait dans la paix du monastère, uniquement occupée de ces petites victoires sur soi, étapes d'une lutte que la mort seule termine. Celle-ci emportait une à une ses Sœurs religieuses ; elle avait enlevé Mère Agnès de Bellefonds, peine profonde pour Louise qui lui devait son

admission aux Carmélites, par une faveur dont elle restait encore étonnée dix-sept ans après. Sur les cinquante professes qui l'avaient accueillie en 1674, trente-quatre étaient défuntes en 1700. A la Cour, les vides ne se comptaient plus et le Roi était presque, à présent, un vieillard morose qui voyait disparaître autour de lui ses parents, ses enfants, ses amis et ses serviteurs. Des radieuses divinités qui planèrent sur les débuts du règne, la plus éblouissante, la Gloire, l'avait abandonné. Si le Carmel était autant que possible fermé aux troubles du monde, il ne l'était pas aux malheurs de la nation. Louise de La Vallière connut la décadence de ce règne, tout d'abord si heureux, si noblement français, dont les premiers rayons avaient épanoui sa grâce et qui finissait dans les tristesses de la défaite et de la ruine. Elle et ses compagnes, anciennes et nouvelles, dépouillèrent leur chère église de tous ses ornements d'or et d'argent, pour les envoyer au Trésor Royal et contribuer ainsi à la défense de la France appauvrie. L'oratoire, que la sacristine avait eu tant de goût à orner, où elle, l'amie des belles choses, avait joui du dernier plaisir des yeux, reprit sous ses mains la nudité de la pierre et des murs d'une cellule.

Sa vie si cachée semblait continuer à refléter les phases de ce siècle immortel, dont elle avait

incarné le printemps et la jeunesse. A plus de soixante ans, la servante de Dieu, vaillante aux plus lourdes corvées, était une vieille religieuse infirme, percluse de tous les membres. Les migraines, la sciatique, les maux d'estomac et même une affection intime des plus cruelles, la tourmentaient sans répit; mais, aussi, sans altérer son admirable patience : « Elle n'en laissa voir que ce qu'elle ne put en cacher », dit sa prieure, en un mot digne d'être conservé parmi les formules rares de ce temps, fécond en belles paroles, parce qu'il le fut en belles actions. Elle ne se décida à se soigner que par esprit d'obéissance, pour céder aux instances de ses sœurs, pleines de chagrin devant son état douloureux. Mais, jusqu'au dernier moment, elle demeura inflexible vis-à-vis d'elle-même. Elle avait obtenu, autrefois, l'autorisation de se lever deux heures avant la communauté. La veille de sa mort, à trois heures du matin, elle tenta encore de se rendre au chœur pour s'y livrer à ses exercices de piété. Elle ne put arriver jusque-là et resta seule, se soutenant à peine et souffrant au point de ne pouvoir parler lorsqu'enfin on la découvrit, tremblante et glacée. Il fallut l'emporter; mais on ne put la convaincre d'abandonner les rudes draps de serge, de les remplacer par de la toile. Les médecins tentèrent le remède qui avait alors

toute leur confiance, la saignée. Ils reconnurent bientôt l'inutilité des soins.

Il ne fut pas nécessaire de se conformer à la règle du Carmel qui veut que l'on prévienne les malades en danger. Sœur Louise de la Miséricorde, très consciente de l'arrivée de la dernière heure, la bénit, sans un instant de révolte contre ses souffrances. Elle aurait pourtant pu répéter les paroles prononcées par Bossuet, quand elle fit profession, — Bossuet évanoui, depuis lors, dans le définitif repos, — lorsqu'il comparait la vie d'insouciance et de frivolité de la mondaine au repentir de la convertie : « Quel état et quel état ! » Car on était au 6 juin 1710; et, quarante-neuf ans auparavant, en ce même mois de charme et d'éblouissement, la petite La Vallière avait fait son entrée à la Cour qui, dans l'innocence de son âme, et dans sa joie d'être la « souveraine de son souverain », put lui paraître un vrai Paradis. Mais sa pensée ne se tournait plus vers le rêve terrestre. Elle appartenait tout entière à l'espoir de la seconde vie et de l'œuvre de salut. Elle se souvenait qu'en ce mois aussi, Dieu l'avait accueillie autrefois dans son sanctuaire et que, maintenant, il allait la recevoir à son tribunal pour l'acte de justice. Elle se confessa, communia et, malgré son immense faiblesse, reçut l'extrême-onction en pleine connaissance, par les

soins de l'abbé Pirot, prêtre vieilli dans son ministère auprès des Carmélites.

A onze heures du matin, la princesse de Conti accourut auprès de sa mère. La mourante n'avait plus la force de parler ; elle ne put que marquer par ses regards et quelques tendres gestes tous les vœux qu'elle formait pour la vertu et le bonheur de sa fille. Les souffrances physiques ne vinrent pas à bout de sa lucidité et, une heure après l'arrivée de la princesse à son chevet, elle expira, selon son désir, « dans les plus vives douleurs, comme il convient à une pécheresse ».

Elle avait soixante-cinq ans et dix mois, sur lesquels elle en avait passé trente-six en religion.

Le bruit de sa mort se répandit aussitôt, et la communauté, qu'elle laissait « aussi affligée de sa perte qu'édifiée de sa pénitence », ne put se consacrer aux seuls soins de l'ensevelir et de prier pour elle. Quand, selon la coutume, on exposa le corps de Sœur Louise auprès de la grande grille du chœur, une telle affluence se pressa dans l'église qu'on dut laisser la grille ouverte, depuis le matin jusqu'à cinq heures et demie du soir. Quatre religieuses ne suffisaient pas à recevoir et à rendre les objets de piété, reliquaires, médailles, images, qu'on les priait d'apposer sur les restes de la défunte. Lorsque le clergé entra pour procéder à l'inhumation, il s'éleva un grand murmure

parmi cette foule émue d'un enthousiasme sacré ; on implorait l'intercession de la sainte auprès de l'indulgence divine, on la louait ; l'ambassadeur de Venise jurait qu'il obtiendrait du pape qu'elle fût canonisée ! La modestie de Louise eût sans doute souffert de ces manifestations, auxquelles elle eût sûrement préféré la discrétion de la lettre circulaire, écrite par la prieure, et où se concentre tout l'esprit du Carmel : « Nous vous demandons les suffrages ordinaires de l'Ordre pour notre très honorée Sœur Louise de la Miséricorde, professe de ce monastère, qu'une maladie de trente heures vient de nous enlever. »

Le Roi, cœur desséché dans un isolement mélancolique, ne partagea pas l'émotion générale et ne témoigna que cette estime et cette considération sèche qu'il avait conservée à Louise et sur laquelle il ne s'expliquait que « courtement et fortement », en disant que, depuis qu'elle s'était donnée à Dieu, elle n'existait plus pour lui. Saint-Simon. Il comptait pour rien le sacrifice qu'il lui avait imposé de vivre huit ans, témoin de son amour pour une autre. Alors que la Cour entière rendit des visites de condoléances à Mme de Conti, il fut fort remarqué qu'il n'alla point chez elle. « Il n'avait pas la religion du passé. » (Mme de Caylus.

De même que ses Sœurs du Carmel, Louise de La Vallière fut inhumée sous un tertre sur-

monté d'une petite pierre. Sur cette pierre, son seul nom de religieuse et la date de sa mort. Cette humilité ne fut pas un refuge contre les outrages. Les fureurs révolutionnaires s'en prirent aussi bien aux tombeaux des obscures Carmélites qu'à ceux des grands du monde.

Aujourd'hui, les derniers vestiges du couvent de la rue d'Enfer disparaissent sous la pioche des démolisseurs. Il y a quelque temps encore, on montrait aux rares visiteurs un petit pavillon qu'on prétendait être « l'oratoire de Mlle de La Vallière ». Ce fragment, mis en vente à la suite de la loi de séparation, est devenu la propriété d'un menuisier qui l'a éventré pour y ouvrir des fenêtres et surélever la toiture d'un étage. Mais, lorsqu'on interroge les petites gens du faubourg Saint-Jacques sur le célèbre monastère, ils ne manquent pas de vous désigner un porche dégradé et presque en ruine comme étant la porte par laquelle passa Mlle de La Vallière, lorsqu'elle se fit Carmélite, et ils vous montrent l'emplacement du cimetière où elle a été enterrée « avec un anneau au doigt », celui du Roi. Il ne faut voir dans cette légende qu'un hommage naïf à la fidélité féminine; car il était interdit aux Carmélites de porter des anneaux et ce n'est pas Sœur Louise qui eût transgressé ce commandement. Néanmoins,

cela prouve qu'on n'a pas pu toucher au souvenir émouvant laissé par une des plus gracieuses âmes de femme que l'histoire ait rendues fameuses et que le temps n'a fait qu'embellir.

Elle fut, elle reste populaire. Elle représente, aussi bien pour les cœurs simples que pour les esprits raffinés, un exemple achevé de bonté et d'aménité unies à la vaillance. Elle eut la discrétion de tenue qui se nomme le goût; le mélange de fierté et de douceur, de courage et de charmante faiblesse, et l'instinct de se surpasser, traits distinctifs de la Française de bonne race, que Racine a immortalisés dans les héroïnes de ses tragédies. Louise de La Vallière est tout à fait racinienne. Bien que le poète d'*Iphigénie* ne l'ait point célébrée en de claires allusions, comme Mme de Montespan et Mme de Maintenon, il est incontestable qu'il fut pénétré du charme intime et si fait pour lui de cette délicieuse personne. Plus que le caractère de Madame Henriette, qui lui avait indiqué le sujet de la pièce, c'est celui de La Vallière qu'il semble avoir tracé dans *Bérénice*, princesse d'amour et de sacrifice.

Quoi qu'on ait pu dire d'elle, le public lui garde une sorte de reconnaissance d'être demeurée « pareille en tout point à la réputation qu'elle a laissée » et, comme pour signaler ce qu'elle a su conserver de pur, et même de chaste, au plus

fort de la passion, il lui a maintenu, malgré ses quatre enfants, son joli nom de Mademoiselle de La Vallière dont on a fait, par cette raison, le titre du présent livre. Enfin, les hommes aiment en elle le culte rendu à l'homme et les femmes ce qu'elles ont de meilleur : l'excellence des sentiments et la grâce par quoi elles règnent sur les plus forts et assurent le bonheur du foyer. Car, bien qu'un sort cruellement contradictoire ait condamné cette créature si tendre à vivre hors le mariage avec un unique amour au cœur, elle n'en possédait pas moins les vertus et les qualités pleines de nuances qui constituent, depuis des siècles, le plus beau type féminin, celui de l'épouse chrétienne.

Paris, 22 octobre 1911.

PRINCIPAUX OUVRAGES A CONSULTER

ANCIENS

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER, *Mémoires.*

MADAME DE MOTTEVILLE, *Mémoires.*

MADAME DE LA FAYETTE, *Histoire de Madame Henriette.*

ABBÉ DE CHOISY, *Mémoires.*

OLIVIER LE FÈVRE D'ORMESSON, *Journal.*

SAINT-SIMON, *Mémoires.*

MARQUIS DE SAINT-MAURICE, *Lettres sur la Cour de Louis XIV*, publié par JEAN LEMOINE.

PRIMI VISCONTI, *Mémoires*, publié par JEAN LEMOINE.

LOUIS XIV, *Œuvres.*

MADAME DE SÉVIGNÉ, *Lettres.*

MADAME DE MAINTENON, *Correspondance Générale.*

MADAME, DUCHESSE D'ORLÉANS (PRINCESSE PALATINE), *Correspondance Complète.*

BOSSUET, *Sermons, Lettres.*

LOUISE DE LA VALLIÈRE, *Réflexions d'une Dame Pénitente sur la Miséricorde de Dieu, Lettres*, publié par PIERRE CLÉMENT.

MADAME DE CAYLUS, *Souvenirs.*

L'Illustre Pénitente ou l'Amante Convertie, notice anonyme sur la Conversion de la Duchesse de La Vallière.

MODERNES

PIERRE CLÉMENT, *Louis XIV et Madame de Montespan.*

J. LAIR, *Louise de La Vallière et la Jeunesse de Louis XIV.*

JEAN LEMOINE et ANDRÉ LICHTENBERGER, *De La Vallière à Montespan.*

FUNCK-BRENTANO, *le Drame des Poisons.*

JEAN LEMOINE, *Madame de Montespan et la Légende des Poisons.*

ICONOGRAPHIE

Pages.

Portrait de Mlle de La Vallière. VI

Portrait de Louis XIV 81

Portrait de Mme de La Vallière en Carmélite . . 193

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AU LECTEUR 1

I. — La Jeunesse de Louis XIV (1638-1661) . . 3

II. — La Jeunesse de Louise de La Vallière (1644-1661) 27

III. — Les Beaux Jours (juillet 1661-décembre 1662 43

IV. — Les Jours Troublés (1662-1666) 69

V. — La Rivale (1666-1668) 101

VI. — Le Calvaire (1668-1671) 135

VII. — Le Détachement (février 1671-octobre 1673). 171

VIII. — La Libération (octobre 1673-avril 1674 . . 197

IX. — Sœur Louise de la Miséricorde 223

X. — Trente-six ans au Carmel (1674-1710) . . . 245

Ouvrages à consulter 257

Iconographie 277

TOURS

IMPRIMERIE E. ARRAULT ET C^ie^.

3041

00100555

Digitized with financial assistance from
Shri Brihad Bhartiya Samaj
on 20 February, 2020